



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de l'Assemblée**

**Le mercredi 13 septembre 2023 — Vol. 47 N° 57**

**Présidente de l'Assemblée nationale :  
Mme Nathalie Roy**

---

**2023**

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles  
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85  
Québec (Québec)  
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754  
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:  
**[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)**

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

## Débats de l'Assemblée nationale

Le mercredi 13 septembre 2023 — Vol. 47 N° 57

### Table des matières

#### Affaires courantes

Déclarations de députés	2685
Rendre hommage à M. Clément Bédard, fondateur du marché Les Pères Nature	
M. Samuel Poulin	2685
Souligner le succès de la Fête interculturelle NDG	
Mme Désirée McGraw	2685
Souligner le 30 <sup>e</sup> anniversaire de l'organisme Moisson Lanaudière	
M. François St-Louis	2685
Saluer le courage et la détermination de Mme Maureen Vachon	
M. Gabriel Nadeau-Dubois	2686
Rendre hommage à Mme Lisette Lahaie pour son engagement social et communautaire	
Mme Geneviève Hébert	2686
Inviter les parlementaires à constater l'état d'urgence climatique	
M. Sol Zanetti	2686
Rendre hommage au groupe de musique Voïvod	
M. Yannick Gagnon	2687
Souligner le 45 <sup>e</sup> anniversaire de la Ligue de fers Molson de Gatineau	
Mme Suzanne Tremblay	2687
Souligner le 35 <sup>e</sup> anniversaire de l'organisme Alphabeille Vanier	
M. Mario Asselin	2687
Rendre hommage à Mme Danielle Francoeur, récipiendaire de la Médaille de l'Assemblée nationale	
M. Louis Lemieux	2687
Souligner la tenue du Salon des aînés de Saint-Jérôme	
M. Youri Chassin	2688
Souligner l'importance des médias locaux	
Mme Kariane Bourassa	2688
Présence des boursiers de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant	2688
Présentation de projets de loi	2689
Projet de loi n° 33 — Loi concernant les conventions collectives des constables spéciaux et des gardes du corps du gouvernement du Québec	2689
Mme Sonia LeBel	2689
Mise aux voix	2689
Dépôt de documents	2689
Dépôt de pétitions	2689
Modifier le Code municipal du Québec afin de rendre obligatoire la diffusion des informations relatives aux séances extraordinaires	2689
Accorder un soutien financier temporaire aux familles en attente d'une place en service de garde éducatif	2690
Retirer l'exception visant les chauffeurs d'autobus scolaires de la Loi sur les normes du travail	2690
Abandonner le projet de prolongement du boulevard de l'Assomption et de l'avenue Souigny, à Montréal	2691
Construire une piste multifonctionnelle sur le pont de Québec	2691
Modifier les règles en matière d'adoption internationale	2691
Questions et réponses orales	2692
Bilan des réalisations du gouvernement	
M. Marc Tanguay	2692
M. François Legault	2692
M. Marc Tanguay	2692
M. François Legault	2693
M. Marc Tanguay	2693
M. François Legault	2693
M. Marc Tanguay	2693
M. François Legault	2693

## Table des matières (suite)

Pénurie de personnel enseignant	2694
Mme Marwah Rizqy	2694
M. Bernard Drainville	2694
Mme Marwah Rizqy	2694
M. Bernard Drainville	2694
Mme Marwah Rizqy	2695
M. Bernard Drainville	2695
Délais d'attente en chirurgie	
M. André Fortin	2695
M. Christian Dubé	2695
M. André Fortin	2696
M. Christian Dubé	2696
M. André Fortin	2696
M. Christian Dubé	2696
Conditions salariales du personnel infirmier	
M. Gabriel Nadeau-Dubois	2696
M. François Legault	2697
M. Gabriel Nadeau-Dubois	2697
M. François Legault	2698
M. Gabriel Nadeau-Dubois	2698
M. François Legault	2698
Rémunération des stages étudiants	
M. Alexandre Leduc	2698
Mme Pascale Déry	2699
M. Alexandre Leduc	2699
Mme Pascale Déry	2699
M. Alexandre Leduc	2699
Mme Pascale Déry	2700
Effets de la pénurie de main-d'oeuvre sur le système de justice	
M. André Albert Morin	2700
M. Simon Jolin-Barrette	2700
M. André Albert Morin	2701
M. Simon Jolin-Barrette	2701
M. André Albert Morin	2701
M. Simon Jolin-Barrette	2701
Abolition des frais de garde en milieu scolaire	
Mme Ruba Ghazal	2702
M. Bernard Drainville	2702
Mme Ruba Ghazal	2702
M. Bernard Drainville	2702
Mme Ruba Ghazal	2703
M. Bernard Drainville	2703
Demande d'enquête sur les disparités régionales touchant le prix de l'essence	
M. Paul St-Pierre Plamondon	2703
M. François Legault	2703
M. Paul St-Pierre Plamondon	2704
M. François Legault	2704
M. Paul St-Pierre Plamondon	2704
M. François Legault	2704
Présence de M. Alexis Wawanoloath, ex-parlementaire de l'Assemblée nationale	2705
Motions sans préavis	2705
Demander au gouvernement de viser l'élimination de l'insécurité alimentaire dans les écoles	2705
Mise aux voix	2706
Demander au gouvernement de mandater un organisme afin de faire enquête sur l'absence de concurrence dans le milieu de l'essence	2706
Mise aux voix	2706

## Table des matières (suite)

Rendre hommage à Mme Denise Bombardier, journaliste, essayiste, auteure et animatrice, et offrir des condoléances à sa famille et à ses proches	2706
M. Mathieu Lacombe	2707
Mme Michelle Setlakwe	2707
Mme Ruba Ghazal	2707
M. Pascal Bérubé	2708
Mise aux voix	2708
Avis touchant les travaux des commissions	2708
<b>Affaires du jour</b>	2709
Projet de loi n° 23 — Loi modifiant principalement la Loi sur l’instruction publique et édictant la Loi sur l’Institut national d’excellence en éducation	
Reprise du débat sur l’adoption du principe	2709
Mme Marwah Rizqy	2709
Mise aux voix	2713
Renvoi à la Commission de la culture et de l’éducation	2713
Mise aux voix	2714
Affaires inscrites par les députés de l’opposition	
Motion proposant que l’Assemblée déclare que l’absence de vision du gouvernement et de mesures suffisantes pour pallier les effets de la hausse du coût de la vie nuit à l’économie du Québec et à la prospérité des familles québécoises	2714
M. Frédéric Beauchemin	2714
M. Eric Girard	2717
Mme Alejandra Zaga Mendez	2723
Mme Madwa-Nika Cadet	2724
M. Haroun Bouazzi	2725
Mme Virginie Dufour	2727
M. Frédéric Beauchemin (réplique)	2728
Vote reporté	2730
<b>Ajournement</b>	2730



Le mercredi 13 septembre 2023 — Vol. 47 N° 57

(Neuf heures quarante minutes)

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Bon mercredi matin, chers collègues. Je vous invite à vous asseoir, s'il vous plaît.

#### Affaires courantes

#### Déclarations de députés

Alors, nous en sommes à la rubrique Déclarations de députés, et cette première déclaration, aujourd'hui, sera celle de M. le député de Beauce-Sud.

#### Rendre hommage à M. Clément Bédard, fondateur du marché Les Pères Nature

##### M. Samuel Poulin

**M. Poulin :** Merci beaucoup, M. le Président. Je tiens à rendre hommage, aujourd'hui, à un entrepreneur important de la Beauce qui nous a quittés l'été dernier, M. Clément Bédard, un entrepreneur, évidemment, bien connu et fondateur des Pères Nature, que l'on retrouve du côté de Saint-Georges et de Sainte-Marie de Beauce.

M. Bédard, on va le dire, était un précurseur, un homme extraordinaire, visionnaire, qui a démarré ces grands marchés en Beauce avec l'optique d'offrir des produits frais aux Beaucerons à tous les jours. Avec les années, Les Pères Nature, avec ses différents restaurants, est devenu une véritable institution. À chaque fois qu'un visiteur vient en Beauce, je l'amène, évidemment, aux Pères Nature.

M. Bédard était un homme de caractère, libre d'esprit, oui, je l'ai dit, visionnaire, mais également rassembleur pour amener, évidemment, Les Pères Nature le plus loin possible. Je sais qu'il transmet à ses enfants, qui sont les gestionnaires, présentement, du Pères Nature, ses valeurs.

Alors, mes sympathies, évidemment, à la famille Bédard, à l'équipe des Pères Nature. Et, je sais, d'où il est, il va continuer à nous enseigner de bien manger. Merci, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Merci beaucoup, M. le député de Beauce-Sud. La prochaine déclaration sera celle de Mme la députée de Notre-Dame-de-Grâce.

#### Souligner le succès de la Fête interculturelle NDG

##### Mme Désirée McGraw

**Mme McGraw :** Merci, M. le Président. Je suis fière de souligner le grand succès de la Fête interculturelle de Notre-Dame-de-Grâce 2023, qui fait de NDG un quartier qui est si extraordinaire, une communauté forte où les nouveaux arrivants du monde entier sont accueillis à bras ouverts.

The NDG Intercultural Festival is an event where we celebrate diversity and inclusion, two of my most closely held values. We are made stronger, not weaker, because of our diversity, something I believe could be true for every community across Québec.

En terminant, j'ai été heureuse de participer et d'admirer sur place les différentes représentations de danse et de chant. Et je tiens à remercier surtout Bienvenue à NDG, la Table interculturelle NDG et le Conseil communautaire NDG pour l'organisation d'un événement si rassembleur et extraordinaire. Merci. Et bravo!

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Merci beaucoup, Mme la députée de Notre-Dame-de-Grâce. Et nous poursuivons avec M. le député de Joliette.

#### Souligner le 30e anniversaire de l'organisme Moisson Lanaudière

##### M. François St-Louis

**M. St-Louis :** Merci, M. le Président. Par les temps qui courent, le mot «inflation» est sur toutes les lèvres, une réalité économique qui frappe durement l'ensemble de notre société et, du même coup, des milliers de citoyennes et citoyens de la circonscription de Joliette.

M. le Président, 2023 marque le 30e anniversaire de Moisson Lanaudière, et je tiens à souligner en cette Chambre la contribution d'un organisme des plus importants pour la région et pour notre circonscription.

Installé à Joliette depuis sa fondation, Moisson Lanaudière répond à 111 000 demandes mensuellement, distribue plus de 2 millions de kilos de denrées par année, ce qui représente une valeur de 18 millions de dollars année après année. Tout cela est possible grâce au travail indispensable de dizaines de bénévoles dévoués.

J'aimerais féliciter et surtout remercier tous les membres du conseil d'administration ainsi que toute l'équipe qui entoure Mme Céline Gauthier, directrice générale de l'organisme. Un immense merci à tous ceux qui se sont impliqués de près ou de loin depuis maintenant 30 ans.

Longue vie à Moisson Lanaudière! Merci d'être un acteur important dans notre circonscription et de faire la différence. Merci, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Merci beaucoup, M. le député de Joliette. La prochaine déclaration sera celle de M. le député de Gouin.

### **Saluer le courage et la détermination de Mme Maureen Vachon**

#### **M. Gabriel Nadeau-Dubois**

**M. Nadeau-Dubois :** Merci, M. le Président. J'aimerais saluer aujourd'hui le courage et la détermination d'une citoyenne de ma circonscription, Maureen Vachon.

Le 19 mars 2019, à 48 ans, Maureen a appris qu'elle était atteinte d'un cancer métastatique de stade 4. Après une cinquantaine de traitements qui n'ont pas fonctionné ou, en tout cas, fonctionné partiellement, elle a décidé de les arrêter et de se trouver, et je la cite, un beau projet de fin de vie. C'est un projet fou : marcher 1 250 kilomètres du Chemin du Québec, qui va de Montréal à Cap-Gaspé, aller-retour. Elle a tout vendu ce qu'elle possède, elle a quitté son domicile le 24 avril dernier, et vendredi la semaine passée, 2 500 kilomètres plus tard, elle a finalement accompli cette impressionnante aventure. C'est une marche qu'elle a fait pour elle, bien sûr, pour se sentir, je la cite, libre et en santé, mais surtout elle l'a fait pour recueillir des dons pour la Maison de soins palliatifs Saint-Raphaël, où elle a décidé de terminer ses jours.

Maureen, votre énergie et votre détermination sont une inspiration pour moi, pour tout le Québec. Toutes mes félicitations, toutes nos félicitations pour cet accomplissement exceptionnel!

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Merci beaucoup, M. le député de Gouin. La prochaine déclaration sera celle de Mme la députée de Saint-François.

### **Rendre hommage à Mme Lisette Lahaie pour son engagement social et communautaire**

#### **Mme Geneviève Hébert**

**Mme Hébert :** M. le Président, née à Coaticook en 1933, Mme Lisette Lahaie fait rayonner Brompton depuis qu'elle s'y est installée, en 1956.

Ses engagements sont innombrables. À son arrivée à Brompton, elle épouse son mari, chef de police chargé de restructurer certains services, dont celui des pompiers. À 45 ans, mère de trois enfants, elle entame des études en rédaction et en communication à l'Université de Sherbrooke. À partir de 48 ans, elle visite une cinquantaine de pays. À 60 ans, elle devient directrice du HLM, poste qu'elle occupera jusqu'à l'âge de 72 ans. À 90 ans, elle est encore chroniqueuse dans le journal local, coordonnatrice et responsable des communications de la nanobrasserie, présidente du comité du patrimoine et animatrice de l'assemblée générale de La Maison des jeunes.

Ses nombreuses occupations la gardent vibrante. Ce qui est certain, c'est que, si vous entendez parler de quelque chose qui se déroule à Brompton, c'est presque impossible que Mme Lahaie n'y ait pas contribué d'une manière ou d'une autre.

Félicitations! Bravo pour votre engagement, Mme Lahaie! Merci, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Merci beaucoup, Mme la députée de Saint-François. Et je reconnais maintenant M. le député de Jean-Lesage pour sa déclaration.

### **Inviter les parlementaires à constater l'état d'urgence climatique**

#### **M. Sol Zanetti**

**M. Zanetti :** On est en septembre 2023, les trois mois que nous venons de vivre ont été les plus chauds depuis le début de l'histoire de l'humanité. Cet été, le Québec a vu partir en fumée plus d'arbres qu'il n'en faut pour recouvrir la superficie du Costa Rica. Nous avons vécu notre mois de juin le plus sec des 100 dernières années. Des quantités de pluie records se sont abattues au Québec en juillet. Certains cultivateurs ont perdu jusqu'à 75 % de leurs récoltes.

La semaine dernière, l'ONU a déclaré que l'effondrement climatique a commencé. Pendant ce temps, le Canada devient un des leaders mondiaux de l'expansion du secteur pétrolier et gazier. Le gouvernement québécois s'y soumet et consent à ce que notre argent serve à subventionner l'industrie pétrolière et la destruction de notre planète.

Chers collègues députés, si ce que je viens de vous lire ne vous donne pas froid dans le dos et que ça vous engourdit, je vous invite à plonger en vous-même et à laisser fleurir le sentiment d'urgence que la situation impose.

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Merci beaucoup, M. le député de Jean-Lesage. Nous poursuivons, pour la prochaine déclaration, avec M. le député de Jonquière.

**Rendre hommage au groupe de musique Voïvod****M. Yannick Gagnon**

**M. Gagnon :** Merci, M. le Président. Vous savez, M. le Président, l'ensemble des collègues sont fiers de leur circonscription. On a tous des fiertés et des richesses, et, quand on les accumule, c'est ce qui fait la beauté du Québec.

Mais aujourd'hui je veux prendre parole ici, M. le Président, pour sensibiliser mes collègues à une fierté de Jonquière, oui, mais une fierté qui nous fait rayonner à l'international. Attention, M. le Président, ce n'est rien de moins, cette fierté, que la Céline Dion du métal à l'international. Je parle ici d'un groupe international qui a pris naissance à Jonquière en 1983.

Malgré leur popularité, comme je le mentionne, internationale, ils n'oublient pas leur Jonquière. Merci à ce groupe, malgré la popularité, de continuer à jouer à Jonquière en musique, malgré... à ce groupe de demeurer présent cet été à Kénogami en fête. Ce groupe-là, merci à ce groupe de demeurer accessible.

Le 19 août dernier, j'ai remis la médaille du député à un groupe international mais de Jonquière, Voïvod.

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Merci beaucoup, M. le député de Jonquière. Et nous poursuivons avec Mme la députée de Hull.

**Souligner le 45e anniversaire de la Ligue de fers Molson de Gatineau****Mme Suzanne Tremblay**

**Mme Tremblay :** Bonjour, M. le Président. J'aimerais aujourd'hui souligner le 45e anniversaire de la Ligue de fers de Gatineau.

En 1977, Michel Massie et Pierre Dupéré ont fondé la Ligue de fers, qui ne comptait au départ que huit joueurs. 45 ans plus tard, ce sont des amateurs de partout en Outaouais qui se réunissent pendant la période estivale au parc Saint-Jean dans une atmosphère amicale, chaleureuse et de franche camaraderie. J'ai d'ailleurs eu le bonheur de partager quelques parties avec eux et j'ai pu constater le grand plaisir qui y règne.

La longévité de leur organisation témoigne du véritable sentiment d'appartenance qu'ils ont su créer au fil des ans. Vous avez non seulement créé un espace pour s'amuser et socialiser, mais vous contribuez à briser l'isolement et à construire des amitiés.

En terminant, j'aimerais saluer le président actuel, Jean Marcil, et tous les membres de la Ligue de fers de Gatineau. Bon 45e anniversaire! Merci.

• (9 h 50) •

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Merci beaucoup, Mme la députée de Hull. Et nous poursuivons avec M. le député de Vanier-Les Rivières.

**Souligner le 35e anniversaire de l'organisme Alphabeille Vanier****M. Mario Asselin**

**M. Asselin :** Merci beaucoup, M. le Président. Alors, aujourd'hui, c'est avec un grand plaisir que je tiens à souligner le 35e anniversaire d'un organisme de Vanier-Les Rivières qui se nomme Alphabeille Vanier.

Alphabeille — c'est un beau nom, quand même, avouez-le — a pour mission d'offrir une démarche d'alphabétisation populaire aux résidents du secteur, le tout en misant sur l'entraide des participants. Pour y arriver, l'organisme organise souvent des ateliers en lecture, écriture, en calcul et aussi en informatique. Alors, de nos jours, ces éléments sont essentiels, et la contribution de chacun reste déterminante pour les utilisateurs.

Je tiens à saluer toute l'équipe d'Alphabeille Vanier et les remercier pour l'important travail qu'ils font depuis 35 ans, soit d'aider à l'alphabétisation de notre communauté.

Bon anniversaire, Alphabeille Vanier!

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Merci beaucoup, M. le député de Vanier-Les Rivières. Et nous poursuivons avec M. le député de Saint-Jean.

**Rendre hommage à Mme Danielle Francoeur, récipiendaire de la Médaille de l'Assemblée nationale****M. Louis Lemieux**

**M. Lemieux :** M. le Président, Saint-Jean-sur-Richelieu a vécu, à la mi-août, la 40e édition de ce grand festival qu'est L'International de montgolfières. On pourrait, comme pas mal tout le monde cet été, se plaindre des aléas de dame Nature, mais le fait est que ce fut l'occasion pour les gens de chez nous de se réapproprier ce symbole universel qui est devenu notre marque de commerce.

J'ai profité de cette édition anniversaire pour souligner l'importance de la grande famille des aérostiers de chez nous et d'ailleurs en remettant une médaille du député de l'Assemblée nationale à une des premières femmes pilotes, qui est

d'ailleurs citée dans *La féerie des montgolfières au Québec*, un très beau livre paru en 2000 et signé par Hélène Viens. Cette pilote de nos débuts, qui vole toujours, disait à l'époque, et je cite : «Une montgolfière, c'est doux, calme, gracieux, plein de belles couleurs, on dirait que c'est fait pour les femmes.» Fin de la citation. Que dire? Wow!

Merci, Danielle Francoeur, d'avoir été une vraie pionnière du ciel. Et longue vie à L'International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu, la capitale de la montgolfière!

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Merci beaucoup, M. le député de Saint-Jean. La prochaine déclaration sera celle de M. le député de Saint-Jérôme.

#### **Souligner la tenue du Salon des aînés de Saint-Jérôme**

##### **M. Youri Chassin**

**M. Chassin :** Merci, M. le Président. Alors, ce samedi, le 16 septembre, aura lieu un événement dont on est très fiers, un événement annuel qui se tient à Saint-Jérôme, le Salon des aînés, qui se tient au Quartier 50+.

C'est le moment, évidemment, où les aînés sont mis à l'honneur, où on découvre toutes sortes de services qui sont offerts et aussi où on reçoit, à travers des conférences, à travers toutes sortes d'événements, plusieurs invités, plusieurs artistes chouchous des Québécois. Il y a Geneviève Schmidt, qui est porte-parole, et Marie-Claude Barrette, qui a pris part aussi au lancement, la grande Béatrice Picard, qui a la cause des aînés à coeur depuis très longtemps et qui est, évidemment, la marraine de cette édition.

Alors, M. le Président, je tiens à féliciter tous les partenaires sans qui l'événement n'aurait pas été possible, Guillaume Nadon, toute l'équipe du Salon des aînés, et je nous souhaite aussi de prendre soin de nos aînés.

Bon Salon des aînés à tous!

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Merci beaucoup, M. le député de Saint-Jérôme. Et la dernière déclaration de cette rubrique sera celle de Mme la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré.

#### **Souligner l'importance des médias locaux**

##### **Mme Kariane Bourassa**

**Mme Bourassa :** Merci, M. le Président. Étant moi-même une ancienne journaliste, je prends la parole, ce matin, en solidarité avec nos médias locaux.

On a tous entendu parler de la décision de Meta, qui bloque maintenant la diffusion d'articles journalistiques sur les réseaux sociaux comme Facebook. Nos médias ont donc accès à beaucoup moins de visibilité. Il est urgent que les citoyens et les citoyennes voient leur manière de s'informer et s'habituent à consulter directement les sites de nos médias traditionnels.

Nos médias sont tellement importants, surtout dans les plus petites communautés comme la nôtre. On l'a vu lors des inondations de Baie-Saint-Paul, devant une tragédie sans nom, des milliers de Charlevoisiens solidaires étaient collés à leurs radios pour avoir les dernières informations et dévoraient les journaux. On ne s'en rend pas toujours compte, mais, lorsqu'il y a des tempêtes de neige, lorsque les routes sont bloquées, que les écoles sont fermées, quand une députée comme moi fait des annonces, ce sont nos médias locaux qui relaient l'information. Ils sont professionnels, rigoureux, passionnés, et leur travail mérite d'être souligné. Je prends donc ce temps pour leur dire merci.

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Merci beaucoup, Mme la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré. Et cela met fin à la rubrique Déclarations de députés.

Et je suspends nos travaux quelques instants.

*(Suspension de la séance à 9 h 55)*

*(Reprise à 10 h 06)*

**La Présidente :** Bonjour, tout le monde. Mmes, MM. les députés, nous allons nous recueillir quelques instants. Je vous remercie. Veuillez vous asseoir.

#### **Présence des boursiers de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant**

Alors, j'ai le plaisir de souligner la présence des nouvelles boursières et nouveaux boursiers de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, qui sont ici. Ils auront l'occasion de travailler en alternance auprès des députés du groupe ministériel et des groupes d'opposition dans le cadre de leur stage de 10 mois à l'Assemblée nationale. Alors, ce stage, ce programme s'inscrit dans la mission éducative de l'Assemblée nationale du Québec en offrant à ces jeunes une occasion de plonger au coeur de l'activité parlementaire, et ce, sur une base quotidienne, pour 10 mois. Alors, je vous souhaite de profiter pleinement de cette expérience.

Nous allons poursuivre les affaires courantes.

Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles.

### Présentation de projets de loi

À la rubrique Présentation de projets de loi, M. le leader du gouvernement.

**M. Jolin-Barrette** : Bonjour, Mme la Présidente. Je vous demande d'appeler l'article a du feuilleton, s'il vous plaît.

#### Projet de loi n° 33

**La Présidente** : À l'article a du feuilleton, Mme la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor présente le projet de loi n° 33, Loi concernant les conventions collectives des constables spéciaux et des gardes du corps du gouvernement du Québec. Mme la ministre.

#### Mme Sonia LeBel

**Mme LeBel** : Merci, Mme la Présidente. Effectivement, je présente aujourd'hui le projet de loi n° 33, qui est la Loi concernant les conventions collectives des constables spéciaux et des gardes du corps du gouvernement du Québec.

Ce projet de loi permet que la convention collective des constables spéciaux et celle des gardes du corps du gouvernement du Québec soit d'une durée excédant celle de trois ans qui est prévue à l'article 111.1 du Code du travail, à la condition que la première convention expire au plus tard le 31 mars 2028 et que la seconde expire au plus tard le 31 mars 2032.

Merci, Mme la Présidente.

#### Mise aux voix

**La Présidente** : Est-ce que l'Assemblée accepte d'être saisie de ce projet de loi?

**Des voix** : Adopté.

**La Présidente** : Adopté.

#### Dépôt de documents

À la rubrique Dépôt de documents, M. le leader du gouvernement.

**M. Jolin-Barrette** : Mme la Présidente, je dépose la réponse à la question inscrite au feuilleton le 23 mai 2023 par le député d'Hochelaga-Maisonneuve et la réponse à la question inscrite au feuilleton le 23 mai 2023 par la députée de Chomedey.

**La Présidente** : Ces documents sont déposés.  
Il n'y a pas de dépôt de rapports de commissions.

#### Dépôt de pétitions

À la rubrique Dépôt de pétitions, Mme la députée de Saint-Laurent.

#### Modifier le Code municipal du Québec afin de rendre obligatoire la diffusion des informations relatives aux séances extraordinaires

**Mme Rizqy** : Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 60 pétitionnaires, au nom de la députée de Vaudreuil. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant la volonté du gouvernement à intéresser les citoyens du Québec envers la politique municipale;

«Considérant que le gouvernement provincial incite les citoyens à se présenter lors des élections générales municipales;

«Considérant que certaines municipalités ont des administrations qui s'offrent les pleins pouvoirs dans le but de ne pas publiciser les informations concernant les séances publiques extraordinaires des conseils municipaux;

«Considérant que le Code municipal du Québec ne contient aucune disposition prévoyant que les administrations municipales soient dans l'obligation d'informer les citoyens lors [...] d'une tenue d'une séance extraordinaire de leur conseil municipal;

«Considérant que les taux de participation lors des élections municipales sont de plus en plus bas;

«Considérant que les citoyens sont en droit de s'attendre à un minimum de transparence de la part de leur conseil municipal;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec d'instaurer une disposition dans le Code municipal afin que les administrations municipales soient dans l'obligation de diffuser dans les meilleurs délais les informations concernant les séances extraordinaires demandées par le conseil municipal.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition. Merci.

• (10 h 10) •

**La Présidente :** Cet extrait de pétition est déposé. M. le député de Jean-Lesage.

#### **Accorder un soutien financier temporaire aux familles en attente d'une place en service de garde éducatif**

**M. Zanetti :** Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 7 067 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que le Québec connaît une pénurie de places en services de garde éducatifs à l'enfance sans précédent depuis plusieurs années;

«Considérant que des milliers de places en milieu familial ont été perdues entre 2018 et 2022, exacerbant la pénurie de places en services de garde éducatifs à l'enfance dans les régions;

«Considérant que plusieurs dizaines de milliers d'enfants — 33 356 selon les derniers chiffres du ministère de la Famille — sont en attente d'une place en service de garde sur La Place 0-5 partout au Québec;

«Considérant que des dizaines de milliers de parents d'enfants en attente d'une place, et principalement des mères, sont contraints de renoncer à leur activité professionnelle et sont ainsi privés de revenus au terme de leurs prestations du Régime québécois d'assurance parentale — RQAP;

«Considérant que le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance ne sera pas complété avant plusieurs années et que des milliers de parents devront renoncer à leur activité professionnelle et donc à leurs revenus et [leur] indépendance financière dans le futur;

«Considérant que le Québec connaît une crise inflationniste importante depuis plusieurs mois exerçant une pression supplémentaire sur la situation financière déjà fragilisée des parents en attente d'une place en services de garde éducatifs à l'enfance;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de fournir un soutien financier temporaire aux parents ayant dû renoncer à leur activité professionnelle et laissés sans revenus faute de place en services de garde éducatifs à l'enfance pour leurs enfants.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

**La Présidente :** Cet extrait de pétition est déposé. M. le député d'Hochelaga-Maisonneuve.

#### **Retirer l'exception visant les chauffeurs d'autobus scolaires de la Loi sur les normes du travail**

**M. Leduc :** Merci, Mme la Présidente. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 047 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que l'article 58 de la Loi sur les normes du travail stipule qu'un salarié qui entre au travail a minimalement droit à une indemnité égale à trois heures de son salaire horaire habituel;

«Considérant que le même article fait une exception qui exclut et discrimine les 11 000 chauffeurs d'autobus scolaires du Québec, les privant de ce droit fondamental;

«Considérant que les chauffeurs d'autobus scolaires font normalement deux sorties par jour et dépassent régulièrement les trois heures de travail à chaque sortie;

«Considérant que ces salariés sont assujettis à leur employeur 12 heures par jour afin de répondre à toute urgence pendant les heures de classe;

«Considérant que ce travail exige d'énormes responsabilités et des compétences reconnues qui consistent à conduire, prendre soin et protéger la vie de jusqu'à 72 [élèves] dans des conditions souvent dangereuses;

«Considérant que cette loi est la source première de très faibles salaires dans le métier et qu'elle contribue largement à l'augmentation de la pénurie de main-d'oeuvre;

«Considérant que, le métier étant maintenant exercé par une majorité de femmes qui travaillent pour des salaires très modestes afin de faire vivre leurs familles, cette loi archaïque et sexiste frappe directement les femmes parmi les plus démunies du Québec;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de modifier l'article 58 de la Loi sur les normes du travail pour éliminer l'exception qui vise et discrimine les chauffeurs d'autobus scolaires.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition. Merci.

**La Présidente :** Cet extrait de pétition est déposé. M. le député de Camille-Laurin.

### Abandonner le projet de prolongement du boulevard de l'Assomption et de l'avenue Souigny, à Montréal

**M. St-Pierre Plamondon** : Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale signée par 3 771 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant l'urgence d'agir contre les changements climatiques et la nécessité de réduire l'émission des gaz à effet de serre pour assurer un avenir viable;

«Considérant qu'au Québec les véhicules routiers émettent plus du tiers des GES et que les émissions provenant des transports routiers ont augmenté de plus de 59 % depuis 1990;

«Considérant que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat recommande d'éviter d'élargir les routes existantes ou d'en construire des nouvelles afin de ne pas ajouter de nouvelles sources d'émission de GES;

«Considérant que ces prolongements routiers menacent les rares boisés et milieux humides d'un secteur comptant parmi les plus grands îlots de chaleur de l'île de Montréal, où le taux de canopée est de 4,7 % — comparativement à 24 % dans l'ensemble de la ville — et allant à l'encontre des objectifs de protection de la biodiversité, essentielle à la résilience des milieux urbains;

«Considérant que l'ajout de nouvelles routes n'améliore pas les problèmes de congestion routière, mais entraîne plutôt une hausse de la circulation;

«Considérant que ces routes serviront principalement au port de Montréal et à Ray-Mont Logistiques, situé à 100 mètres des résidences — contrairement à la norme de 300 mètres — et dont les nuisances affectent déjà la santé et la qualité de vie des résidentes et [...] résidents;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec d'abandonner le projet de prolongement du boulevard [l'Assomption] et de l'avenue Souigny dans la circonscription [de] Camille-Laurin, à Montréal.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

**La Présidente** : Cet extrait de pétition est déposé. M. le député de Taschereau.

### Construire une piste multifonctionnelle sur le pont de Québec

**M. Grandmont** : Mme la Présidente, je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 197 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que, selon la Communauté métropolitaine de Québec, les travaux de réaménagement du pont de Québec représentent une fenêtre d'opportunité incontournable qui doit être saisie afin de développer l'offre de mobilité active dans la région;

«Considérant que le pont de Québec est un lien interrives stratégique pour les cyclistes et les piétons et que le réseau cyclable est actuellement déficient;

«Considérant qu'il faut miser sur des infrastructures modernes, sécuritaires et efficaces pour favoriser l'utilisation du transport actif;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de prévoir un espace suffisant pour accueillir une piste multifonctionnelle efficace assurant la sécurité des piétons, des cyclistes et des autres usagers sur le pont de Québec.»

**La Présidente** : Cet extrait de pétition est déposé. Mme la députée de D'Arcy-McGee.

### Modifier les règles en matière d'adoption internationale

**Mme Prass** : Merci, Mme la Présidente. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 145 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Attendu que le Québec est la seule province canadienne qui ne permet pas l'adoption internationale aux États-Unis;

«Attendu que le Secrétariat à l'adoption internationale a imposé des règlements contraignants en matière d'adoption internationale;

«Attendu que des interprétations des lois internationales ont été faites sans contrôle gouvernemental;

«Attendu que c'est le ministre responsable des Services sociaux qui établit les règlements et la surveillance en matière d'adoption internationale;

«Attendu que les personnes adoptées à l'étranger ne bénéficient pas des services de l'assurance maladie ou des CLSC à leur arrivée au Canada en raison de l'ambiguïté de leur statut;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au ministre responsable des Services sociaux :

«De modifier les règles de l'adoption internationale afin de la rendre plus accessible aux familles québécoises;

«Que les familles qui réussissent à adopter à l'étranger puissent avoir accès aux mêmes soins de santé que les parents naturels dès l'arrivée de l'enfant au Québec.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition. Merci.

**La Présidente :** Cet extrait de pétition est déposé.

Il n'y a pas de réponses orales aux pétitions ni d'interventions portant sur une violation de droit ou de privilège.

### Questions et réponses orales

Nous en sommes maintenant à la période de questions et de réponses orale, et je cède la parole, pour sa question principale, au chef de l'opposition officielle.

### Bilan des réalisations du gouvernement

#### M. Marc Tanguay

**M. Tanguay :** Merci beaucoup, Mme la Présidente. La dernière session parlementaire, nous avons pu démontrer, lors de cette session parlementaire, que le gouvernement est un gouvernement brouillon, pas fiable. À l'aube de sa sixième année, le constat est implacable : ils sont incapables de livrer. Avec la CAQ, ça craque de partout. Avec la CAQ, les problèmes empirent. Avec la CAQ, Mme la Présidente, c'est le temps qui passe, c'est le temps qu'on perd. Voilà ce qui définit bien la CAQ, qui, sur tous les enjeux quotidiens, il n'y a aucune amélioration tangible dans la vie de nos concitoyens et de nos concitoyennes.

L'enjeu numéro un, le coût de la vie, assomme les Québécoises et Québécois, et le gouvernement est incapable de mettre en place des solutions qui fonctionnent. Pire, ils prennent les mauvaises décisions, Mme la Présidente. Rappelez-vous le débat sur les tarifs d'Hydro-Québec. La CAQ avait l'idée de génie, puis le premier ministre défendait ça, de lier les tarifs d'Hydro-Québec avec le taux d'inflation. Le premier ministre, grand visionnaire, disait à l'époque... à notre collègue Carlos Leitão, qui avait dit : Faites attention, il y a un concept qui existe qui s'appelle l'inflation, le premier ministre lui répond : «Je ne sais pas sur quelle planète il vit.»

«...nous, on pense [...] qu'on ne verra plus ça, des années d'inflation de 5 %, 6 %...» Bien, l'inflation, en 2022, c'était 6,7 %.

Encore une fois, incapable de livrer. Le temps qui passe, le temps qu'on perd.

**La Présidente :** M. le premier ministre.

#### M. François Legault

**M. Legault :** Oui. Je ne sais pas si demain ça va être en chantant qu'on va avoir la question du chef de l'opposition officielle. Je sais qu'il aime les karaokés.

Écoutez, 15 ans libéral, je pense que c'est important de le rappeler, 15 ans libéral, qu'est-ce qu'on a eu pendant ces 15 années libérales? Bien, des taxes scolaires, là, qui pouvaient varier du simple au double d'une région à l'autre. On a réglé le problème libéral.

Rappelez-vous aussi la taxe libérale sur les garderies, hein? On a demandé à la classe moyenne de payer plus. Qu'est-ce qu'a fait le gouvernement de la CAQ? Bien, on a aboli cette taxe libérale sur les garderies.

• (10 h 20) •

Maintenant, Hydro-Québec. Mme la Présidente, à plusieurs reprises, pendant les 15 années libérales, les augmentations de tarifs chez Hydro-Québec ont été supérieures à l'inflation, ce qui est inacceptable, Mme la Présidente, parce que, on le sait, l'inflation, ça ressemble un peu à l'augmentation des moyens des Québécois. Or, le gouvernement libéral a augmenté de plus que l'inflation les tarifs d'Hydro-Québec. Qu'est-ce qu'on a fait, le gouvernement de la CAQ? On a limité les augmentations. D'abord, il y a eu une année où on a remis 500 millions, puis on a gelé les tarifs. Donc, ça, ça a eu un impact sur toutes les années suivantes. Après, Mme la Présidente, on a dit : Plus jamais ce ne sera plus que l'inflation. Puis, étant donné qu'il y a une inflation exceptionnelle, on a dit : Pas plus que 3 %.

**La Présidente :** En terminant.

**M. Legault :** Donc, Mme la Présidente, moi, je suis prêt à comparer notre bilan avec celui des libéraux...

**La Présidente :** Première complémentaire.

#### M. Marc Tanguay

**M. Tanguay :** Mme la Présidente, on s'en rappelle tous, j'étais là, ils étaient là, ils déchiraient leurs chemises sur les trop-perçus d'Hydro-Québec. Ils disaient : C'est épouvantable. Il y a une pétition qui avait été signée. Puis notre collègue ici, à ma droite, le disait, défendait... puis lui, au pouvoir, il allait rembourser. Ils n'ont pas remboursé l'entièreté de ce qu'ils promettaient, les trop-perçus d'Hydro-Québec.

Le temps qui passe, le temps qu'on perd. Vous avez nié pendant trois ans la crise du logement. On a perdu trois ans, au Québec. Aujourd'hui, la crise frappe de plein fouet. La CAQ, ce n'est pas fiable. C'est le temps qui passe puis le temps qu'on perd.

**La Présidente :** Je vous rappelle qu'on s'adresse à la présidence. La réponse du premier ministre.

**M. François Legault**

**M. Legault :** Oui. C'est le même chef de l'opposition officielle qui disait : Nous, on est contre ça, de donner des chèques aux Québécois.

Maintenant, revenons sur Hydro-Québec, parce que c'est important de bien préciser ce qui est arrivé. D'abord, on a remis des chèques, pour 500 millions de dollars, aux Québécois. Ensuite, on a gelé les tarifs d'Hydro-Québec. Ça représente, si on avait donné le 2 % d'inflation, 200 millions. Sauf que ce qu'il faut comprendre, Mme la Présidente, c'est qu'ensuite, l'augmentation de l'inflation, on perd toujours le 200 millions, donc, au bout de cinq ans, ça fait 1 milliard, plus le 500 millions.

**La Présidente :** En terminant.

**M. Legault :** CQFD.

**La Présidente :** Deuxième complémentaire.

**M. Marc Tanguay**

**M. Tanguay :** Alors, Mme la Présidente, je ne sais pas si on peut avoir la traduction de ce qu'a dit le premier ministre, parce que, là, il a perdu tout le monde, il a perdu tout le monde. Là, il est en train de nous dire : Ça va venir, ça va venir dans cinq ans, parce que leur fameux coup de génie, là, du projet de loi n° 34, c'est de dire : Ça va être l'inflation, puis, dans cinq ans, on va vous repayer. Bien oui, c'est ça, les Québécois, financez l'inflation. Là, ils ont corrigé leur erreur historique mais à moitié, ils ont capé ça à 3 %.

La crise, encore, pénurie de main-d'oeuvre niée pendant trois ans, un autre dossier où on a perdu trois ans. Le temps qui passe puis le temps qu'on perd.

**La Présidente :** La réponse du premier ministre.

**M. François Legault**

**M. Legault :** Oui. Mme la Présidente, je corrige le chef de l'opposition officielle. On a donné 500 millions puis on a gelé les tarifs, on arrive aux cinq ans. Donc, on ne parle pas des cinq prochaines, on parle des cinq dernières. Donc, on a remis 1,5 milliard, comme promis, aux Québécois, ce qu'il fallait démontrer. On me dit que peut-être qu'il y en a qui ne savaient pas ce que ça voulait dire, CQFD.

**La Présidente :** Troisième complémentaire.

**M. Marc Tanguay**

**M. Tanguay :** ...Mme la Présidente, que le premier ministre, il a tout dit ce qu'il avait à dire. Il restait encore du temps sur le cadran, mais il a tout dit ce qu'il avait à dire, circulez, il n'y a rien à voir. Bien, on ne va pas circuler, parce que ça ne va pas bien, Mme la Présidente. Le Québec craque de partout. Les belles promesses caquistes, on en a soupé. En santé, c'est pire que pire. En services de garde, c'est pire que pire. En éducation, il manque de profs, puis ils ne savent pas où donner de la tête, Mme la Présidente.

Il n'y a pas de direction, il n'y a pas de vision. La CAQ, c'est brouillon. C'est autant de temps qu'on perd, autant de temps qui passe, dans la sixième année caquiste.

**La Présidente :** La réponse du premier ministre.

**M. François Legault**

**M. Legault :** Oui, bien, Mme la Présidente, on a vu qu'étant donné que le chef de l'opposition officielle n'avait plus d'arguments concernant le coût de la vie, parce qu'on a augmenté l'aide sociale de 50 %, on a remis des chèques, on a baissé les impôts, etc., il est maintenant rendu sur la santé. Mme la Présidente, quand on est arrivés, les libéraux nous avaient laissé une situation où on avait 6,4 millions des Québécois qui avaient un médecin de famille. On est maintenant à 6,9 millions. Il y a 500 000 Québécois de plus qui ont accès à un médecin de famille ou un GMF. Ça, c'est des résultats.

**Des voix :** ...

**La Présidente :** On a bien écouté la question, on entend la réponse. On garde le silence pendant que les collègues s'expriment.

Mme la députée de Saint-Laurent, en question principale. On vous écoute.

**Pénurie de personnel enseignant****Mme Marwah Rizqy**

**Mme Rizqy** : Offre d'emploi : le ministre de l'Éducation cherche 1 000 enseignants. Entrée en poste : hier. Environnement de travail unique : chaud et humide en été, quelques canicules; glacial en hiver, ici on ouvre les fenêtres pour avoir une bonne qualité d'air. Nous vous garantissons que le ciel ne vous tombera pas sur la tête, mais peut-être le plafond. Milieu de travail stimulant, des collègues qui vont arriver et partir chaque semaine. Pour une ministre, on peinture une fresque sur la rue, mais, une fois quittée, elle est disparue, ce n'était que pour les vues. Conditions de travail. Vous rêvez du salaire des enseignants en Ontario? Continuez à rêver, vous n'êtes quand même pas député. Vous trouvez la tâche trop difficile? Pas de problème, vous irez jouer et faire des dodos dans une classe de maternelle quatre ans. Vous espérez être permanent? Non, minute, vous serez d'abord contractuel. N'ayez crainte, ce sera perpétuel. Exigence : être un adulte. Un diplôme un atout.

**La Présidente** : Alors, la...

**Des voix** : ...

**La Présidente** : Pas de commentaire après les questions. La réponse du ministre de l'Éducation. On l'écoute comme nous avons écouté avec attention la question.

**M. Bernard Drainville**

**M. Drainville** : D'abord, Mme la Présidente, je salue la députée de Saint-Laurent pour cette première question. Je lui souhaite par ailleurs bonne réflexion pour ce qui est de sa course au leadership. On verra la décision qu'elle prendra. Ce sera intéressant. Ce sera intéressant de voir cette réflexion-là.

Maintenant, pour ce qui est de la rentrée scolaire, pour ce qui est de la rentrée scolaire, Mme la Présidente, je tiens quand même à souligner l'extraordinaire travail des centres de services scolaires et des équipes-écoles. En date du 14 août, on avait 8 558 postes à combler, et, en date de lundi, on avait 1 032 postes à combler. Il y a eu du travail extraordinaire qui a été fait pour donner à nos enfants un enseignant, une enseignante devant la classe.

Maintenant, Mme la Présidente, il faut valoriser la profession d'enseignant, d'enseignante, et on a pris plusieurs mesures pour le faire au cours des dernières années. On a monté les salaires d'une manière substantielle. On a créé un programme de tutorat, 130 000 élèves qui s'en sont prévalus. Ça, ça vient en aide aux enseignants, parce qu'on prend des élèves qui ont des difficultés dans une matière ou dans une autre, et la tutrice, le tuteur va les aider dans cette matière-là. Programme...

**La Présidente** : Première complémentaire.

**Mme Marwah Rizqy**

**Mme Rizqy** : Le premier ministre est revenu en politique pour l'éducation. Quelle était sa première priorité? L'éducation. Il nous a promis un redressement. Voici ce que nous avons eu : explosion d'enseignants non qualifiés, près de 30 000; explosion d'élèves en échec en français, en orthographe, 52 % qui échouent. Maintenant, on a même des plafonds qui tombent sur les élèves.

Alors, moi, je veux savoir, le grand redressement, cette grande priorité, ça commence quand, faire plus, faire mieux?

**La Présidente** : La réponse du ministre de l'Éducation.

**M. Bernard Drainville**

**M. Drainville** : Bien, je vais vous dire une chose, Mme la Présidente, nous, on ne coupera pas dans les budgets de l'Éducation, ça, c'est sûr. Parce que c'est ça qui s'est passé dans le dernier mandat du Parti libéral. Et, comme on le sait, Mme la Présidente, la majorité des budgets, en éducation, ça va en salaires. Quand ils ont coupé dans le budget de l'éducation, ils ont envoyé des gens à la retraite, ils ont précarisé des enseignants, des professionnels, des éducatrices, des TES. Nous, on a augmenté le budget de l'éducation de 1 milliard par année, en moyenne, depuis cinq ans.

Parlant de plafond, on a augmenté les budgets pour les rénovations, les agrandissements et les constructions de nouvelles écoles de 9 à 22 milliards, une augmentation de 150 %. On est fiers de ça.

**La Présidente** : En terminant.

**M. Drainville** : Depuis plusieurs semaines, j'inaugure des nouvelles écoles, Mme la Présidente.

**Des voix** : ...

**La Présidente** : S'il vous plaît! On garde le silence. Deuxième complémentaire.

**Mme Marwah Rizqy**

**Mme Rizqy :** Mme la Présidente, l'offre d'emploi, c'est basé sur des faits. Moi, j'aimerais savoir : Le premier ministre, il va faire quoi pour bonifier cette offre d'emploi? Parce que moi, je serais un petit peu gênée, on le voit, en éducation, ça craque de partout. Et pourtant le premier ministre n'arrête pas de dire : Ça a été ma priorité, ma raison de revenir en politique.

Alors, aujourd'hui, qu'est-ce qu'il compte faire réellement en éducation? Parce que, pendant ce temps-là, on cherche encore des enseignants, puis ça ne se bouscule pas aux portes.

**La Présidente :** M. le ministre.

**M. Bernard Drainville**

**M. Drainville :** Mme la Présidente, les défis sont là, on ne les nie pas. On n'est pas joviologistes. On les voit, les défis, et on les prend un par un et on apporte des solutions.

Sur le français, on a décidé de lancer la refonte du programme. Sur le français, 300 \$ de livres, de nouveaux livres par année, par classe, dans les écoles du primaire au public. Sur les non légalement qualifiés, des 30 crédits qui permettent aux personnes qui ont déjà un bac dans une matière enseignée ou connexe d'aller chercher leur brevet d'enseignant. On veut continuer à valoriser avec les aides à la classe. C'est sur la table, présentement, plusieurs centaines de millions de dollars pour avoir des aides à la classe dans les écoles primaires du public.

• (10 h 30) •

**La Présidente :** En terminant.

**M. Drainville :** On va continuer à investir dans l'éducation. C'est notre priorité, Mme la Présidente.

**La Présidente :** En question...

**Des voix :** ...

**La Présidente :** Pas de bravo. En question principale, le député... Ça en prenait un pour commencer la session. En question principale, M. le député de Pontiac. On vous écoute.

**Délais d'attente en chirurgie****M. André Fortin**

**M. Fortin :** Merci, Mme la Présidente. Le premier ministre veut parler de résultats en matière de santé. Parlons de résultats. Je vais vous parler des patients en attente d'une chirurgie oncologique qui excèdent les délais prescrits par le gouvernement. Ça, c'est des gens qui se sont rendu compte que quelque chose n'allait pas, qui sont allés consulter, qui se sont fait référer à un spécialiste, qui ont réussi à le voir, qui ont fait des tests, qui ont eu un diagnostic de cancer, qui se sont fait dire : Vous avez besoin d'une chirurgie, et qui attendent, depuis ce temps-là, à côté du téléphone. Personne, Mme la Présidente, de l'aveu même du ministre, ne devrait attendre plus de deux mois pour sa chirurgie de cancer. Le problème, c'est que, quand le ministre de la Santé a annoncé son premier plan de rattrapage en chirurgie, il y avait 353 personnes qui excédaient les délais, en oncologie, pour le cancer, pour leur opération. Dans le dernier plan du ministre, il y en avait 591. Aujourd'hui, il y en a 898, Mme la Présidente.

À chaque fois que le ministre de la Santé présente un plan, à chaque fois, la situation s'empire. C'est le symbole même, Mme la Présidente, de l'échec caquiste. Comment le PM tolère ça?

**La Présidente :** La réponse du ministre de la Santé.

**M. Christian Dubé**

**M. Dubé :** Mme la Présidente, je suis très, très content d'avoir cette question-là du député pour mettre les choses en perspective.

Premièrement, on peut regarder le verre à moitié vide ou on peut regarder le verre à moitié plein. Ce que j'aimerais dire, le plan santé qu'on a déposé l'an dernier, ce n'est pas un sprint, c'est un marathon. Et, quand on regarde la tendance depuis qu'on a déposé le plan, l'essentiel, c'est des tendances à l'amélioration, puis je vais vous donner des exemples.

Malgré l'été qu'on a eu, on a eu une amélioration du côté de nos chirurgies dans l'ensemble. On est passés d'un pic de 22 000 à 14 000, une amélioration de 25 %. On a eu plus de 180 000 chirurgies qui ont été faites par le privé pour nous aider. Nos délais de DMS, ce qu'on appelle les durées moyennes sur civière, sont passés, Mme la Présidente, de 22 heures à 16 heures. On est loin de notre cible de 14, mais il y a eu une grande amélioration. Et, en plus, il y a eu une prise en charge, comme vient de le dire le premier ministre, qui fait qu'on s'est améliorés de 500 000 personnes qui peuvent voir un médecin. On peut regarder le verre à moitié vide.

Maintenant, sur les chirurgies, Mme la Présidente, puis je pourrai y revenir, sur l'oncologie...

**La Présidente** : En terminant.

**M. Dubé** : En terminant, je reviendrai, Mme la Présidente.

**La Présidente** : Première complémentaire.

**M. André Fortin**

**M. Fortin** : ...je rappelle au ministre de la Santé que le ministre de l'Éducation vient de lui dire de ne pas être jovialiste. Bien, s'il veut regarder la tendance puis parler de chirurgies de façon générale, voici ce qui s'est passé. À son premier plan, Mme la Présidente, il y avait 145 000 Québécois qui attendaient une chirurgie. À son dernier plan, son troisième plan qu'il a présenté au printemps, 155 000. Aujourd'hui, 158 000 patients attendent la chirurgie. Le système de santé, là, il craque de partout.

Je répète ma question au premier ministre : Comment il tolère une telle situation?

**La Présidente** : M. le ministre de la Santé, on vous écoute.

**M. Christian Dubé**

**M. Dubé** : Je vais continuer parce que je veux finir sur les chirurgies oncologiques, Mme la Présidente, c'est très important, puis je répondrai à l'autre question après.

Ce qui est important, j'ai beaucoup d'empathie pour ces gens-là, beaucoup d'empathie, mais il y a une chose, le député oublie de regarder l'autre partie du tableau de bord qui dit qu'on fait 40 000 chirurgies oncologiques par année. Alors, si, en ce moment, nos chirurgies en retard de plus que 57 jours varient entre 400 et 800, c'est 1 % à 2 % des chirurgies qu'on fait dans l'ensemble de l'année. Alors, oui, on peut s'améliorer. Puis même 1 %, c'est beaucoup. Et c'est pour ça qu'on a demandé aux chirurgiens, qui font un très bon travail, de prioriser celles qui sont en retard d'un an...

**La Présidente** : En terminant.

**M. Dubé** : ...pour, après ça, être capables de passer à travers tout le reste des chirurgies.

**La Présidente** : Deuxième complémentaire.

**M. André Fortin**

**M. Fortin** : En début de semaine, j'ai entendu le gouvernement se pêter les bretelles comme quoi il y avait une région au Québec où on avait fait le rattrapage en chirurgie, c'est le Bas-Saint-Laurent. Mais, pendant ce temps là, Mme la Présidente, en Estrie, il y a 22 % de plus de patients qui attendent depuis deux mois leurs chirurgies oncologiques, à Montréal c'est 67 %, à Québec c'est 238 %, depuis le fameux plan. Le plan du gouvernement, là, ça ne peut pas être de dire aux gens de Fleurimont, de Pointe-aux-Trembles ou de Québec de déménager à Pohénégamook pour avoir des services. Ça ne peut pas marcher de même.

**La Présidente** : M. le ministre de la Santé.

**M. Christian Dubé**

**M. Dubé** : Je terminerais... parce que j'aimerais ça avoir beaucoup plus de temps, Mme la Présidente, beaucoup plus de temps, mais je terminerais sur deux choses.

Je suis en train de discuter, avec l'opposition, de p.l. n° 15, puis qu'est-ce que la Commissaire à la santé nous a demandé, c'est d'avoir des leviers pour être capables que nos gestionnaires puissent améliorer les choses. Je lui rappellerai ce point-là et l'exemple qu'il me donne sur les chirurgies quand on parlera de p.l. n° 15.

Et je termine en disant, Mme la Présidente : On avance puis on publiera, pour être sûrs que tout le monde le voit... Les tendances sont à l'amélioration. Les endroits où ça va moins bien, on met plus de pression, et c'est pour ça qu'on a besoin de p.l. n° 15, pour être capables d'avoir des leviers pour nos gestionnaires. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

**La Présidente** : En question principale, je reconnais maintenant le chef du deuxième groupe d'opposition.

### **Conditions salariales du personnel infirmier**

**M. Gabriel Nadeau-Dubois**

**M. Nadeau-Dubois** : Hier, le premier ministre nous a demandé nos propositions concrètes pour aider les Québécois face au coût de la vie. Il sait très bien qu'on n'arrête pas d'en faire. Le problème, c'est qu'il n'écoute pas. Mais je suis un gars persistant, ça fait que, ce matin, je vais lui en faire une autre.

Le premier ministre peut, cet automne, améliorer, il a le pouvoir de le faire, améliorer le pouvoir d'achat d'un demi-million de personnes. Ces gens-là font rouler nos hôpitaux et nos écoles. Et comment il les remercie? En proposant de les appauvrir.

Le premier ministre vient de donner 21 % d'augmentation aux policiers de la SQ, c'est très bien, ils le méritent. Le premier ministre a donné 30 % d'augmentation aux députés. Mais, pour les femmes qui travaillent fort pour nous autres dans les services publics, il offre quoi? 9 % sur cinq ans. Ce n'est même pas l'inflation. Le premier ministre sort le champagne pour les députés, mais, pour les femmes qui travaillent fort pour nous autres dans les services publics, là, il n'y a même pas une Labatt Bleue. Je les comprends d'être fâchées.

Le premier ministre est censé être pragmatique. Ça va prendre combien de démissions de plus, combien de milliers de démissions de plus dans nos écoles, dans nos hôpitaux pour qu'il les respecte puis qu'il leur offre... donne une offre qui les respecte?

C'est quoi, la priorité du premier ministre, cet automne : régler ses comptes avec les syndicats ou avoir une bonne entente pour les Québécois puis les Québécoises?

**La Présidente :** La réponse du premier ministre.

### **M. François Legault**

**M. Legault :** Oui. Mme la Présidente, pour la première fois dans l'histoire du Québec, lors de la dernière négociation de conventions collectives, on a fait des offres qui étaient différenciées. On se rappellera qu'à plusieurs reprises j'ai demandé à Québec solidaire s'ils étaient d'accord, puis on n'a pas eu de réponse.

Donc, rappelons qu'on a augmenté de façon importante, là, on parle en moyenne de 18 %, les enseignants, les éducatrices, les préposés aux bénéficiaires. Cette année, on veut le faire pour les psychologues.

Maintenant, Mme la Présidente, là, ça fait deux fois qu'il utilise l'expression que j'ai utilisée. Ce que je disais, c'est que, quand on négocie, par exemple, avec les infirmières, les syndicats nous demandent, en bon québécois, là, de la Labatt Bleue pour tout le monde, donc les mêmes augmentations pour tout le monde. Nous, ce qu'on dit, c'est qu'une infirmière qui travaille à temps plein devrait avoir une meilleure augmentation qu'une infirmière à temps partiel, une infirmière qui travaille de nuit devrait avoir une meilleure augmentation qu'une infirmière qui travaille de jour, une infirmière qui travaille dans une région éloignée devrait avoir une meilleure augmentation qu'une infirmière qui travaille dans les grands centres. Ça, là, c'est ce qu'on propose. Mais évidemment les syndicats s'y opposent, avec l'appui de Québec solidaire.

**La Présidente :** Première complémentaire.

### **M. Gabriel Nadeau-Dubois**

**M. Nadeau-Dubois :** Je suis d'accord avec le premier ministre, il est l'expert des offres différenciées. Quand il a négocié avec le patron de la SAQ, là, il lui a donné 13 % d'augmentation en une année. Quand il a négocié avec le bon «chummy» au ministre de l'Économie, là, le P.D.G. d'Investissement Québec, il lui a donné 19 % en une année. Pour les infirmières, pour tout le monde, c'est 9 %...

**Des voix :** ...

**La Présidente :** Je suis debout. Ça avait bien commencé. Je vais vous écouter brièvement, M. le leader du gouvernement, très brièvement.

**M. Jolin-Barrette :** Mme la Présidente, le chef du deuxième groupe d'opposition fait en sorte d'utiliser, dans ses questions, des propos qui sont notamment blessants. Et je pense qu'on doit s'attendre à un certain niveau, Mme la Présidente, à la hauteur de nos fonctions.

**La Présidente :** Je vous rappelle...

**Une voix :** ...

**La Présidente :** Je vous rappelle — merci, M. le leader — de faire attention, attention aux motifs indignes, attention aux termes, aussi, employés. Je vous demande de poursuivre. Vous avez... Ah! M. le leader du deuxième groupe, je vous écoute également.

**M. Leduc :** ...question de règlement... (panne de son) ...ne veut qu'interrompre mon collègue. Passons aux choses sérieuses.

**La Présidente :** Non, j'avais tranché. Je vous écoute, mais j'avais tranché. Faites attention aux propos et motifs indignes quand on... Je ne vais pas répéter les termes que vous avez employés, mais on comprend qu'il s'agit de motifs indignes.

Donc, vous avez quand même du temps de parole, 10 secondes, on vous écoute. On poursuit.

**M. Nadeau-Dubois** : C'est vrai que c'est différencié. Pour les gens qui sont déjà en haut de l'échelle, il y a toujours de l'argent, puis, pour les gens qui sont au milieu puis en bas de l'échelle, il n'y a pas d'argent. C'est ça, la CAQ. C'est très, très différencié.

**La Présidente** : La réponse du premier ministre.

#### **M. François Legault**

**M. Legault** : Mme la Présidente, je le répète, on a augmenté de façon plus importante le salaire des enseignantes, parce qu'il y a plus de femmes; éducatrices, plus de femmes; préposées aux bénéficiaires, plus de femmes.

Maintenant, il s'amuse à parler de l'augmentation des députés. Est-ce que son député de Rosemont va la prendre, oui ou non, l'augmentation des députés? Est-ce que tous ses députés de Québec solidaire vont la prendre, ou non, l'augmentation de salaire?

**La Présidente** : Deuxième complémentaire.

**Des voix** : ...

• (10 h 40) •

**La Présidente** : Deuxième complémentaire. On vous écoute.

#### **M. Gabriel Nadeau-Dubois**

**M. Nadeau-Dubois** : Une chose est sûre, Mme la Présidente : de l'autre côté de la Chambre, tout le monde va la prendre au complet. Ils se sont levés en cette Chambre pour se mettre 30 % dans les poches, tout le Québec l'a vu.

Pendant ce temps-là, ce qui est vraiment important, c'est ce que vivent les femmes, surtout, et les hommes dans nos services publics. Ce monde-là nous ont sauvés pendant la pandémie, ils travaillent fort puis ils ont vu leur pouvoir d'achat diminuer. Le minimum du respect, c'est de leur mettre, sur la table de négo, une offre qui fait en sorte qu'ils ne perdent pas de pouvoir d'achat. Ça, c'est un geste concret pour protéger les Québécois...

**La Présidente** : La réponse du premier ministre.

#### **M. François Legault**

**M. Legault** : M. le Président...

**La Présidente** : Pardon? Madame!

**M. Legault** : Mme la Présidente — excusez-moi — le chef de Québec solidaire est en train de nous dire : Moi, je ne prendrai pas l'augmentation de salaire, mais certains de mes collègues de Québec solidaire vont prendre l'augmentation de salaire. Je ne trouve pas ça gentil pour ses collègues.

**La Présidente** : En question principale, je reconnais le...

**Des voix** : ...

**La Présidente** : Silence, je vous prie, je suis debout et je parle. En...

**Une voix** : ...

**La Présidente** : M. le leader du gouvernement, je vous entends.

En question principale, je reconnais le député d'Hochelaga-Maisonneuve. On vous écoute, il n'y a que vous qui avez la parole.

### **Rémunération des stages étudiants**

#### **M. Alexandre Leduc**

**M. Leduc** : Merci. En mars dernier, on a adopté une motion unanime ici pour reconnaître le statut de salarié aux étudiants et étudiantes stagiaires du secteur public. On parle des stages en éducation, en travail social, en soins infirmiers, en éducation à la petite enfance. On parle d'une majorité de femmes, puis, on le sait, les femmes qui font un stage ont deux fois moins de chances d'être rémunérées que leurs vis-à-vis masculins.

Témoignage d'une étudiante en soins infirmiers : «Je n'arrête jamais. [...]Les jours de semaine, je vais à l'école, j'ai mes stages. Le soir, j'étudie, je fais mes travaux, mes préparations de cours et de stages. La fin de semaine, je travaille de nuit, de jour, de soir, en rotation et toujours en fonction des besoins de l'hôpital.» Moi, je pense que ce genre de dévouement là, Mme la Présidente, ça mérite un salaire décent, pas juste des mercis et des bravos.

Quand est-ce que le gouvernement va enfin poser un geste concret, un geste féministe pour assurer la rémunération des stages dans le secteur public? Combien de sessions on va attendre encore? Combien d'autres rentrées gâchées par l'inaction de la ministre?

**La Présidente :** La réponse de la ministre de l'Enseignement supérieur.

**Mme Pascale Déry**

**Mme Déry :** Merci beaucoup, Mme la Présidente. Et merci pour cette question très pertinente. Je sais que les associations étudiantes sont avec nous aujourd'hui. Je les ai rencontrées il y a quelques semaines aussi. Je les rencontre régulièrement. Et la rémunération des stages fait partie des enjeux sur lesquels on travaille, des dossiers sur lesquels on travaille, qui avancent rondement. Alors, je demande aux gens d'être patients, mais j'ai eu ces discussions-là, au cours des dernières semaines, et je suis très, très consciente des revendications à ce niveau-là. Et c'est vrai, et M. Legault... en fait, le premier ministre l'a déjà... M. le premier ministre l'a déjà mentionné à quelques reprises, c'est une priorité, aussi, de rémunérer certains stages dans le secteur public.

Alors, on travaille de manière concertée avec plusieurs ministères, dont le ministère de l'Éducation, dont le ministère de la Santé, parce que ça relève, évidemment, de certains autres de mes collègues, donc ça prend une action concertée, mais je peux vous dire que les travaux avancent. J'attends que le ministère de l'Enseignement supérieur nous monte, au cabinet, les différents scénarios sur lesquels on travaille depuis déjà quelques mois, mais, bien avant que la motion soit adoptée, on avait déjà mis comme priorité la rémunération des stages. Alors, je peux vous dire qu'on travaille là-dessus. Je vais voir ce qu'on va me présenter, on va analyser la meilleure façon de compenser ces stages-là, mais on travaille là-dessus puis on avance. Merci.

**La Présidente :** Première complémentaire.

**M. Alexandre Leduc**

**M. Leduc :** Il y a trois ans, la CAQ sortait de son chapeau les bourses Perspective. C'était la réponse un peu maladroite, un peu incomplète à la rémunération des stages. Or, la rumeur circule à l'effet que vous allez financer la rémunération éventuelle des stages en coupant dans des bourses Perspective, on déshabillerait Paul pour habiller Pierre.

Est-ce que la ministre peut s'engager à ne retirer aucune bourse Perspective à aucun programme qui bénéficiera d'une éventuelle rémunération des stages?

**La Présidente :** La réponse de la ministre.

**Mme Pascale Déry**

**Mme Déry :** Merci beaucoup, Mme la Présidente. Et je suis extrêmement surprise par cette rumeur qui circule, parce que, honnêtement, il n'y a pas de rumeur, puis on va clore ça tout de suite. Les bourses Perspective, c'est un programme extrêmement généreux, qui fonctionne très bien. On ne coupera pas le budget dans les bourses Perspective pour payer la rémunération des stages. Ça n'a jamais été évoqué, ça n'a jamais été le cas. Les associations étudiantes sont ici. Alors, écoutez, je sais très bien qu'on est en campagne électorale dans Jean-Talon, mais il y a bien une limite à faire de la politique sur le dos des étudiants et des jeunes, là.

**Des voix :** ...

**La Présidente :** M. le leader du deuxième groupe, je vous écoute brièvement.

**M. Leduc :** ...on ne peut pas dire qu'on fait de la politique sur le dos des gens.

**La Présidente :** Moi, je vous dirai seulement : Attention dans vos propos. Jusqu'à présent, tout était quand même dans les normes. Petit rappel. M. le leader, brièvement.

**M. Jolin-Barrette :** La ministre de l'Enseignement supérieur peut très bien énoncer une vérité. Et, de ce côté-ci, on a des principes, contrairement à Québec solidaire... ont des principes à géométrie variable.

**Des voix :** ...

**La Présidente :** Non. Alors, Mme la ministre, vous aviez complété votre réponse. La question, deuxième complémentaire. On vous écoute, vous avez 30 secondes. Silence, je vous prie.

**M. Alexandre Leduc**

**M. Leduc :** Tant mieux pour les bourses Perspective, bonne nouvelle. Mais j'étais en point de presse, tantôt, avec les étudiants, étudiantes, puis ça fait des années qu'ils demandent la rémunération des stages. Mon collègue ici avait

commencé le débat dès 2017. Les étudiants nous écoutent en ce moment, ils sont dans les gradins. Ils veulent plus que des intentions, ils veulent payer leurs loyers, ils veulent payer leur épicerie.

Pourquoi la ministre n'est pas capable de s'engager? Et j'aimerais paraphraser ma collègue de Verdun : C'est quoi, la date?

**La Présidente :** Mme la ministre.

#### **Mme Pascale Déry**

**Mme Déry :** Alors, j'aimerais bien rassurer tout le monde : on est engagés dans ce processus-là. Je me suis déjà engagée, il y a plusieurs mois déjà, et les associations étudiantes le savent, je leur ai parlé. Je suis très transparente à ce niveau-là avec tout le monde. Il y a plusieurs enjeux sur lesquels on travaille, et, au cours de l'automne, il y aura éventuellement, sur certains dossiers, certaines annonces.

Je vous dis que, dans la rémunération des stages, on avance rondement. C'est un processus complexe, c'est quand même un chantier complexe. Il va falloir savoir de quelle manière on va compenser certains stages, quels stages, dans certains domaines publics, vont être compensés. C'est pour ça qu'on a un effort concerté actuellement. Il y a plusieurs mesures qu'on a mises de l'avant. La rémunération des stages est un enjeu, mais il y a plusieurs mesures, en parallèle, qu'on a mises de l'avant...

**La Présidente :** En terminant.

**Mme Déry :** ...pour soutenir les étudiants, au cours des derniers mois. Vous les connaissez, ces mesures-là, on a l'occasion d'en parler souvent...

**La Présidente :** En question principale, je reconnais le député de l'Acadie.

#### **Effets de la pénurie de main-d'oeuvre sur le système de justice**

##### **M. André Albert Morin**

**M. Morin :** Mme la Présidente, la justice, au Québec, est au bord du gouffre. Les délais augmentent dans les causes criminelles, civiles, familiales et à cause, notamment, de l'exode du personnel judiciaire. Ça craque de partout. Il y a un manque de greffières, greffiers, huissiers-audienciers. Ces employés essentiels se sentent abandonnés, leurs salaires sont non concurrentiels.

Le député de Borduas disait en 2017 : Les délais dans le système de justice, c'est inacceptable. C'était après l'arrêt Jordan. La CAQ est à l'aube de sa sixième année, et le député de Borduas est ministre de la Justice depuis trois ans.

Qu'est-ce que le ministre de la Justice répond au député de Borduas sur l'état du système?

**Des voix :** ...

**La Présidente :** Pas de bravo. La réponse du ministre de la Justice.

##### **M. Simon Jolin-Barrette**

**M. Jolin-Barrette :** Mme la Présidente, le système de justice, là, ça a toujours été un défi constant de tous les gouvernements, mais on est en train de faire les choses différemment. On est en train, Mme la Présidente, de transformer le système de justice, de l'amener vers la modernisation, ce que les libéraux n'ont pas réussi à faire. En collaboration avec ma collègue la présidente du Conseil du trésor, on est présentement en processus de reclassification, Mme la Présidente, justement, pour faire en sorte que les greffiers audienciers, les adjointes à la magistrature, les huissiers-audienciers puissent, Mme la Présidente, avoir un classement d'emploi qui correspond à leurs tâches, à leurs tâches qui sont fort importantes dans le système de justice. Puis il faut comprendre que, sans eux, le système de justice ne pourrait pas fonctionner, mais c'est un travail conjoint, Mme la Présidente, l'efficacité du système de justice et les ressources qui y sont présentes.

Présentement, il y a des postes d'affichés en chambre criminelle et pénale, suite à l'entente avec la direction de la Cour du Québec. Mais il ne faut jamais oublier qu'en matière criminelle et pénale l'impact d'une décision unilatérale de la direction de la cour, de changer unilatéralement le ratio, a eu des impacts dans le système de justice. Je l'avais dit, le DPCP l'avait dit, la Commission des services juridiques l'avait dit, pour dire...

**La Présidente :** En terminant.

**M. Jolin-Barrette :** ...il ne faut pas changer ça unilatéralement, il va y avoir des conséquences. Et on vit, présentement, les conséquences.

• (10 h 50) •

**La Présidente :** Première complémentaire.

**M. André Albert Morin**

**M. Morin :** Maintenant, Mme la Présidente, j'aimerais vous parler des arrêts de procédures. J'ai été procureur de la couronne pendant plus de 30 ans. Des arrêts de procédures, j'en ai déposé à la cour, puis ce n'est pas de gaieté de coeur, croyez-moi. Ça a un impact sur la société, sur les victimes.

J'aimerais savoir, aujourd'hui : Est-ce que le ministre de la Justice en a déjà déposés, des arrêts de procédures, à la cour? Est-ce qu'il sait ce que ça fait aux victimes, particulièrement dans les dossiers d'agression sexuelle?

**La Présidente :** M. le ministre de la Justice.

**M. Simon Jolin-Barrette**

**M. Jolin-Barrette :** Je me demande si le député de l'Acadie a questionné ses collègues du Parti libéral pour savoir pourquoi ils n'avaient pas modernisé le régime d'indemnisation des victimes d'actes criminels durant toutes ces années-là. Je l'avais proposé à sa prédécesseure à de nombreuses reprises. À chaque mois, à chaque jour, on avait des personnes victimes qui n'étaient pas couvertes par le régime d'indemnisation. Pourquoi est-ce que le Parti libéral ne voulait pas le faire? Parce que ça coûtait trop cher. Vous étiez trop chéaps avec les victimes pour faire en sorte de leur octroyer les sommes nécessaires.

**Des voix :** ...

**La Présidente :** Oui, je vais vous écouter, M. le leader de l'opposition officielle. Brièvement. Je vous écoute, mais...

**M. Derraji :** Premièrement, ce n'est pas un mot en français, Mme la Présidente. Il faut qu'il le retire et qu'il réponde à la question du collègue, qui est très pertinente.

**La Présidente :** Moi, je vous... (panne de son) ...il n'est pas dans le lexique. Faites attention à vos propos. Faites attention à vos propos et... Il est dans le lexique? Il est dans le lexique. Alors, je vous demanderai de le retirer, M. le ministre.

**M. Jolin-Barrette :** ...le Parti libéral était trop pingre. Prenez l'abolition du délai de prescription en matière d'agression sexuelle, Mme la Présidente. Le Parti libéral refusait d'abolir la prescription pour faire en sorte que les victimes d'agressions sexuelles puissent obtenir réparation. Puis vous me dites, aujourd'hui, que je suis insensible à la réalité...

**La Présidente :** En terminant.

**M. Jolin-Barrette :** ...des victimes de violence sexuelle au Québec?  
On a mis en place un tribunal spécialisé. Vous devriez...

**La Présidente :** Deuxième complémentaire.

**M. André Albert Morin**

**M. Morin :** Mme la Présidente, ça craque de partout, en justice. La situation est tellement grave que les procureurs doivent négocier des peines à rabais.

J'aimerais rappeler au ministre que sa mission est de maintenir, au Québec, un système de justice accessible et de favoriser la confiance des citoyens. À l'aube de la sixième année du gouvernement caquiste, le gouvernement est incapable de remplir sa mission de l'État de donner confiance au public en matière de justice.

Qu'est-ce que le ministre a à nous répondre?

**La Présidente :** M. le ministre.

**M. Simon Jolin-Barrette**

**M. Jolin-Barrette :** Mme la Présidente, on travaille avec tous les acteurs du système de justice. C'est pour ça que j'ai relancé la Table Justice, qui va faire en sorte d'avoir des propositions conjointes. Le gouvernement du Québec a fait en sorte de déployer des ressources pour le système de justice.

Mais moi, je vais avoir... j'ai une question pour la députée de l'Acadie. Lui, quand il était procureur et qu'il se présentait devant la cour, avec son dossier prêt, devant la cour, et se faire dire : On n'a pas de date à vous offrir, il y a des victimes, il y a des accusés, mais la cour refuse de siéger, comment aurait-il réagi comme procureur? Moi, à titre de Procureur général, ça me fâche, et c'est pour ça que j'en appelle à la collaboration de tous les acteurs, et surtout de penser aux personnes victimes...

**La Présidente :** En terminant.

**M. Jolin-Barrette** : ...et de faire en sorte d'avoir des délais qui sont raisonnables.

**La Présidente** : En question principale, je reconnais la députée de Mercier.

### **Abolition des frais de garde en milieu scolaire**

#### **Mme Ruba Ghazal**

**Mme Ghazal** : Merci, Mme la Présidente. Le gouvernement de la CAQ nous dit qu'il en fait assez pour aider les familles avec la crise du coût de la vie. Pourtant, ceux qui ont perdu le plus de pouvoir d'achat, bien, c'est la classe moyenne. Et en ce moment on vit la rentrée scolaire la plus coûteuse de l'histoire du Québec. C'est un fardeau immense pour les parents qui envoient leurs enfants à l'école publique gratuite. Tout coûte extrêmement cher. Il faut faire quelque chose. Si la CAQ manque d'idées, nous, à Québec solidaire, on est très généreux pour leur en proposer.

Il y a quelque temps, j'ai proposé de doubler le supplément pour les fournitures scolaires. J'ai reçu beaucoup de témoignages de parents qui me disaient qu'ils étaient contents de cette proposition-là, mais qu'il y a une autre facture extrêmement élevée, c'est celle des services de garde dans les écoles. Ça peut représenter jusqu'à 1 600 \$ par enfant par année. Imaginez, pour les familles nombreuses, comment le fardeau est immense.

Est-ce que le gouvernement de la CAQ est prêt à étudier la proposition de Québec solidaire d'abolir les frais de garde pour donner un peu d'oxygène aux familles du Québec qui n'y arrivent plus?

**La Présidente** : La réponse du ministre de l'Éducation.

#### **M. Bernard Drainville**

**M. Drainville** : Mme la Présidente, d'abord, je pense que la première chose qu'on doit dire, c'est qu'on est très conscients que la hausse du coût de la vie impose un fardeau supplémentaire aux familles, aux parents. On en est conscients. Et c'est pour ça, Mme la Présidente, qu'on a offert de l'aide aux familles depuis qu'on est là. Il y a eu plusieurs mesures qui ont été prises pour réduire le fardeau financier des familles. Quand on a décidé, par exemple, d'abolir la taxe famille du Parti libéral, on a donné une chance aux familles. Quand on a augmenté les allocations familiales, on a donné une chance aux familles. Quand on a baissé les taxes scolaires, on a aidé des familles. Quand on a augmenté le montant pour l'achat des effets scolaires, on a aidé les familles. Quand on a augmenté la gratuité des projets particuliers de 200 \$ à 300 \$, on a aidé les familles. Et je pourrais donner d'autres exemples.

Maintenant, Mme la Présidente, dans le cas des frais de garde, bon, il faut savoir que les frais de garde, d'abord, ils ont été plafonnés, et c'est mon prédécesseur qui l'a introduite, cette mesure-là. Dorénavant, c'est plafonné à 3 \$.

**La Présidente** : En terminant.

**M. Drainville** : Avant, les tarifs pouvaient s'élever jusqu'à 22 \$. Je continuerai.

**La Présidente** : Première complémentaire.

#### **Mme Ruba Ghazal**

**Mme Ghazal** : ...ça peut aller jusqu'à 9,20 \$ par jour. On n'est plus dans les années 60, là, ça n'a plus sa raison d'être, d'avoir des frais de service de garde parce que les deux parents travaillent. Il n'y a pas de mère qui est à la maison, qui attend que l'enfant vienne dîner. Une facture de 1 600 \$, là, pour beaucoup de familles, ce n'est pas un choix, ce n'est pas une option, ils sont obligés de le payer. Donc, comment est-ce que la CAQ peut justifier que des familles paient ce montant-là, qui est énorme, alors qu'on envoie nos enfants à l'école publique gratuite? C'est ça qu'elle est supposée être, gratuite. Donc, j'aimerais l'entendre.

Est-ce qu'il est prêt quand même à envisager la possibilité de les abolir?

**La Présidente** : M. le ministre.

#### **M. Bernard Drainville**

**M. Drainville** : Alors, ce que j'allais dire, Mme la Présidente, c'est qu'auparavant les tarifs variaient de 4 \$, presque 5 \$, à 22,50 \$. Et, en 2022, on a adopté, donc, un cadre qui limite la hausse, en fait, qui limite le montant maximal qui peut être facturé. Et, après ça, c'est au conseil d'établissement de décider du tarif. C'est 3 \$ maximum, mais c'est le conseil d'établissement qui décide, et sur lequel conseil siègent des parents, Mme la Présidente. Alors, les parents peuvent jouer un rôle dans la détermination des tarifs. Et il n'y a rien dans la loi qui interdit l'adoption d'un tarif famille.

**La Présidente** : En terminant.

**M. Drainville :** On pourrait très bien décider d'avoir un tarif famille pour les services de garde. Ça, on devrait le regarder dans les conseils...

**La Présidente :** Deuxième complémentaire.

**Mme Ruba Ghazal**

**Mme Ghazal :** Bien, moi, je m'adresse au ministre de l'Éducation. Lui, il a le pouvoir d'abolir les frais de service de garde. Les familles, là, elles n'y arrivent plus, c'est beaucoup trop cher. Même les efforts que le gouvernement a faits ne sont pas suffisants. Si le ministre entend les parents comme moi, je les entends... Ils nous le disent, ils m'envoient leurs factures, ils disent : Ça n'a pas de bon sens, j'ai une famille nombreuse, je n'y arrive pas, avec la crise du coût de la vie, le coût de l'épicerie, du logement, etc. Ça coûte extrêmement cher.

Donc, j'aimerais quand même entendre le ministre, s'il est prêt à envisager la possibilité de les abolir, tout simplement, pas uniquement de remettre la décision entre les mains...

**La Présidente :** M. le ministre.

**M. Bernard Drainville**

**M. Drainville :** Mme la Présidente, on aide les familles depuis cinq ans. Je vais vous donner un exemple très concret : l'allocation famille. Alors, avant 2018, 4 818 \$, mettons 5 000 \$ pour une famille biparentale de trois enfants. Avec la bonification, l'allocation familiale est maintenant de 7 842 \$. C'est une augmentation de 2 614 \$, une augmentation de 63 %. C'est un exemple parmi d'autres, mais ce que je vous dis, c'est qu'on est très sensibles au sort des familles et on investit pour les aider.

Bon, maintenant, est-ce qu'on peut en faire plus? Est-ce qu'on devrait en faire plus?

**La Présidente :** En terminant.

**M. Drainville :** La réponse, c'est oui. Il y aura un budget, éventuellement, et on verra, à ce moment-là, l'aide supplémentaire qu'on pourra apporter.

**La Présidente :** En question principale, je reconnais maintenant le chef du troisième groupe d'opposition.

**Demande d'enquête sur les disparités régionales touchant le prix de l'essence**

**M. Paul St-Pierre Plamondon**

**M. St-Pierre Plamondon :** Mme la Présidente, hier, le premier ministre qualifiait les propositions du Parti québécois de théoriques, notamment sur le fait d'enquêter sur le cartel du pétrole. Au lieu de se moquer de nous, j'invite le premier ministre à s'intéresser à ce qui se passe dans son propre caucus.

Cet été, le député de Beauce-Sud a fait une excellente sortie. Constatant une inexplicable et inexcusable disparité des prix à la pompe dans sa région, il a écrit une lettre au Bureau de la concurrence fédéral afin de demander une enquête sur le prix de l'essence. Je l'ai félicité, c'était en juin dernier, et je tiens à le féliciter à nouveau en cette Chambre. Ce n'est pas rien, ce n'est pas rien...

**Des voix : ...**

**M. St-Pierre Plamondon :** Je vous entends rire. Ce n'est pas rien, avoir un député qui en fait davantage que l'ensemble du Conseil des ministres afin d'obtenir justice vis-à-vis les pétroliers. Je veux rappeler que le ministre de la Capitale-Nationale, lui, n'était carrément pas au courant du gonflement des prix dans la région de Québec.

En juillet, ce sont encore des députés de la CAQ qui ont mené la charge, et non des ministres. Je veux saluer les députés de Gaspé et de Bonaventure, qui ont fait parvenir une lettre similaire au Bureau de la concurrence fédéral pour exprimer leur frustration. Évidemment, malgré ces demandes, le bureau fédéral continue de dormir au gaz. C'est comme ça depuis des décennies.

Et donc, malgré le fait que tous les signaux pointent vers un cartel, est-ce que le premier ministre est d'accord avec ses propres députés? Et, si oui, constatant l'inaction du fédéral, est-ce qu'il peut s'engager à mandater notre Office de protection du consommateur pour mener une enquête sur la disparité des prix...

**La Présidente :** La réponse du premier ministre.

**M. François Legault**

**M. Legault :** Bien, Mme la Présidente, on va marquer la date, le 13 septembre. On est d'accord, le chef du troisième groupe d'opposition et moi, on a d'excellents députés, à la CAQ. Je suis d'accord, on a d'excellents députés, à la CAQ. Et le ministre de...

**Des voix :** ...

**La Présidente :** Ça allait tellement bien!

**Des voix :** ...

**La Présidente :** Je suis debout. Je suis debout.

**Des voix :** ...

**La Présidente :** M. le leader! Ne vous interpelez pas d'un côté ou l'autre de la Chambre. Et, M. le député de Matane-Matapédia, je vous ai entendu. Ne vous interpelez pas. On a bien écouté la question du chef du troisième groupe d'opposition. Maintenant, on écoute la réponse du premier ministre. Merci, M. le leader.

**M. Legault :** Bon, il y en a qui ne vieillissent plus lentement que d'autres.

Mme la Présidente, suite aux propositions qui ont été faites par des députés de la CAQ, le ministre de l'Économie a demandé à la Régie de l'énergie de regarder toute la question, effectivement, du prix du carburant.

Mme la Présidente, ce que je disais hier, c'est que, pendant que la CAQ donnait des chèques, augmentait l'aide sociale, baissait les impôts, on avait un chef du Parti québécois qui a dit, tenez-vous bien : On ne baissera jamais les impôts, «not on my dead body». Ça, ça va bien, de quelqu'un qui dit : C'est important, le français.

Maintenant, Mme la Présidente, on a baissé les impôts. Puis hier, sur Twitter, X, le chef du Parti québécois a dit : Finalement, on a changé d'idée, on n'augmenterait pas les impôts, on ne ramènerait pas les impôts où ils étaient avant que le gouvernement de la CAQ les baisse. Donc, changement, autre virage au Parti québécois.

**La Présidente :** Première complémentaire.

#### **M. Paul St-Pierre Plamondon**

**M. St-Pierre Plamondon :** Mme la Présidente, il y avait une excellente chronique, récemment, dans *La Presse*, qui s'intitulait *L'art de faire semblant*. On appuie ici un mandat à la Régie de l'énergie, mais ce n'est pas ça, la question. La question, c'est la concurrence. Donc, comme le dit le député de Beauce-Sud, la régie va traiter de la question des marges de profit, mais on ne sera pas plus avancés sur le fait qu'on a un cartel qui fixe les prix et vole les gens à la pompe.

Est-ce que le premier ministre va appuyer notre demande d'enquête par l'Office de la protection du consommateur ou est-ce qu'il va se croiser les bras et encore attendre après le fédéral?

**La Présidente :** La réponse du premier ministre.

#### **M. François Legault**

**M. Legault :** Oui. Je me garderais une petite gêne, à la place du chef du troisième groupe d'opposition, quand il parle de l'art de faire semblant, faire semblant de vouloir mettre à jour les finances d'un Québec souverain puis de remettre ça après les élections partielles dans Jean-Talon pour ne pas parler de référendum puis de souveraineté.

Mme la Présidente, effectivement, ce qu'il faut voir, c'est si les marges de profit ont été exagérées chez les pétrolières. C'est ça que la Régie de l'énergie va faire puis c'est ça qui doit être fait.

• (11 heures) •

**La Présidente :** Deuxième complémentaire.

#### **M. Paul St-Pierre Plamondon**

**M. St-Pierre Plamondon :** Mme la Présidente, pour septembre 2023, à Québec c'est 1,82 \$; Saguenay, 1,65 \$; Chaudière-Appalaches, 1,77 \$; Outaouais, 1,67 \$. Ça fait des mois que ça dure.

Je ne peux pas croire que le premier ministre trouve ça normal. Il expliquera ça aux gens de Jean-Talon, s'il ose faire du porte-à-porte, mais la réalité, c'est qu'il choisit de rester les bras croisés, alors qu'on a les leviers ici, à Québec, pour enquêter et briser la fixation des prix par les pétrolières.

**La Présidente :** La réponse du premier ministre.

#### **M. François Legault**

**M. Legault :** Oui. Mme la Présidente, pendant que le Parti québécois demande une commission parlementaire par semaine, nous, on a augmenté l'aide sociale de 50 %. On a donné 2 000 \$ par année aux 70 ans et plus qui sont à bas revenus. On a donné un chèque de 600 \$ pour les personnes qui gagnent moins de 50 000 \$. On a baissé les impôts, entre autres, pour la classe moyenne. On a baissé les taxes scolaires. On a baissé les stationnements dans les hôpitaux. On a enlevé la taxe libérale sur les services de garde.

Mme la Présidente, pendant que le Parti québécois demande des comités, des commissions, des tables, des sommets...

**La Présidente** : En terminant.

**M. Legault** : ...nous, on agit.

**La Présidente** : Alors, cela met fin à la période de questions et de réponses orales.

Comme il n'y a pas de votes reportés, nous allons passer à la rubrique Motions sans préavis. Pour ce faire, je cède la place maintenant au deuxième vice-président. Bonne journée, tout le monde.

#### **Présence de M. Alexis Wawanoloath, ex-parlementaire de l'Assemblée nationale**

**Le Vice-Président (M. Lévesque)** : Alors, bonjour à tous. On m'informe, et je pense que c'est vrai, là, en tout cas je vais vérifier, on aurait le plaisir d'accueillir et de souligner la présence dans les tribunes de l'ex-député d'Abitibi-Est, M. Alexis Wawanoloath.

#### **Motions sans préavis**

Alors, Mmes et MM. les députés, nous allons maintenant passer à la rubrique Motions sans préavis. Et, en fonction de nos règles et de l'ordre de présentation des motions sans préavis, je reconnais un membre formant l'opposition officielle, et je suis maintenant prêt à reconnaître Mme la députée de Mille-Îles.

**Mme Dufour** : Merci, M. le Président. Alors, je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec le député de Maurice-Richard, le député des Îles-de-la-Madeleine et la députée de Vaudreuil. Alors :

«Que l'Assemblée nationale prenne acte que le taux de propriété au Québec a connu un recul lors du recensement de 2021, pour la première fois en près de 50 ans;

«Qu'elle prenne acte que les mises en chantier domiciliaires ont chuté dramatiquement de 36 % au Québec et plus particulièrement de 54 % à Montréal, alors que les villes de Toronto et Vancouver connaissent de véritables embellies;

«Qu'elle rappelle que selon l'Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec, le prix médian d'une maison unifamiliale au Québec a augmenté de 70,1 %, soit 178 000 \$, depuis l'automne 2018;

«[...]Qu'elle constate que l'accès à la propriété est un rêve qui échappe à une part grandissante de la population québécoise, notamment les jeunes familles;

«Qu'enfin, elle demande au gouvernement du Québec de mettre en place des mesures visant à favoriser l'accès à la propriété, et ce d'ici la fin de la présente année.»

Merci, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Lévesque)** : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

**Une voix** : ...

**Le Vice-Président (M. Lévesque)** : Il n'y a pas de consentement.

Alors, je suis maintenant prêt à reconnaître un membre du deuxième groupe d'opposition, et je reconnais M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

#### **Demander au gouvernement de viser l'élimination de l'insécurité alimentaire dans les écoles**

**M. Nadeau-Dubois** : Merci, M. le Président. Je demande le consentement de cette Assemblée pour présenter la motion suivante conjointement avec la députée de Saint-Laurent, le député de Matane-Matapédia et la députée de Vaudreuil :

«Que l'Assemblée nationale déplore l'augmentation de l'insécurité alimentaire dans les écoles québécoises;

«Qu'elle rappelle que l'accès des enfants à une alimentation saine est un facteur déterminant de l'égalité des chances et de la réussite éducative;

«Qu'elle salue la mobilisation grandissante d'organismes communautaires et de la société civile en faveur d'une plus grande sécurité alimentaire des enfants;

«Qu'elle reconnaisse l'expertise de ces organismes;

«Qu'enfin, l'Assemblée nationale demande au gouvernement [du Québec] de viser l'élimination de l'insécurité alimentaire dans les écoles du Québec.»

**Le Vice-Président (M. Lévesque)** : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

**M. Lévesque (Chapleau)** : Oui, M. le Président. Il y a consentement, sans débat.

**Mise aux voix**

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Il y a consentement. Alors, est-ce que cette motion est adoptée?

**Des voix :** Adopté.

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Adopté. Alors, je suis... Oui, M. le leader du deuxième groupe d'opposition.

**M. Leduc :** Très rapidement, est-ce qu'on pourrait envoyer copie de cette motion au Chantier pour un programme d'alimentation scolaire universel au Québec, s'il vous plaît?

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Ce sera fait avec plaisir, M. le leader.

Je suis maintenant prêt à reconnaître un membre du troisième groupe d'opposition, et je cède la parole à M. le député de Matane-Matapédia.

**Demander au gouvernement de mandater un organisme afin de faire enquête sur l'absence de concurrence dans le milieu de l'essence**

**M. Bérubé :** M. le Président, je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec la députée de Saint-Laurent, le député de Maurice-Richard et la députée de Vaudreuil, la motion suivante :  
«Que l'Assemblée nationale constate les disparités du prix de l'essence entre la Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches et les autres régions du Québec;

«Qu'elle reconnaisse que ces disparités touchent particulièrement les citoyens de la Capitale-Nationale;

«Qu'elle demande au gouvernement de mandater l'Office de la protection du consommateur ou tout autre organisme compétent afin de lancer une enquête sur l'absence de concurrence dans le milieu de l'essence.»

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Merci beaucoup, M. le député. Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

**M. Lévesque (Chapleau) :** Oui, M. le Président. Il y a consentement, sans débat.

**Mise aux voix**

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Alors, il y a consentement. Est-ce que cette motion est adoptée?

**Des voix :** Adopté.

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Adopté. Je suis maintenant prêt à reconnaître un membre formant le gouvernement, et je cède la parole à M. le ministre de la Culture et des Communications.

**Rendre hommage à Mme Denise Bombardier, journaliste, essayiste, auteure et animatrice, et offrir des condoléances à sa famille et à ses proches**

**M. Lacombe :** Merci, M. le Président. Je sollicite le consentement de l'Assemblée afin de débattre de la motion suivante conjointement avec la députée de Mont-Royal—Outremont, la députée de Mercier, le député des Îles-de-la-Madeleine et la députée de Vaudreuil :

«Que l'Assemblée nationale rende hommage à Mme Denise Bombardier, qui s'est éteinte le 4 juillet dernier;

«Qu'elle salue sa carrière remarquable à titre de journaliste, essayiste, auteure et animatrice;

«Qu'elle reconnaisse son apport à la vie culturelle québécoise et, en particulier, à la production littéraire de langue française;

«Qu'elle offre ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches;

«Qu'enfin, l'Assemblée nationale observe une minute de silence en sa mémoire.» Merci.

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

**M. Lévesque (Chapleau) :** Oui, M. le Président, vous avez compris qu'il y a consentement pour un débat de deux minutes par intervenant dans l'ordre suivant : le ministre de la Culture et des Communications, la députée de Mont-Royal—Outremont, la députée de Mercier et le député de Matane-Matapédia.

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Alors, je comprends qu'il y a consentement pour débattre de cette motion, un débat de deux minutes par intervenant et quatre intervenants. Et je cède donc la parole, comme premier intervenant, à M. le ministre de la Culture et des Communications.

**M. Mathieu Lacombe**

**M. Lacombe :** Merci, M. le Président. Le 4 juillet dernier, une figure incontournable du paysage médiatique québécois nous a quittés. Polémiste, essayiste, journaliste, animatrice et romancière, notamment, Mme Denise Bombardier a fait rayonner le Québec bien au-delà de ses frontières. Donc, j'aimerais aujourd'hui saluer la mémoire de cette grande dame qui laisse une marque indélébile sur notre société.

• (11 h 10) •

À la fois forte, sensible et déterminée, Denise Bombardier a non seulement marqué le Québec, mais aussi toute la francophonie. Son amour profond pour la langue française, je dirais même un amour ardent et très combatif, en a fait une remarquable ambassadrice de la culture québécoise. Pour elle, protéger sa langue constituait un geste d'ouverture vers les autres francophones de partout dans le monde, et non une position de repli.

On se souviendra évidemment de son franc-parler. Elle ne craignait pas de dire ce qu'elle pensait. Elle était capable de défendre ses idées jusqu'au bout. Une femme très audacieuse, qui n'avait pas froid aux yeux.

Grâce à ses qualités de fonceuse, à sa passion pour la politique, pour les sujets de société, pour l'actualité, Denise Bombardier a su mener une riche carrière de plus de 30 ans à Radio-Canada puis dans d'autres médias par la suite, notamment comme chroniqueuse au *Devoir* puis au *Journal de Montréal*.

Sa prise de position sur l'affaire Matzneff, on s'en rappelle, à une époque bien différente de la nôtre, a aussi contribué à faire briller la force de ses convictions ici comme partout dans le monde, un sens des convictions qui a été porté, évidemment, par son immense talent de communicatrice.

Denise Bombardier ne faisait pas toujours l'unanimité, c'est vrai, et je dirais même que c'est tout à son honneur, mais tous et toutes lui reconnaissent de grandes qualités intellectuelles, une redoutable habileté à analyser notre société et une enviable combativité.

Donc, à tous les proches et à tous les amis de cette amoureuse indéfectible de notre belle langue et de notre culture, qui a marqué le Québec et dont on va se souvenir longtemps, j'offre, au nom de tous les collègues et en moi-même, nos plus sincères condoléances. Merci.

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Merci beaucoup, M. le ministre. Et je cède maintenant la parole à Mme la députée de Mont-Royal—Outremont.

**Mme Michelle Setlakwe**

**Mme Setlakwe :** Merci, M. le Président. Deux petites minutes sont nettement insuffisantes pour adéquatement souligner l'apport de Mme Denise Bombardier à la société québécoise. Je mettrai en valeur son amour du français et son apport incommensurable à la place des femmes au Québec.

Son discours insistant non seulement sur la place du français au Québec, mais sur sa qualité a contribué à la réflexion collective sur ces enjeux. Ses vues sur le français et tant d'autres sujets ne vacillaient pas selon la tendance du moment, elle est restée cohérente et insistante. Les Québécois devaient non seulement protéger leur langue, mais bien la parler et l'écrire.

À une époque où les femmes commençaient à peine à prendre leur envol dans l'espace public, Denise Bombardier perce le milieu télévisuel et prend les commandes de plusieurs émissions d'affaires publiques. Sa rigueur, son professionnalisme et sa curiosité intellectuelle lui donnent des lettres de noblesse que peu de ses pairs masculins détiennent.

Pour une génération de femmes, Denise Bombardier constitue un tremplin vers la liberté d'opinion. Elle leur donne confiance de s'exprimer en tant que femme et d'exiger le respect des hommes. Elle leur dit que leurs opinions sont aussi importantes que celles de leurs pères, leurs frères ou leurs maris. Elle leur dit qu'elles ont le droit de penser et de s'exprimer. Le Québec perd une pionnière, une femme forte et courageuse.

Mme Bombardier était aussi une mère, une épouse, une amie. Mes collègues et moi offrons nos plus sincères condoléances à sa famille et ses proches. Elle est partie beaucoup trop vite et laissera un grand vide.

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Merci beaucoup, Mme la députée. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Mercier.

**Mme Ruba Ghazal**

**Mme Ghazal :** Merci beaucoup, M. le Président. Mme Denise Bombardier, chroniqueuse, romancière, essayiste, productrice, animatrice de télévision et polémiste, nous a quittés le 4 juillet dernier des suites d'un cancer fulgurant, entourée de ses proches.

Fière Montréalaise, elle a été élevée sur Le Plateau—Mont-Royal. Elle est recrutée à 12 ans pour faire des entrevues dans une émission pour enfants à Radio-Canada. Détentriche d'un baccalauréat en arts en 1964, d'une maîtrise en science politique de l'Université de Montréal en 1971 et d'un doctorat en sociologie de la Sorbonne en 1974, Mme Bombardier aura atteint les sommets académiques. Elle aura même été membre active du Rassemblement pour l'indépendance nationale.

Une animatrice de télévision coriace, elle aura animé plusieurs émissions, dont *Présent International*, *Hebdo dimanche*, *Le Point*, *Entre les lignes*, *Noir sur blanc*, *Raison Passion*. Elle est une figure incontournable de notre petit écran depuis de très nombreuses années. Mme Bombardier aura marqué le Québec. Tout le monde, aujourd'hui, se rappelle de son intervention en 1990 sur le plateau de l'émission de Bernard Pivot, *Apostrophes*, face à Gabriel Matzneff.

Au nom de ma formation politique, je joins ma voix pour offrir à nouveau mes plus sincères condoléances à sa famille, ses proches et ses amis. Merci beaucoup.

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Merci beaucoup, Mme la députée. Et je cède maintenant la parole à M. le député de Matane-Matapédia.

**M. Pascal Bérubé**

**M. Bérubé :** M. le Président, le 4 juillet dernier, nous avons appris le départ de Denise Bombardier, que certains appelaient «Madame B». Journaliste, essayiste, auteure, animatrice, Denise Bombardier disait tout haut ce que d'autres pensaient tout bas, et heureusement. Denise était à son aise dans les controverses. Elle connaissait l'art de la satire, elle savait décocher des pointes. Elle avait, en un mot, le don, j'ai envie de dire, voltairien du trait d'esprit. Elle conjugait à son talent rare pour la polémique une fidélité sans faille à ses convictions, progressistes, certes, féministes, assurément, et indépendantistes, faut-il le rappeler.

J'ose une comparaison qui l'aurait peut-être fait sourire. Malgré qu'elle ait été de tous ces combats, Denise n'a jamais donné le bon Dieu sans confession à quiconque, et c'est sans doute pourquoi Denise manque tant au Québec d'aujourd'hui. Elle en était cette conscience, elle avait ce bon sens qui, avec répartie, savait nous remettre à notre place parfois. N'a-t-elle pas disparu au moment même où partout dans la francophonie retentissait son vibrant plaidoyer pour le droit des enfants, des jeunes filles en particulier? Il en fallait, du front et de la conscience parfaitement claire pour dénoncer comme elle l'a fait la conduite scandaleuse et criminelle d'un auteur sur le plateau de Bernard Pivot, dans un pays où les vedettes littéraires semblaient au-dessus de tout soupçon. Denise a eu ce front, elle avait cette conscience claire, sûre de ce qui est juste et qui ne recule devant rien.

Il faut dire que Denise s'était fait la main. Elle a été la première femme au Québec à animer une émission télévisée d'affaires publiques, ce qui n'était pas une mince affaire. Donc, elle a reçu sur son plateau aussi bien René Lévesque, Pierre-Elliott Trudeau, l'écrivaine française Benoîte Groult, Georges Simenon, la première ministre d'Israël Golda Meir, le président français Valéry Giscard d'Estaing et son successeur, François Mitterrand.

Nous retenons donc de Denise Bombardier le courage intellectuel, l'intégrité, l'éloquence, l'amour de la langue française, beaucoup, et le sens des convictions. Je nous souhaite collectivement, au Québec, que nous maintenions cet héritage, que nous suivions son exemple et débattions respectueusement, comme elle a su le faire, n'hésitant pas à être en désaccord, mais dans le plus profond respect des opinions. Denise nous a légué l'exemple. Je souhaite qu'elle nous ait également légué la force de le suivre.

Merci, M. le Président, de nous permettre de rendre hommage à une femme qui a livré ses opinions, mené plusieurs combats en étant profondément Québécoise et profondément éprise de son peuple, qu'elle aimait tant. Merci.

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Merci beaucoup, M. le député. Est-ce que cette motion est adoptée?

**M. Lévesque (Chapleau) :** ...vote électronique, s'il vous plaît.

**Mise aux voix**

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Alors, on demande... le vote électronique est demandé. Alors, j'invite l'ensemble des collègues à utiliser le petit boîtier et à utiliser son droit de vote.

• (11 h 20) •

Alors, le vote est maintenant terminé. Mme la secrétaire générale.

**La Secrétaire :** Pour : 111  
Contre : 0  
Abstentions : 0

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** La motion est adoptée. Alors, les collègues, je vous invite, s'il vous plaît, à bien vouloir vous lever et d'observer une minute de silence en la mémoire de Mme Denise Bombardier.

• (11 h 21 — 11 h 22) •

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Je vous remercie. Vous pouvez vous asseoir.

**Avis touchant les travaux des commissions**

Alors, nous poursuivons à la rubrique Avis touchant les travaux des commissions. Alors, à la rubrique... Tout d'abord, oui, M. le leader adjoint du gouvernement.

**M. Lévesque (Chapleau) :** Oui. Merci, M. le Président. J'avise cette Assemblée que la Commission des institutions poursuivra les consultations particulières et les auditions publiques sur le projet de loi n° 32, la Loi instaurant l'approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux, aujourd'hui, après les avis touchant les travaux des commissions jusqu'à 12 h 50 et de 15 h à 18 h 15, à la salle Marie-Claire-Kirkland;

La Commission de la santé et des services sociaux poursuivra l'étude détaillée du projet de loi n° 15, la Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace, aujourd'hui, après les affaires courantes jusqu'à 13 heures et de 15 heures à 18 h 30, à la salle Pauline-Marois;

La Commission des finances publiques entreprendra l'étude détaillée du projet de loi n° 27, la Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions, aujourd'hui, après les affaires courantes jusqu'à 13 heures, à la salle Louis-Joseph-Papineau;

La Commission des relations avec les citoyens poursuivra les consultations générales et auditions publiques sur le cahier de consultation intitulé *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027* aujourd'hui, après les avis touchant les travaux des commissions jusqu'à 12 h 50 et de 15 heures à 18 h 15, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine;

La Commission de l'économie et du travail poursuivra les consultations particulières et les auditions publiques sur le projet de loi n° 29, la Loi protégeant les consommateurs contre l'obsolescence programmée et favorisant la durabilité, la réparabilité et l'entretien des biens, aujourd'hui, de 15 heures à 17 h 25, à la salle Louis-Joseph-Papineau.

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Merci beaucoup, M. le leader adjoint du gouvernement.  
À la rubrique Renseignements sur les travaux de l'Assemblée. Donc, il n'y en a pas.

### Affaires du jour

La période des affaires courantes étant terminée, nous allons maintenant passer aux affaires du jour, et je cède à nouveau la parole à M. le leader adjoint du gouvernement.

**M. Lévesque (Chapleau) :** Oui. Merci beaucoup, M. le Président. Je vous demanderais de bien vouloir appeler l'article 3 du feuilleton, s'il vous plaît.

### Projet de loi n° 23

#### Reprise du débat sur l'adoption du principe

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** À l'article 3 du feuilleton, l'Assemblée reprend le débat ajourné le 12 septembre 2023 sur l'adoption du principe du projet de loi n° 23, Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation.

Et je suis prêt à reconnaître la prochaine intervenante, et ce sera Mme la députée de Saint-Laurent.

#### Mme Marwah Rizqy

**Mme Rizqy :** Merci beaucoup, M. le Président. Donnez-moi un moment pour me dégager un peu d'espace.

Alors, projet de loi n° 23, pour ceux qui se joignent à nous, c'est un projet de loi qui vise quoi, en fait? Corriger l'autre réforme, qui était le projet de loi n° 40, qui a été adopté sous bâillon, sous pression, alors que ça ne fait même pas... à peine trois ans que la loi n° 40 est présentement en contestation juridique après un revers assez important en Cour supérieure. Récemment, le gouvernement a choisi d'aller en appel, à notre grande surprise, car la décision du tribunal était quand même assez éloquent, très précise, un peu plus de 100 pages, pour nous dire à quel point que le gouvernement avait écourté les débats et qu'il fallait respecter les droits, les droits constitutionnels de notre propre charte, hein, la charte québécoise.

Donc, j'étais surprise de voir que le gouvernement, in extremis, dépose son appel au lieu de se dire : Bien, cette fois-ci, on va collaborer, on va travailler, on va écouter. On va écouter les gens, particulièrement dans la communauté anglophone, qui ont des droits de dire que ce n'est pas des citoyens de seconde classe, d'essayer de comprendre comment on peut vraiment s'assurer de remettre la réussite éducative l'enjeu numéro un au Québec. Pas des chicanes : réussite éducative.

Alors qu'on n'a même pas fait le bilan de la dernière réforme du gouvernement caquiste, on plonge dans une nouvelle réforme avec un ministre en Éducation qui est nouveau, pas nouveau en politique, c'est son retour, mais je trouve assez surprenant qu'un ministre qui n'a même pas encore un an de métier en poste en Éducation pense déjà avoir compris le réseau de l'éducation pour déposer une autre réforme de gouvernance scolaire. Généralement, lorsqu'on arrive en poste et qu'on est nouveau, on prend le temps de bien saisir toutes les particularités du réseau, tous les vrais besoins du réseau.

Je vous avoue candidement, M. le Président, je suis à l'aube, moi aussi, de ma sixième année en politique et, en éducation, même si ça fait bientôt six ans que je suis porte-parole, j'apprends encore. Il y en a énormément à apprendre. Alors, ma grande surprise, c'est de voir quelqu'un arriver en poste et se dire : Ma priorité en éducation, c'est une gouvernance scolaire.

Or, permettez-moi de revenir sur nos priorités pour nous, le Parti libéral du Québec, la réussite éducative. Comment qu'on apprend à l'école, M. le Président? Première des choses, un enseignant qualifié, pas un adulte, un enseignant. Ça s'apprend, être enseignant. Moi, je suis allée, hein, faire de la suppléance. J'ai beau avoir déjà été professeure à l'université, ça n'a rien à voir lorsqu'on arrive dans une classe de cinquième année et que, devant nous, se dressent des élèves, certains qui n'ont pas grand besoin d'aide, ils sont vraiment très, très, très rapides, plus rapides, même, que l'enseignante, et d'autres que, non, ont besoin d'une attention plus soutenue. Est-ce qu'on compare la composition de la classe? Mais il faut le vivre pour le comprendre. Si je vous dis que, sur 22 élèves, vous en avez 17 avec des plans d'intervention, ce n'est pas exagéré. Je l'ai vécu puis je l'ai vu. Quand on vous dit que l'orthophoniste va arriver, elle va arriver éventuellement parce qu'elle doit aussi se promener dans d'autres écoles, parce qu'elle aussi son poste est précaire, c'est un emploi à temps partiel. Quand on est chanceux, on a un emploi à temps plein, mais divisé sur différentes écoles.

Puis cet enjeu d'avoir un enseignant, je me rappelle comme si c'était hier, 2018, ma première année ici, au salon bleu, j'étais assise juste là, je me suis levée puis j'ai dit : Un instant! Pourquoi vous foncez tête baissée avec les

maternelles quatre ans mur à mur quand nous, on croit, au Parti libéral, à faire du sur-mesure, alors que l'enjeu... on voulait ajouter des élèves dans une nouvelle classe pour du préscolaire non obligatoire, mais qu'on n'arrive même pas à avoir des enseignants dans des classes obligatoires au primaire et au secondaire. On m'avait dit à l'époque : Ah! vous sortez des épouvantails, Mme la députée de Saint-Laurent.

Aujourd'hui, résultat des courses, un record jamais vu dans l'histoire du Québec. On nous dit, dans le rapport de la Vérificatrice générale du Québec : Il manque beaucoup d'enseignants et qu'il y a, présentement dans le réseau, près de 30 000 enseignants non qualifiés.

Ici, je veux vraiment faire une distinction. Il y a ce que nous appelons les légalement qualifiés, ceux qui ont un bac en mathématiques, en français, en littérature, pouvaient avoir un baccalauréat en histoire, en chimie, en physique et décider de faire le grand saut pour devenir enseignant, et vous allez faire ce qu'on appelle une maîtrise qualifiante. Eux, on les appelle les enseignants non légalement qualifiés, mais ils sont qualifiés, mais ils doivent faire leur brevet, mais c'est ce brevet-là qui prend du temps et c'est ça qu'on doit accélérer pour s'assurer qu'il soit disponible beaucoup plus rapidement sous différentes formules, pour pouvoir accélérer le temps que ça prend à former en matière... plus en pédagogie, un enseignant qui est non légalement qualifié.

Mais il y a ceux qui ne sont pas qualifiés, et c'est là que je veux vraiment attirer votre attention parce que, via une demande d'accès à l'information, on a découvert quoi? Mais que, dans les enseignants non qualifiés... dans les enseignants non légalement... pardon, dans les enseignants qui ne sont pas qualifiés, via une demande d'accès à l'information, on note qu'il y en a qui ont tout simplement un D.E.C., d'autres une attestation d'études collégiales, d'autres un diplôme d'études secondaires, mais ils sont dans une classe.

• (11 h 30) •

Et, quand on dit qu'on ne doit pas niveler vers le bas, bien, j'appelle au sens du devoir le ministre de l'Éducation, de dire : Bien, écoutez, on est rendus là. On est rendus là. Je ne peux pas vous garantir qu'il va y avoir un enseignant. Je ne peux pas vous garantir qu'il va y avoir un enseignant non légalement qualifié, mais on va avoir un adulte. On est rendus là. Je l'ai écouté dans son entrevue à Paul Arcand et j'ai senti quelqu'un qui a jeté l'éponge. M. le ministre, vous n'avez pas le droit de jeter l'éponge. À titre de ministre de l'Éducation, vous avez une obligation de résultat. La mission de l'État, l'éducation, c'est un droit au Québec, et ce droit doit être rempli convenablement avec un enseignant, pas une personne qui a 18 ans. Aller à l'école, ce n'est pas aller s'asseoir et surfer sur le Net, c'est apprendre. Il y a des apprentissages, le savoir qui doit être transmis, savoir, savoir faire, savoir être aussi. Et malheureusement, ce ne sera certainement pas une personne de 18 ans qui vient à peine de compléter son secondaire cinq qui va aller transmettre ces connaissances-là alors que cette personne est encore en apprentissage.

Dans le rapport de la Vérificatrice générale du Québec, qu'est-ce qu'elle indique? Parce qu'il faut prendre le temps de lire. Elle dit la chose suivante : Quand j'ai demandé au ministère de l'Éducation ses données, ils m'ont répondu que je ne les avais pas. Ils n'ont pas les données. Or, ils les avaient. Donc, c'est l'équipe de la VG qui est allée dans les banques de données du ministère de l'Éducation pour fouiller à leur place. En gros, M. le Président, ce que les centres de services scolaires, les directions d'école remplissent ce qu'on appelle des infolettres, des infocollectes. Donc, les infocollectes sont complétées, sont transmises au ministère de l'Éducation, mais, après ça, là, elles sont tablettées. Personne ne regarde ce qu'on leur envoie. C'est l'équipe de la Vérificatrice générale qui a fait le ménage là-dedans pour découvrir que nous avons 30 000 enseignants non qualifiés au Québec et non légalement qualifiés, alors que ça devrait être fait par le ministère de l'Éducation.

Alors, c'est pour ça que je... Permettez-moi de prendre un petit peu de recul. On fait un projet de loi parce que le ministre dit : Ça me prend plus de données. Vraiment? Parce que les infocollectes sont remplies par le monde du réseau de l'éducation. Nous, on a des enseignants qui prennent le temps de remplir les demandes du ministère de l'Éducation. Nous avons des directions d'école qui remplissent les infocollectes. On a des D.G. au Québec qui envoient les infocollectes. Dans le ministère de l'Éducation, on n'a personne pour traiter l'information parmi les 1 000 fonctionnaires. On n'a pas besoin d'un projet de loi pour ça, M. le Président. Ce qu'on a besoin, c'est du leadership, puis de dire à la machine, quand on demande aux gens du réseau d'éducation qui ont déjà de la broue dans le toupet de remplir des infocollectes, bien, de s'assurer que cette information-là soit, par la suite, traitée.

Et, oui, nous, au Parti libéral du Québec, on est pour les tableaux de bord, on adore les tableaux. Vous comprendrez que moi, je travaille avec beaucoup de tableaux. On y croit, mais on croit aussi au sens de la responsabilité ministérielle. Ça suffit, de toujours dire que c'est la faute des autres. Non. Il y a un ministre en poste, et c'est à lui de s'assurer que son ministère roule rondement. On ne peut pas toujours pointer du doigt par le bas.

Et, dans le rapport de la V.G. vous comprendrez que je l'ai lu, puis il est très important, ce rapport-là, il a été déposé au mois de mai, hein, toujours très, très frais, pourquoi qu'on a des enseignants qui sont qualifiés, donc ceux qui ont fait un baccalauréat de quatre ans pour être enseignants, qui quittent la profession? Entre 20 % à 25 % d'entre eux vont quitter la profession dans les cinq premières années. Imaginez une jeune fille pleine d'espoir, commence son bac, quatre ans avec des stages, pas tous rémunérés malheureusement, puis on le demande qu'ils soient rémunérés, arrive à l'école, première journée, soit elle ou une de ses trois autres collègues quitteront la profession dans les cinq premières années. Ça, là, c'est des ressources que nous perdons, qui sont formées, mais c'est aussi des rêves que nous perdons. Parce qu'il y a des gens qui nous disaient : Moi, j'ai rêvé d'être enseignante, mais, quand je suis arrivée à l'école, j'ai désenchanté.

Pourquoi on les perd, M. le Président? Je n'ai pas la réponse, moi, mais la Vérificatrice générale, elle l'a, la réponse. Elle l'a écrit aussi. Il faut lire les notes de bas de page. Elles sont importantes dans un rapport. C'est indiqué qu'en moyenne ça peut prendre jusqu'à sept ans, obtenir une permanence. Donc, on a besoin d'eux. On n'arrête pas de crier sur toutes les tribunes : On a besoin de vous, embarquez avec nous, mais on ne vous offrira pas un emploi qui mène à la permanence. Or, dans la convention nationale, là, les conventions collectives, là, c'est écrit noir sur blanc : après deux ans,

vous êtes supposé être permanent. Mais, quand on vous offre un emploi de suppléance, quand on nous offre d'avoir un emploi à temps partiel, quand on vous offre un contrat, donc être contractuel, ça ne mène pas à la permanence. Donc on vient contourner cette règle de permanence là. Donc quelqu'un qui, imaginez, là, commence en septembre dans une école, cette personne adore son école, adore sa classe, rendue au mois de juin, lors de la fin des classes, son emploi est terminé. Et elle apprend, la semaine de la rentrée, pas la semaine d'avant, là, la semaine de la rentrée scolaire, elle reçoit un appel, si elle reçoit un appel, parce que, sinon, c'est elle qui doit appeler : Ah! finalement, on a besoin de toi au centre de services scolaire, mais tu n'iras pas dans la même école, tu vas changer d'école, puis ça se peut que tu fasses deux écoles différentes, parce qu'on n'est pas sûrs si on est capables de te donner une tâche à temps complet à telle école, ou, si tu es chanceuse, tu peux avoir la même école, mais tu vas avoir différentes tâches. Ça se peut que tu enseignes l'histoire, la géographie, ah! chimie, peut-être. Ah! es-tu bonne en anglais? Parce qu'on a aussi besoin de toi en anglais.

Bien, c'est pour ça que les gens sont un petit peu découragés. Non seulement votre emploi est précaire, ne mène pas à la permanence, mais, au mois de juin, on vous dit bye-bye, et, au mois d'août, à la rentrée des classes, vous n'avez pas le temps de préparer vos cours, là, à la rentrée des classes, la semaine de la rentrée, on vous appelle puis on vous dit : Bien, voici votre nouvelle tâche ou plutôt vos nouvelles tâches, au pluriel. Nonobstant vos capacités, vous allez apprendre sur le tas, comme on dit. Ça, c'est un petit peu décourageant, mais c'est surtout énergivore. Après ça, on se demande pourquoi nos jeunes enseignants ont la langue à terre.

Et, quand j'entends un ministre de l'Éducation qui, je le rappelle, a été journaliste... Ça, M. le Président, vous le savez, un journaliste rapporte des faits. Puis habituellement, là, je dis «habituellement», là, on s'assure que, lorsqu'on se présente à un point de presse, que nos données sont bonnes. Rentrée scolaire, le 23 août, qu'avons-nous? Le ministre de l'Éducation fait un point de presse, tous les journalistes sont conviés, tout le monde arrive. Coup de tonnerre au Québec, le ministre de l'Éducation annonce à tous les parents, à tous les élèves, à tout le Québec : Nous avons un trou, il nous manque près de 9 000 enseignants. La panique est pognée solide. Ça, c'était le 23 août. Quelques heures après son point de presse, pas quelques journées après, la même journée, quelques heures après, les D.G. des centres de services scolaires disent : Minute, ce n'est pas tout à fait ça, le portrait, là, il ne nous en manque pas de 9 000. Les données que le ministre avait en sa possession pour faire son point de presse dataient du 14 août.

Je n'ai jamais vu ça, moi, un ministre qui se pointe à un point de presse avec des données qui sont déjà expirées, qui datent du 14 août, puis fait un point de presse avec quelque chose d'aussi explosif, sans valider que l'information qu'il va dire aux Québécois soit bonne. Alors, vous comprendrez que ça a été toute une commotion, au Québec. Je ne l'ai pas entendu s'excuser là-dessus pour sa méprise. Et je suis un petit peu étonnée de lui, parce qu'habituellement il est supposé être un petit peu plus rigoureux.

Mais revenons sur son annonce. Il dit : Les enseignants, là, on a aussi de la misère parce qu'ils ne veulent pas travailler à temps plein. Ah bon! Première fois que je l'entends, celle-là : des enseignants qui ne veulent pas travailler à temps plein. En pleine crise d'inflation, les gens veulent avoir un emploi à temps plein. Or, dans les offres d'emploi, M. le Président, en date du 14 août... La situation s'est résorbée, mais pas tant, il nous en manque actuellement 1 000, enseignants. Mais permettez-moi de revenir sur les offres d'emploi affichées en date du 14 août : sur les 8 555 postes d'affichés, 6 700 postes à temps partiel. Venez-vous-en dans nos écoles, on a besoin de vous, mais pas en tout temps. Quand même!

Alors, moi, je suis vraiment surprise aussi de ça. Le ministre de l'Éducation fait la promotion des emplois à temps partiel, au lieu de se poser la question — puis il aurait dû se poser la question depuis le rapport de la VG, du mois de mai, là : Pourquoi on n'est pas capables de recruter puis de retenir nos enseignants? Bien, évidemment, c'est sûr que ça n'aide pas lorsqu'on dit que les maternelles quatre ans, c'est moins exigeant, on peut faire une sieste puis apprendre par le jeu, là. C'est plus que ça, les maternelles quatre ans. D'ailleurs, je suis un petit peu étonnée, parce que le premier ministre avait déjà dit que les maternelles quatre ans allaient révolutionner le réseau d'éducation, puis aujourd'hui, avec le ministre de l'Éducation, on pense que la maternelle quatre ans, c'est pratiquement des classes de yoga. Il y a comme une disparité dans le discours. Alors, comment on fait pour attirer du monde avec des emplois précaires? C'est impossible.

• (11 h 40) •

M. le Président, savez-vous aussi que le personnel de soutien, c'est plus de 80 % des postes occupés par des femmes, aussi à temps partiel? Des 12 heures, des 15 heures. Comment on nourrit une famille à coup de 15 heures par semaine? Moi, je n'arriverais pas, eux autres non plus. C'est pour ça qu'ils quittent, on leur offre en ce moment des emplois à temps plein beaucoup mieux rémunérés. Les techniciens en éducation spécialisée, ceux qui doivent intervenir, là, avec des enfants qui, eux, peuvent avoir un trouble de comportement, par exemple, pourquoi on leur offre du temps partiel quand on a besoin d'eux à temps plein?

Quand j'ai fait le bulletin du ministre, bon, il était un petit peu choqué, j'avais donné un E pour «éché», puis il ne comprenait pas pourquoi. On apprend par les demandes de l'accès à l'information — donc, l'information existe, là, pas besoin du p.l. n° 23, là, on avait l'information — au niveau des violences dans les écoles, ça a explosé depuis la pandémie. Avez-vous entendu le plan d'action du ministre de l'Éducation depuis? Non. Nos enseignants doivent faire des demandes à la CNESST pour intervenir, pour que l'employeur s'assure de la sécurité des enseignants. Il y a même une décision du tribunal, qui est venu écrire noir sur blanc que, non, manger des coups à l'école ne fait pas partie des descriptions de tâches. Il faut le faire, se battre jusqu'au tribunal pour avoir ça. Est-ce que ça, c'est valoriser les enseignants? Est-ce que ça, ça permet de retenir les enseignants? La réponse, c'est non.

Tout ce que je vous dis, est-ce que vous l'avez vu dans le p.l. n° 23 ou bien dans les écoles? Non. Rétention du personnel? Non. Vétusté des écoles, ce n'est pas des farces, là, quand le journal titre *Le plafond tombe dans sept écoles au Québec*. Dans une autre école, on doit fermer parce que c'est tellement chaud que le plancher est glissant. Les gens tombent. Mais le premier ministre dit : Moi, je doute du portrait de vétusté des écoles parce que je pense que les D.G. ont pesé

sur le crayon. Avez-vous une preuve ou un commencement de preuve là-dessus? Non, c'est mon pif. Alors, comment on fait pour améliorer nos écoles lorsque le premier ministre doute du portrait? En ce moment, il disait : Faire plus, faire mieux. Bien, entre l'arrivée de la CAQ puis le gouvernement libéral, ça s'est détérioré. On est passés de 48 % de vétusté à 61 %. C'est pire. Ça, est-ce que c'est dans le projet de loi n° 23? Non, M. le Président.

Qu'est-ce qu'il y a dans le projet de loi n° 23? La grande priorité de la CAQ, le Conseil supérieur de l'éducation, bien, dans sa forme actuelle, on n'en a plus besoin. Je n'ai jamais entendu qui que ce soit... Et d'ailleurs tous ceux qui sont venus en commission ont tous dit que c'était une mauvaise idée. Le Conseil supérieur de l'éducation doit rester intact. On peut avoir un institut, mais cet institut national pourra avoir des données. Il n'y a personne qui est contre la vertu, là. On aime ça. C'est une bonne idée. Mais pourquoi on doit aller affaiblir le Conseil supérieur de l'éducation? Pourquoi avons-nous besoin d'un projet de loi pour avoir des données? Est-ce que le ministre est en train de dire qu'il n'est pas capable de parler avec sa fonction publique, avec son équipe de fonction publique, pour avoir des données qui existent? Parce que, quand il était en point de presse, là, le 23 août, ces données-là, il les avait. Le projet de loi n° 23 n'était pas adopté.

Le fameux comité pour l'INEE. Certains professeurs universitaires sont venus en commission à la demande du gouvernement. Ils ont insisté fort, hein, au bureau du leader, pour les avoir. Ils ne nous ont jamais dit pourquoi. Or, on a appris le pourquoi dans *Le Devoir*. Ils étaient dans un comité confidentiel, opaque et rémunéré, certains ont accepté la rémunération, d'autres n'ont pas accepté la rémunération, je tiens à le dire, qui pousse l'idée de l'INEE, l'institut national. Aucun d'entre eux n'a jugé bon, lorsqu'ils sont venus en commission, de divulguer cette apparence de conflit d'intérêts ou ce biais, non. Or, moi, ma question est : Pourquoi vous n'avez pas divulgué ça? Il me semble que l'honnêteté intellectuelle, c'est de dire : Si j'ai siégé dans un comité sur la création de l'INEE et qu'on me demande mon avis en commission parlementaire à des élus à l'Assemblée nationale du Québec, sur cette idée, bien, c'est sûr qu'on devrait juste dire : Bien oui, je suis pour, c'est ma propre idée. On aurait juste dit : Bien, O.K., parfait. Ça aurait été juste une question d'honnêteté intellectuelle. Ni le ministre n'a divulgué cette information-là... Aucun membre de son cabinet ne l'a divulgué et aucun des intervenants qui a siégé dans ce comité opaque et confidentiel ne l'a divulgué.

Ma question, c'est : À la demande de qui c'est resté secret? Avez-vous signé une entente de confidentialité? Si oui, pourquoi vous avez accepté ça? Il me semble qu'au Québec ce n'est quand même pas huit personnes qui vont réfléchir à l'éducation de 1,3 million d'enfants. Il me semble qu'on est capables de faire preuve de transparence au Québec. Il me semble.

En terminant, M. le Président, quelle a été ma surprise d'entendre le ministre de l'Éducation mettre la table pour les violences à caractère sexuel un mois après avoir reçu le rapport. Je vous rappelle les faits. Nous avons appris dans les journaux qu'un enseignant aurait mis enceintes non pas une, mais deux élèves. Je me suis levée en cette Chambre, le ministre de l'Éducation, je lui ai demandé la question suivante : Pourquoi vous ne déclenchez pas l'article 26? Il me semble que c'est un acte dérogatoire. Il dit : Ah! je ne peux pas, ça me prend une plainte. J'ai dit : Bien non, quand on lit l'article, vous êtes capable, vous avez même des pouvoirs d'enquête qui sont conférés à l'article 478.1 et suivants. Ces pouvoirs-là, d'enquête, vous les avez, comme ministre de l'Éducation, pourquoi vous ne faites rien? Alors là, j'ai envoyé la plainte écrite. Donc, c'est moi qui ai écrit une plainte pour activer le processus. Finalement, le ministre de l'Éducation décide de déclencher une enquête. On apprend par la suite que, dans une autre école, même affaire, il n'a pas mise enceinte, mais il a eu une relation inadéquate avec une mineure, une autre élève. On apprend que, dans une autre école, un enseignant avait commis des gestes inappropriés. Donc, ça se multiplie, là. Alors, finalement, le ministre fait la bonne chose, dit : Je vais faire une enquête générale. Il y a un rapport qui tombe, et, grosso modo, bien, nos écoles sont mal outillées, on doit en faire plus pour mieux protéger les élèves du Québec.

Ça, on est d'accord, au Parti libéral du Québec. Je vous rappelle, M. le Président, que la loi-cadre qui encadre les caractères sexuels au niveau de l'enseignement supérieur, c'est-à-dire collégial et universitaire, a été déposée par notre ancienne collègue, Mme Hélène David, dans la foulée du scandale #metoo. On l'a adoptée rapidement, vous vous rappelez, hein? Ça a été adopté rapidement. Personne n'était contre ça parce qu'on savait qu'il y avait une urgence d'agir. C'était la première étape. Mme David a toujours dit : Il faut aller plus loin, puis on était d'accord, au Parti libéral, il faut aller plus loin. Alors, nous, on a toujours dit au ministre de l'Éducation : Déposez un projet de loi pour les violences à caractère sexuel, pour les encadrer au niveau des écoles, c'est-à-dire le monde de l'éducation, primaire et secondaire.

Quand j'ai entendu, en point presse, le ministre de l'Éducation dire : Ah! je vais utiliser le projet de loi n° 23, qui est hautement contesté, je vais mettre des amendements pour les violences à caractère sexuel dans le projet de loi n° 23... M. le Président, là, ça ne fonctionne pas. On ne peut pas prendre un projet de loi hautement contesté puis mettre des amendements sur un dossier aussi sensible, aussi important mais aussi, surtout, consensuel, et l'imbriquer dans un projet de loi n° 23. Non, puis je vais vous dire le pourquoi.

Le projet de loi n° 23, là, il n'y a personne au Québec qui retient son souffle pour son adoption, personne. Je vous dis, ce n'est pas du tout une priorité dans le réseau de l'éducation. Par contre, encadrer les violences à caractère sexuel, il y a du monde qui, oui, retiennent leur souffle. Oui, ça, c'est attendu dans le réseau de l'éducation. Alors, moi, je demande au ministre de l'Éducation de s'élever au-dessus de toute la mêlée, faire preuve de leadership, de dire : J'ai entendu, cette fois-ci, le message, je suis d'accord, c'est tellement important, les violences à caractère sexuel dans nos écoles, que ça mérite d'avoir un projet de loi distinct. C'est tellement important et urgent, on va être capables de siéger tous ensemble puis de faire adopter ce projet de loi distinct. Non, je ne ferai pas de la politique partisane sur les violences à caractère sexuel, parce que c'est bien trop important, parce que nos enfants méritent mieux tout de suite.

Or, ça, M. le Président, c'est une de nos attentes, au Parti libéral du Québec, parce qu'il est hors de question, hors de question qu'on s'enfarge dans les fleurs du tapis avec le projet de loi n° 23 puis, pendant ce temps-là, des élèves attendent, le réseau scolaire attend que les violences à caractère sexuel soient encadrées. Et je trouve ça assez dommage, parce que ça fait quand même des années que nous en parlons. On est capables de le faire.

• (11 h 50) •

Permettez-moi de vous rafraîchir la mémoire aussi sur un autre enjeu qui est important. Rappelez-vous, lorsqu'on devait encadrer les manifestations aux abords des écoles. Moi, je m'en rappelle, c'est moi qui ai donné le projet de loi au gouvernement, le gouvernement l'a ajouté, avec aussi les centres de vaccination. Savez-vous quoi? Ça a été un des plus beaux moments, ici, que j'ai vécus à l'Assemblée nationale, on l'a adopté, ce projet de loi, en 48 heures, à l'unanimité. Pourquoi? Parce qu'on s'est dit : Protéger les enfants, c'est ce qu'il y a de plus important, puis on est capables de le faire. Je nous connais, je vous connais, on est capables d'adopter un projet de loi distinct pour les violences à caractère sexuel. Alors, ne faisons pas de politique là-dessus. Le projet de loi n° 23, si le ministre de l'Éducation est sage, bien, il devrait le mettre sur pause, attendre de voir ce qui va se passer en Cour d'appel. Mon petit doigt me dit que, si la décision de la Cour supérieure que j'ai lue, qui est aussi étoffée, ça risque d'être maintenu en Cour d'appel, alors, mettez sur pause le projet de loi n° 23, laissez la Cour d'appel et les procureurs du gouvernement du Québec aller plaider leur cause. Parce que, si la loi 40 est inconstitutionnelle, imaginez la loi 23, elle va juste être plus inconstitutionnelle. Et imaginez le scénario, on va repartir au tribunal avec une loi 23 plus constitutionnelle que la loi 40, qui va arriver au même résultat des courses, mais avec beaucoup d'argent des contribuables qui se seront mis dans la poche des avocats pour, finalement, se dire : Bien, effectivement, ce n'est pas constitutionnel.

Alors, des fois, il est sage de dire : Refaisons les devoirs, revoyons nos priorités. Si le ministre de l'Éducation se cherche des priorités, les violences dans les écoles, c'est important. Il devrait avoir un plan d'action pour lutter contre les violences dans les écoles. On l'attend encore. Les violences à caractère sexuel, les encadrer, on est capables de légiférer, le projet de loi existe déjà, on est capables d'immédiatement l'adopter.

Trouver des enseignants qualifiés, on peut le faire. On peut bonifier leurs conditions de travail, revoir la composition des classes. L'aide à la classe, c'était une bonne idée, ça émane de nous autres. Le gouvernement nous dit toujours : Faites des propositions. Bizarrement, quand ça a été notre proposition, les aides à la classe, ils n'ont jamais dit merci au Parti libéral, là. Puis nous, on a toujours dit : L'aide à la classe, ça peut aider, mais c'est une mesure parmi d'autres que nous devons établir. L'aide à la classe, ce n'est pas cette personne-là qui va venir vous aider avec un enfant qui est autiste. L'aide à la classe, ce n'est pas cette personne-là qui vous aider avec un enfant qui a un trouble de comportement. C'est pour ça qu'on a besoin d'orthophonistes, d'orthopédagogues. Nous avons aussi besoin de TES à temps complet.

Alors, donnons à ces employés, à ces professionnels et ces personnels de soutien, des permanences, des emplois à temps complet. Mettons fin à la précarité d'emploi. Il n'y a personne au Québec qui est capable de nourrir une famille à 15 heures par semaine, M. le Président, tout le monde le sait. Respectons nos enseignants. Nos enseignants, ils ne demandent pas la lune, ils demandent juste de rattraper le salaire moyen canadien. Ce n'est pas trop demander. C'est drôle, le premier ministre n'arrête pas de dire : Il faut rattraper l'Ontario, il faut rattraper l'Ontario, sauf pour le salaire des enseignants. Bizarre, hein? Mais le projet de loi n° 23, M. le Président, ne répond à aucune affaire qui est prioritaire pour le vrai monde dans notre réseau de l'éducation.

Vous allez me demander comment qu'on va voter pour ce projet de loi? Contre. Ce n'est pas une priorité dans le réseau de l'éducation, et il serait très mal venu, et je vais regarder la caméra, très mal venu de politiser le dossier des violences à caractère sexuel et l'imbriquer dans le projet de loi n° 23, alors que le ministre de l'Éducation sait pertinemment que c'est hautement contesté, le projet de loi n° 23. Faisons les choses correctement au nom des victimes, au nom des témoins qui ont osé dénoncer, au nom de ceux qui se sont battus pour libérer la parole. Assurez-vous, cette fois-ci, d'avoir un projet de loi qui est à la hauteur de votre fonction, un projet de loi distinct qui répond à un besoin urgent et immédiat. Si vous le faites, je ne pourrai que vous féliciter, M. le ministre. Merci, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Merci beaucoup, Mme la députée de Saint-Laurent.

Avant de poursuivre, je vous informe que deux débats de fin de séance se tiendront demain, le jeudi 14 septembre 2023. Le premier débat portera sur une question adressée par M. le député de l'Acadie à M. le ministre de la Justice concernant les délais et les arrêts de procédures inacceptables dans le système de justice. Le deuxième débat portera sur une question adressée par M. le député d'Hochelaga-Maisonneuve à Mme la ministre de l'Enseignement supérieur concernant la rémunération des stages.

Alors, revenons à l'article actuel du débat. Est-ce qu'il y a d'autres interventions? Alors, je n'en vois pas.

#### Mise aux voix

Alors, je suis maintenant prêt à passer aux voix. Le principe du projet de loi n° 23, Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation, est-il adopté?

**Des voix :** Adopté.

**Des voix :** Sur division.

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Adopté sur division. Alors, M. le leader adjoint du gouvernement.

#### Renvoi à la Commission de la culture et de l'éducation

**M. Lévesque (Chapleau) :** Oui. Merci beaucoup, M. le Président. Et donc, conformément à l'article 243 de notre règlement, je fais motion afin que le projet de loi n° 23, la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation, soit déféré à la Commission de la culture et de

l'éducation pour son étude détaillée et que le ministre de l'Éducation soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

#### Mise aux voix

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Merci beaucoup, M. le leader adjoint du gouvernement. Cette motion est-elle adoptée? Adopté. Alors, pour la suite de nos travaux, M. le leader adjoint.

**M. Lévesque (Chapleau) :** Oui. Merci beaucoup, M. le Président. Je vous demanderais de bien vouloir suspendre nos travaux à 15 heures, s'il vous plaît.

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Alors, afin de permettre le débat sur une affaire inscrite par les députés de l'opposition cet après-midi, les travaux sont suspendus jusqu'à 15 heures.

*(Suspension de la séance à 11 h 56)*

*(Reprise à 15 heures)*

**Le Vice-Président (M. Benjamin) :** Alors, bon après-midi à tous, donc, et à toutes. Je vous invite à prendre place. Nous allons commencer nos travaux.

#### Affaires inscrites par les députés de l'opposition

##### **Motion proposant que l'Assemblée déclare que l'absence de vision du gouvernement et de mesures suffisantes pour pallier les effets de la hausse du coût de la vie nuit à l'économie du Québec et à la prospérité des familles québécoises**

À l'article 37 du feuillet, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, M. le député de Marguerite-Bourgeoys présente la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale déclare que l'absence de vision et de mesures suffisantes proposées par le gouvernement caquiste en matière de logement, d'aide financière aux études, de soutien aux PME, de lutte à la pénurie de main-d'oeuvre et visant à pallier les effets de la hausse du coût de la vie nuit à l'économie du Québec et à la prospérité des familles québécoises.»

Je vous informe que la répartition du temps de parole pour le débat restreint sous la motion inscrite par M. le député de Marguerite-Bourgeoys s'effectuera comme suit : 10 minutes sont réservées à l'auteur de la motion pour sa réplique, 54 min 15 s sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement, 29 min 34 s sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 18 min 41 s sont allouées au deuxième groupe d'opposition, six minutes sont allouées au troisième groupe d'opposition, 1 min 30 s sont allouées à la députée indépendante. Dans le cadre de ce débat, le temps non utilisé par la députée indépendante ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies précédemment. Mis à part ces consignes, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps. Enfin, je rappelle à la députée indépendante que, si elle souhaite intervenir au cours du débat, elle a 10 minutes à partir de maintenant pour en aviser la présidence.

Je cède maintenant la parole à M. le député de Marguerite-Bourgeoys.

#### M. Frédéric Beauchemin

**M. Beauchemin :** Merci beaucoup, M. le Président. Le manque de vision avec des... sur des mesures suffisantes proposées par ce gouvernement-là, elles sont relativement... elle est relativement facile à voir, en fait, effectivement. Le manque de vision, c'est d'être capable de comprendre aussi les signes précurseurs, c'est de comprendre qu'est-ce qui a été indiqué dans les facteurs économiques, qu'est-ce qui a été indiqué et rapporté par les électeurs puis, de par la suite, prendre une décision avec une vue d'ensemble, avec une vision à long terme, l'objectif ici étant de faire en sorte que ce qu'on essaie de faire ici, à l'Assemblée nationale, c'est de mettre en place les processus pour faire que le Québec dans son ensemble puisse être mieux protégé, mieux soutenu, plus prospère, et ce, à long terme, pas simplement pour un mandat ou un cycle électoral.

Le manque de vision, il est vraiment sur plusieurs fronts. Si je peux juste prendre l'exemple de quelqu'un qui serait peut-être un peu moins bien voyant, quand on est un petit peu moins bien voyant, comme moi quand j'ai besoin de mes lunettes puis je me cherche, des fois, le matin, avant de venir ici, on ne voit pas très bien ce qui peut arriver. On voit, des fois, un petit peu embrouillé. On ne voit pas, des fois, un peu, clair. Donc, on a besoin de faire attention, parce que, si on ne le fait pas, on peut se blesser. Bien, c'est un peu l'image que je veux donner, dans le sens que, si on n'est pas capable d'être prévoyant, si on n'est pas capable d'avoir une vision, on peut faire mal à long terme à l'ensemble du Québec. Je ne veux pas faire... Je ne veux pas parler de la fondation Mira ici, là, ce n'est pas... besoin de quelqu'un pour nous guider tout le temps, mais on est capable de voir, avec l'ensemble des données qu'on a, la direction que le cycle économique va avoir, et donc les... les conséquences sur l'ensemble du Québec.

Les dernières années, on a été témoins, tous, de ce qui a été et ce qui est devenu les conditions gagnantes, si on peut dire, pour faire en sorte que l'inflation revienne après tant d'années, après les années 70, là, l'inflation revienne nous

hanter de façon significative. Plusieurs facteurs ont effectivement été au rendez-vous : l'économie qui a été arrêtée à cause du COVID, la reprise du cycle économique par la suite, les goulots d'étranglement à la grandeur de l'économie mondiale. Mais on est aussi tombés un peu pas mal dans l'électoratisme. Et je m'explique.

Les chèques à 500 \$, 400 \$ et 600 \$, là, ça, c'était vraiment inutile pour le concept d'aider les gens à long terme. À court terme, ça allait peut-être aider, mais ça a fait... ça a déplacé des dépenses qui étaient probablement plus comme farfelues, d'une certaine façon, pour certains, pour d'autres, c'était utile, puis pour certaines personnes, c'était totalement non utile.

La CAQ nous a fait trébucher encore plus significativement dans le monde inflationniste dans lequel nous sommes, et on en subit effectivement, donc, les conséquences. Mais la CAQ a oublié les gens les moins nantis de notre société. On a déjà eu des conversations avec le ministère, le ministre des Finances, lorsqu'on était dans le débat sur les régimes des rentes. Il y a 90 % des gens qui sont des gagnants, il y a 10 % des gens qui sont des perdants. J'ai trouvé ça un peu dur comme commentaire, j'ai trouvé ça un petit peu dur comme approche. Mais, si c'est les lentilles qui ont été utilisées pour définir l'aide à l'ensemble des Québécois, bien, il est clair qu'on a oublié, donc, des gens qui étaient extrêmement vulnérables dans notre société. Et les conséquences pour ces gens-là... eux ont non seulement perdu leur pouvoir d'achat, mais ils ont été oubliés, et maintenant ils sont encore plus susceptibles de tomber encore plus profond dans le cycle vicieux qu'est la pauvreté.

Parlons un peu du logement. La CAQ a nié l'enjeu du logement et d'accès à la propriété pendant des années. Aujourd'hui, on se retrouve accotés contre le mur avec ce manque de maisons. Les prix montent. Les logements, les loyers montent en flèche. L'absentéisme de la CAQ dans ce dossier a généré à lui seul de l'inflation.

On va s'entendre sur une chose : lorsque les gens ont besoin d'un chez-soi, ils vont tout faire pour y arriver. Et, à un moment donné, si on leur dit : Bien, ça va coûter juste un petit 10 % de plus, un petit 15 % de plus, un petit 20 % de plus, les gens vont arriver, en bout de piste, qu'ils n'auront pas le choix et ils vont le faire, et ça, ça va créer le cercle vicieux de l'inflation. Pour rétablir la situation, là, ça ne prend pas la tête à Papineau, ce n'est pas compliqué, il faut en construire plus. Le problème, c'est qu'il y a eu une baisse de 36 % des mises en chantier de juillet 2022 à juillet 2023, selon l'APCHQ. Ma collègue de Mille-Îles pourra en discuter davantage.

Concernant l'aide financière aux études, un autre secteur où est-ce que, justement, il y a eu ce problème, ce manque de vision là et d'arrogance de la part du gouvernement, on a vu le gouvernement du Québec prendre le 940 millions du gouvernement fédéral qui était destiné, initialement, pour les étudiants afin de s'en servir à d'autres fins. Et, d'ailleurs, c'est dans *Le Journal de Montréal* que Michel Girard a exposé le ministre, et, si je peux prendre deux petites secondes pour lire un passage, en fait la conclusion : «Pour [les] deux [dernières] années de [la] pandémie, le fédéral a ainsi octroyé au gouvernement caquiste des montants supplémentaires pour un total de 940 millions de dollars, lesquels devaient être destinés à la bonification de l'aide financière aux études postsecondaires.

«À la lumière des documents financiers portant sur les deux années de la pandémie de [la] COVID-19, dont les comptes publics fédéraux et [le rapport annuel] de gestion du ministère de l'Enseignement supérieur, le gouvernement Legault a manifestement dépensé ces 940 millions de dollars supplémentaires fédéraux à d'autres fins que l'aide aux études des étudiants québécois.»

**Le Vice-Président (M. Benjamin) :** ...

**M. Lévesque (Chapleau) :** ...qu'il est important de nommer les gens par leur titre, en cette Chambre, et... (panne de son) ...non parlementaires... (panne de son) ...simplement rappeler le collègue à l'ordre, s'il vous plaît. Merci.

**Le Vice-Président (M. Benjamin) :** Alors, je tiens à rappeler, effectivement, qu'en cette enceinte nous nommons les collègues par leur nom... non pas par leur nom, plutôt, mais par leur titre. Et aussi, évidemment, on va se cantonner aux propos en tout respect des règles et des normes parlementaires. Poursuivez, M. le député.

**M. Beauchemin :** Merci, M. le Président. Donc, ça, c'est deux facteurs, deux éléments qui sont un peu plus d'actualité, évidemment, l'habitation et cette prise de 940 millions à d'autres fins que pour les raisons principales pour lesquelles elles étaient enlignées, mais c'est ce qui détermine un peu ce manque de vision qui fait en sorte qu'en bout de piste c'est l'ensemble des Québécois qui paient. On stimule, on jette de l'huile sur le feu en donnant des chèques de 500 \$ à 600 \$ à tous les Québécois. On oublie les gens qui sont les moins nantis dans la société. On oublie d'augmenter le crédit à la solidarité, qui était une des recommandations les plus importantes de notre plateforme électorale, nous, les libéraux. On oublie d'aider ces gens-là. On oublie de... On ne veut pas discuter du panier de produits essentiels exempts de la TVQ, ce qui aurait été encore, évidemment, beaucoup plus utile pour les gens les moins nantis de la société, mais on fait plutôt de l'électoratisme en alimentant le feu, en envoyant de l'argent à des gens qui n'en ont pas besoin.

Comme je disais dans le texte de la motion, et du point de vue économique, la CAQ, là, elle a manqué le bateau, et ce sont maintenant tous les Québécois qui doivent en payer le prix.

• (15 h 10) •

Le logement, la CAQ, le premier ministre a vu la... En plus du logement, la CAQ, le premier ministre a vu la pénurie de main-d'oeuvre comme une bonne nouvelle. Il manque d'employés au point où des entreprises ferment ou déménagent à l'étranger. Le manque de main-d'oeuvre, et ma collègue pourra en parler un peu plus tantôt, mais le manque de main-d'oeuvre est tellement criant, a tellement été criant que, ça aussi, ça a été un facteur qui a fait gonfler l'inflation. Et puis c'est simple à comprendre, on n'a pas été capable de voir, même s'il y avait eu plusieurs rapports à ce sujet, que la pénurie de main-d'oeuvre était structurante. Elle était inévitable. C'était quelque chose qui allait s'en venir, qu'il fallait agir, qu'il fallait tout de suite mettre en place, et ça, je parle d'il y a deux, trois quatre ans... mettre en place des éléments pour que, justement, on puisse pallier à la pénurie de main-d'oeuvre.

Mais, en plus de ça, on n'a juste tout simplement pas voulu l'accepter. On l'a ignorée. Le premier ministre lui-même a même mentionné le fait que ça, c'était une mosus de bonne nouvelle parce que ça allait augmenter les salaires. Bien, et je vous montrerai l'article tout à l'heure, le Québec a eu la plus grande inflation des provinces canadiennes, et ça a été causé surtout par plusieurs facteurs, dont, justement, la pénurie de main-d'oeuvre.

La pénurie de main-d'oeuvre, juste pour qu'on retourne un peu en arrière... Évidemment, la guerre en Ukraine a été un signal pour tous les chefs d'entreprise que ce ne sera pas quelque chose d'envisageable, de refaire une chaîne de montage à l'extérieur du G20, peut-être même seulement le G7. On va s'entendre sur une chose que ça, ça va faire comme pression, c'est que ça va ramener, donc, sur nos propres terres ou des terres amies, nos chaînes de production, donc, un déplacement de la demande d'emploi. Et donc ceci va créer cette pression à la hausse pour la pénurie de main-d'oeuvre. Mais, en plus de ça, on a eu plusieurs années où est-ce que, justement, on n'avait pas un taux de naissances qui représentait les besoins à long terme de l'économie. Et donc on en est rendu à la situation où est-ce qu'on doit compenser avec de l'innovation et on doit compenser avec des nouveaux arrivants.

Donc, la réalité, c'est qu'au Québec on n'a été pas aussi au rendez-vous pour le nombre de nouveaux arrivants que l'économie et que les PME avaient de besoin et on n'était pas autant au rendez-vous au niveau de l'innovation. Alors, ce que ça a créé, c'est que ça a créé cette pénurie de main-d'oeuvre un peu plus intense au Québec qu'ailleurs, ce qui a évidemment stimulé encore plus l'inflation. Donc, à long terme, ce manque de vision sur la pénurie de main-d'oeuvre explique en grande partie l'inflation.

Ça a créé deux enjeux particuliers. Oui, il y a des bons salaires, mais, quand les prix des biens augmentent, il faut que ce soit l'ensemble des Québécois qui puissent continuer à avoir une vie normale. Ce qu'on constate aujourd'hui, c'est qu'il y a un écart grandissant entre les personnes qui ont des moyens et les Québécois qui ont des moins bons revenus. La mesure mise de l'avant par la CAQ, les chèques électoralistes, n'aura qu'empiré le problème et généré encore plus d'inflation. Le ministre des Finances, hier, a voulu nous faire la lecture d'une liste d'éléments politiques qui n'ont pas aidé les Québécois à sortir la tête de l'eau. Il aurait fallu des mesures encore plus ciblées.

Ça, ça a été vraiment le point que nous avons discuté dans les dernières journées, à propos de savoir... une mesure ciblée comme les deux que j'avais prononcées tout à l'heure, c'est-à-dire l'augmentation du crédit à la solidarité ou, par exemple, l'élargissement du panier des biens essentiels exempts de TVQ. Lorsqu'on vise spécifiquement les gens qui sont les plus affectés par le cycle économique, bien, c'est là qu'on va être le plus optimal. Si on a à faire un calcul de rendement sur l'investissement, si on peut dire, c'est là où est-ce qu'on aurait le meilleur rendement pour l'aide apportée aux Québécois.

Et, vous le savez, ce qui arrive, malheureusement, dans toute variabilité du cycle économique, c'est... Lorsque ça ne va pas bien, que ce soit en récession ou en période d'inflation, c'est malheureusement tout le temps les gens en bas de l'échelle qui souffrent le plus. Donc, on a eu l'année électorale, l'année où est-ce qu'il y avait des chèques qui étaient un peu envoyés ici et là pour acheter des votes puis on a eu...

**Une voix :** ...

**Le Vice-Président (M. Benjamin) :** Écoutez, je vous entends très bien, M. le leader adjoint, mais je vais demander au député de Marguerite-Bourgeoys de poursuivre.

**M. Beauchemin :** Et on a eu, donc, par la suite, l'année qui a suivi, où est-ce que, finalement, bien, dans les derniers jours, on a eu une légère contradiction, je crois, entre le ministre des Finances et le premier ministre, à savoir, selon le ministre des Finances, plus d'aide ponctuelle, selon le premier ministre, peut-être qu'il va y en avoir encore, des aides ponctuelles. Alors, il faudrait... Éventuellement, on va voir la vraie nature... on va savoir qui dit vrai dans ce débat.

Mais c'est important de se rendre compte que ça, ça va avoir des conséquences importantes, à savoir si on va continuer à y aller de façon généraliste au lieu d'être très ciblés, au lieu d'être très, très, très précis sur les aides pour faire en sorte que les mesures soient au rendez-vous pour les gens qui en ont le plus besoin. Sans ça, c'est l'ensemble du Québec qui va payer le prix, sans ça, c'est l'ensemble des Québécois qui vont encore avoir de la misère à prendre... à se rendre à la fin du mois puis d'être capables de pouvoir payer leur épicerie, les fournitures scolaires. J'ai donné l'exemple de dame Valérie, mère monoparentale de Rouyn-Noranda que j'ai rencontrée cet été, qui, pour elle, cet enjeu-là était extrêmement important, il fallait couper dans les fournitures scolaires pour nourrir la famille. Alors, on en est rendu là, M. le Président. C'est important de voir que ce n'est pas la chose à faire.

Évidemment, pour les entreprises, c'est aussi effectivement un facteur très déterminant. Le manque de vision a coûté extrêmement cher. L'augmentation des coûts pour les entreprises, on a donc perdu un avantage compétitif par rapport à d'autres juridictions où, par exemple, la pénurie de main-d'oeuvre n'a pas affecté la productivité des entreprises. J'entends souvent le ministre de l'Économie vanter le secteur des batteries, et c'est bien pour Bécancour. On ne peut pas dire qu'on est contre ce qui se passe à Bécancour, c'est une bonne chose pour la diversification de l'économie et pour les gens de la région. Mais on peut quand même se rendre compte d'une chose, c'est que ce n'est pas l'ensemble de la production économique québécoise qui semble être écoutée par le ministre de l'Économie. Et donc ce que ça a comme conséquence, c'est que des grands pans de l'économie québécoise ont été totalement oubliés au niveau économique.

Les 252 000 PME au Québec, elles sont réparties dans les 17 régions économiques du Québec, elles ont toutes des avantages, elles ont toutes une géographie différente, mais elles ont besoin d'aide et elles ont besoin d'être entendues. Et évidemment ça a un effet sur leur profitabilité.

Je vais juste vous lire une phrase qui a été écrite par Véronique Proulx, la P.D.G. des... la présidente des Manufacturiers et exportateurs du Québec : «[La] cohérence gouvernementale.

«Derrière ces grands débats persiste un enjeu de tous les jours, à savoir la recherche de cohérence au sein des différentes branches gouvernementales.

«Par exemple, en ce moment, le secteur manufacturier ne fait pas partie des priorités du Plan d'action sur la main-d'oeuvre. Pourtant, ce même secteur manufacturier est au coeur des priorités d'Investissement Québec. [C'est] inexplicable.

«Qui travaillera [donc] dans [des] usines qui sont pourtant soutenues par des aides gouvernementales importantes? «Pourquoi les métiers manufacturiers les plus demandés ne [sont] pas priorisés? Pourquoi plusieurs entreprises se [font-elles] refuser des aides en matière de formation de [...] main-d'oeuvre en lien avec la modernisation des activités et du virage technologiques essentiels à notre productivité? Le Québec accuse un retard de plus en plus visible en la matière, comme l'a démontré un sondage effectué [avec la] collaboration avec Desjardins au début de l'été.»

Écoutez, ce n'est pas extrêmement compliqué, mais la résultante de tout ça, c'est qu'on n'a pas cette vision-là de la diversification économique et qu'une plus grande part de notre PIB est produite par des plus petites entreprises. Et c'est bien correct de vouloir aider les grandes, je n'ai aucun problème à aider les grandes entreprises quand c'est approprié, quand ça aide, quand ça va être une diversification de notre économie, quand on va avoir une valeur ajoutée. Mais les multinationales étrangères ont toutes l'oreille du gouvernement, presque tout l'argent des subventions du gouvernement, pendant que les PME en arrachent, pendant que nos PME ont de la misère à en arriver à faire des virages technologiques, à se moderniser, à augmenter leurs chaînes de production.

Et pour ça, on parle, ici : Bien, c'est une sélection naturelle. C'est quelques qualificatifs qui ont été mentionnés par le ministre de l'Économie, qui fait en sorte que, nous, quand on regarde ça, on se dit : Bien, c'est parce qu'il y a quand même beaucoup d'emplois, il y en a 252 000, propriétaires de PME, il y en a 250 000 qui ont plusieurs employés chacun, on les a abandonnés. Et c'est le sentiment, malheureusement, sur le terrain.

• (15 h 20) •

Si je peux juste en arriver à conclure pour l'ensemble de tout le monde ici, le coût de la vie et le pouvoir d'achat, ça se résume à notre capacité de pouvoir être capable de se payer ce qu'on a toujours été capable de se payer puis de ne pas avoir à emprunter de l'argent pour le faire. Le gouvernement a décidé de financer son programme électoral, en partie en ayant utilisé les contributions au Fonds des générations. C'est un argument que le ministre des Finances et moi on a à plusieurs reprises sur ce sujet-là. Ça n'a pas été la façon la plus optimale, financièrement, d'en arriver à financer des programmes électoraux, mais ça a été la décision du gouvernement.

Mais, en bout de piste, quand je regarde l'article de M. Francis Vailles, de *La Presse*, où est-ce qu'il qualifie le Québec de champion de l'inflation, bien, écoutez, c'est dur de voir que le taux annuel d'inflation, en juillet 2023... c'est vraiment dur de voir qu'au Québec on se trouve à être la plus grosse barre ici, 3,9 %. En Ontario, qui est le «benchmark», le comparable que le premier ministre aime souvent utiliser : 3,2 %.

Donc, on en est rendu à cette situation-là où est-ce qu'on a eu une approche gouvernementale du gouvernement de la CAQ qui a eu des conséquences sur le coût de la vie au Québec. On ne peut pas juste dire : C'est des facteurs externes. On ne peut pas juste dire : C'est la faute des autres. On ne peut pas pointer du doigt les voisins puis dire : C'est de leur faute. La réalité, c'est que c'est fondamentalement fait au Québec, en grande partie, cette inflation-là, puis elle est faite, évidemment, par des mesures que le gouvernement de la CAQ a apportées en ayant cette approche plutôt électoraliste durant, évidemment, la campagne électorale, suivi d'une exécution de ce plan-là, électoraliste, dans l'année qui a suivi. Alors, sur ce, M. le Président, je retourne la parole. Merci.

**Le Vice-Président (M. Benjamin) :** Merci, M. le député de Marguerite-Bourgeoys. Et la parole... je cède maintenant la parole au ministre des Finances. M. le ministre.

### M. Eric Girard

**M. Girard (Groulx) :** Oui. Merci, M. le Président. Puis c'est un honneur d'être ici, dans le cadre de la motion du mercredi. Et puis, hier, on a eu un débat de fin de séance et puis on a eu quelques questions en Chambre. Et, bien sûr, notre premier ministre a eu plusieurs questions parce que c'est extrêmement important, on parle de la hausse du coût de la vie, et tous les citoyens sont impactés.

Et, d'emblée de jeu, j'aimerais dire que je suis en total désaccord avec la motion, ce qui sous-tend cette motion. On parle... absence de vision, manque de mesures, et, bref, ce n'est pas très élogieux pour le travail du gouvernement.

Mais j'aimerais donner un peu de contexte, d'abord, sur ce qui s'est passé. Nous avons eu une pandémie qui a provoqué la pire récession depuis la Deuxième Guerre mondiale, avec des impacts sur les finances publiques. Et, après l'arrêt de l'économie en 2020, nous avons eu un rebond synchronisé de l'économie mondiale. Et, lorsqu'on a eu ce rebond de l'économie synchronisée, la demande, qui était très forte parce qu'on avait arrêté l'économie pour des raisons sanitaires, s'est concentrée sur les biens, parce que les services nécessitaient une proximité physique qui n'était pas possible dans le cadre de la pandémie, alors une demande synchronisée mondiale extrêmement forte sur 60 % de l'économie. Les biens, puisque les services n'étaient pas disponibles, ont provoqué de l'inflation et ensuite... Ça fait que, ça, c'était le début de l'inflation.

Ensuite, il est arrivé deux autres choses, M. le Président. Il y a eu l'invasion de l'Ukraine par la Russie, qui a fait exploser les prix de l'énergie et des aliments, et à ça s'est ajoutée la politique de zéro COVID de la Chine, qui a nui aux chaînes d'approvisionnement, qui étaient déjà déstabilisées par la pandémie. Alors, c'est pour ça qu'on a eu une économie très faible en 2020, très forte en 2021, très forte en 2022, une inflation très basse en 2020-2021, qui a été extrêmement élevée en 2022.

Et là les banques centrales, qui avaient supporté l'économie mondiale et les déficits des gouvernements pour faire face à cette pandémie et la pire récession depuis la Deuxième Guerre mondiale, se sont mis à augmenter les taux d'intérêt, qui sont passés d'approximativement 0 % à 5 %. Et, en plus, ce qu'on appelle la détente quantitative, ils étaient acheteurs d'obligations gouvernementales et maintenant ils sont vendeurs. Alors, les conditions monétaires pour combattre l'inflation se sont extrêmement resserrées. Alors là, on a une inflation qui est passée de 8 % en 2022 à 4 % en 2023, mais on a aussi des taux qui sont passés de 0 % à 5 %. Et là on a donc une économie qui ralentit, une inflation qui est toujours plus élevée que ce à quoi nous sommes habitués, des taux d'intérêt qui sont beaucoup plus élevés que ce à quoi nous sommes habitués. Et ça fait quoi, M. le Président? Ça fait des... une situation extrêmement difficile pour les citoyens, tous les citoyens, les entreprises, les gouvernements. C'est une période difficile, M. le Président.

Et nous, on a une vision à long terme, M. le Président. On a une vision, je vous la résumerai ainsi : on veut amener le Québec à un autre niveau. Lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, le gouvernement précédent disait que la croissance à long terme du Québec, ça allait être 1,3 %. Et nous, on n'a pas accepté ça. On a dit : il y a un écart de richesse mesuré par le PIB par habitant. Ce n'est qu'une mesure, bien sûr que le bonheur, la richesse, c'est beaucoup plus que le PIB par habitant. Il était de 16 % avec l'Ontario. Nous avons dit : Nous voulons l'éliminer sur 15 ans, le réduire à moins de 10 % sur 10 ans. Il est... Sur cinq ans. Il est passé de 16 % à 13 % dans le premier mandat.

Et la deuxième chose, c'est que, pour atteindre ça, ce potentiel économique... Parce que, croître à 1,3 % à long terme, comme le gouvernement précédent disait, nous, on vise 2 % par année, mais prenez votre téléphone, puis ça, je ne pense pas qu'on peut faire des calculs avec ça encore, mais ça viendra, prenez la différence entre 2 % puis 1,3 %, mettez ça sur 25 ans, M. le Président, 1,007 exposant 25, bien, ça fait toute une différence dans nos moyens pour l'émancipation de la société québécoise, rencontrer nos missions en santé, en éducation, la lutte aux changements climatiques. Alors, c'est extrêmement important de réaliser le plein potentiel de l'économie québécoise à long terme.

Puis, pour faire ça, bien là, c'est tous les déterminants de l'économie. Ça prend du capital humain, éducation, formation de la main-d'oeuvre, requalification. Oui, ça prend de l'immigration. L'apport de l'immigration à la société québécoise est exceptionnel. Ça prend plus de travailleurs, ça prend une croissance de la population, ça prend des entreprises qui investissent, qui innovent. Et puis là on a de l'aide directe, on a de l'aide fiscale, on crée un climat d'affaires favorable à l'investissement. Ça prend des infrastructures publiques. On a augmenté les infrastructures publiques de 100 milliards à 150 milliards. Vous aurez compris, même si ceci n'est pas une calculatrice, que c'est une augmentation de 50 %, bien sûr, mais je suis convaincu qu'on va y venir.

Et il y a un autre élément là-dedans, c'est que les Québécois sont les plus taxés en Amérique du Nord. Si le secret pour avoir des meilleurs services en éducation, puis en santé, puis lutter aux changements climatiques, c'était d'avoir les impôts les plus élevés, bien, on le saurait, M. le Président. On aurait gagné. On serait numéro un au Canada, mais ce n'est pas le cas. Il faut réduire le fardeau fiscal des Québécois, ça fait partie... Il faut réduire le fardeau fiscal des entreprises, bien sûr, mais, avant tout, des Québécois, des travailleurs qui consomment, innovent, qui sont... on de l'entrepreneuriat. Il faut réduire le fardeau fiscal. Bon.

• (15 h 30) •

Alors, dans le premier mandat, on a fait quoi? Bien, il y a eu la bonification des allocations famille. Puis j'entends souvent le mot «progressiste», des mesures progressistes, bien, bonifier les allocations famille, c'est une excellente mesure, M. le Président.

Il y a eu aussi la baisse des taxes scolaires, parce qu'il y avait une iniquité entre les régions. Alors, on a baissé la taxe scolaire, et, oui, ça libère de l'espace fiscal pour les municipalités. On n'en a pas parlé, de ça. Ce sera pour une autre interpellation du mercredi, peut-être. Ce n'est pas une interpellation, hein, c'est une motion.

Bon, je continue. Le tarif unique en service de garde, une excellente mesure, tout le monde paie le même tarif. Au Québec, c'est l'impôt qui est progressif, M. le Président, pas les tarifs. Les tarifs sont uniques, tout le monde paie les mêmes tarifs.

La mesure dont on me parle le plus à chaque fois que quelqu'un a un membre de sa famille qui est malade, je les croise, ils me disent : Merci d'avoir plafonné les tarifs de stationnement dans les hôpitaux, quelle excellente mesure.

Le crédit d'impôt maintien à domicile, le crédit d'impôt pour proches aidants, toutes des mesures que nous avons faites dans le premier mandat. Et ça, ça fait quoi, M. le Président? Bien, ça augmente le revenu disponible des Québécois parce que ce sont des mesures permanentes, O.K., et ça aide à faire face à la hausse du coût de la vie.

Mais là on a eu une campagne électorale, un événement, dans une démocratie, important, et puis là il y avait des partis qui proposaient beaucoup de dépenses, beaucoup de dépenses, beaucoup de dépenses, puis il y avait un autre parti, plus de dépenses, puis plus de dépenses, puis déconstruction de l'État québécois, puis les Québécois ont jugé de ça. Mais ce que je veux vous dire, c'est que, parmi les promesses électorales, nous étions le parti le plus raisonnable, qui promettait des nouvelles dépenses dans le respect de la capacité de payer des Québécois. Ça, c'est important, parce que, là, j'entends toutes sortes de choses depuis qu'on est revenus en Chambre, et puis on me demande de faire ci, puis on me demande de faire ça, puis on me dit : Pourquoi tu ne doubles pas ça? Puis pourquoi tu ne triples pas l'indexation de cela? Bien, parce qu'on a un rôle de fiduciaire. Il faut respecter la capacité de payer des Québécois.

Et, en campagne électorale, les trois partis d'opposition qui sont représentés à l'Assemblée nationale promettaient beaucoup plus de dépenses que nous. Au niveau de l'impôt, il y avait trois partis qui proposaient des baisses d'impôt, un, qui n'est pas représenté à l'Assemblée nationale, qui finançait ces baisses d'impôt par la déconstruction de l'État québécois — les Québécois ont jugé — puis il y avait un autre parti qui promettait plus de baisses d'impôt que nous, l'opposition officielle.

Et puis nous, on a promis des baisses d'impôt raisonnables, qu'on a livrées, parce que, là, la première année du deuxième mandat, elle est commencée, et puis on a livré quoi, M. le Président? Bien, à la mise à jour, on a dit aux

Québécois, en toute franchise : Les revenus supplémentaires que nous avons associés à l'inflation correspondent à 13 milliards de dollars sur cinq ans, et nous les redonnons aux Québécois.

Alors, qu'est-ce qui a coûté 13 milliards? Le plafonnement des tarifs, M. le Président, le crédit d'impôt aux aînés remboursable de 2 000 \$, le 600 \$, 400 \$ ponctuels pour compenser pour le fait que le régime fiscal, en 2022, était indexé de seulement 2,7 % et que l'inflation était autour de 6,5 %, 6,7 %. Donc, on a pris un panier de consommation de biens essentiels estimé à 25 000 \$, et on a compensé le 4 % avec le 500 \$, le 600 \$, 400 \$, et puis, ça, M. le Président, on a remis ça aux Québécois. On a honoré notre parole. Puis on avait appelé ça le bouclier anti-inflation. Puis ensuite est venu le budget, et, au budget, il y a eu la baisse d'impôt, qui était raisonnable, qui s'appliquait... parce qu'il y avait une baisse du premier palier, 1 %, et du deuxième palier de 2 %. Et quelle est la particularité du premier palier, M. le Président? Bien, tout le monde le paie. Tous ceux qui paient de l'impôt, 4,6 millions de Québécois, ont bénéficié d'une baisse d'impôt du premier palier.

Alors, on est un gouvernement qui a de la vision, qui veut amener le Québec à un autre niveau, qui a toute une panoplie de stratégies pour accomplir ça au niveau du capital humain, des investissements des entreprises d'innovation, de la réduction du fardeau fiscal des Québécois, puis on fait ce qu'on dit. On avait dit, en campagne électorale, que nous allions être raisonnables, que nous allions présenter un bouclier anti-inflation, on l'a fait à la mise à jour. Et on avait dit qu'on allait baisser les impôts de façon raisonnable, de façon modérée, de façon moindre que le parti qui n'est pas représenté à l'Assemblée nationale ou l'opposition officielle, on l'a fait.

Et là il faut respecter... On a un rôle de fiduciaire. C'est un honneur de servir les Québécois. C'est ça qu'on fait, là, vous, moi, tous les gens ici. Puis d'ailleurs je vous félicite tous, tous ceux qui sont élus, vous êtes élus ici, vous êtes au service des Québécois, c'est du service public. Le ministre des Finances, son rôle, c'est le fiduciaire des finances publiques des Québécois, c'est un rôle d'intendance. Alors, on a un cadre financier qui est solide, M. le Président.

La pandémie nous a donné un déficit de 10 milliards de dollars en 2020, et, en 2022-2023, il était de 5 milliards. Et puis là on a proposé un retour à l'équilibre budgétaire, parce que c'est ça qu'on doit faire. Bien, d'abord, on a une loi, la Loi sur l'équilibre budgétaire, mais on a dit : On va le faire de façon progressive, 5, 4, 3, 2, 1. Alors, le déficit prévu pour cette année, 4 milliards, 3 milliards, 2 milliards... Puis je rappelle à tous que nous avons la définition de l'équilibre budgétaire la plus conservatrice au Canada, c'est-à-dire que, nous, c'est après contribution au Fonds des générations, mais qu'on a bien besoin de ces contributions au Fonds génération parce qu'on investit de façon importante en infrastructures puis qu'on a un niveau de dette élevé qui est la somme des décisions passées. Alors, un retour à l'équilibre budgétaire de façon progressive, 5, 4, 3, 2, 1, équilibre budgétaire en 2027-2028, une croissance des dépenses arrimée avec celle des revenus.

Alors, les revenus vont croître à 3 % par année. On veut doucement revenir à l'équilibre budgétaire, donc il faudra que la croissance des dépenses soit légèrement inférieure à celle des revenus. Donc, on a une croissance des dépenses de 2,9 %. Et puis là vous dites : Bien, 3 % de croissance de dépenses, ce n'est pas beaucoup. Oui, mais, un instant, parce qu'il n'y a pas juste le niveau de... il n'y a pas juste la croissance des dépenses, il y a le niveau des dépenses aussi. Qu'est-ce qui s'est passé durant la pandémie? Les dépenses ont augmenté, notamment en santé mais aussi en éducation, aussi pour les municipalités, pour le transport en commun, parce que l'achalandage du transport en commun n'est pas revenu. Alors, on a un niveau de dépenses qui est beaucoup plus élevé, c'est normal qu'on ait un taux de croissance qui est raisonnable, dans le respect de la capacité de payer des Québécois, puisque notre rôle, c'est de gérer les finances publiques, de servir au nom des Québécois. Alors, 3 % de croissance de revenus et de dépenses, une croissance des revenus légèrement supérieure aux dépenses pour revenir à l'équilibre budgétaire.

Le Fonds des générations, mon collègue Marguerite-Bourgeoys en a parlé. Alors, lorsqu'il a été créé, le Fonds des générations, initialement, par le ministre des Finances de l'époque — bon, je n'ai pas le droit de dire son nom — M. Audet... J'ai le droit?

**Une voix : ...**

• (15 h 40) •

**M. Girard (Groulx) :** D'accord. M. Audet, ministre des Finances, 2006, contribution, Fonds des générations : 450 millions. Si on ne faisait rien, on s'en allait à 5 milliards de contribution dans le Fonds des générations en 2027-2028, ça veut dire que, lorsqu'on aurait été en équilibre budgétaire, on aurait été vraiment en surplus, au sens comptable, de 5 milliards. Alors, nous, on a dit : Si on veut que la baisse d'impôt se fasse sans aucun impact sur les missions de l'État, on va réduire la vitesse à laquelle on a prévu réduire la dette de 38 % de dette nette au PIB à 28 %, on va le faire en 15 ans au lieu de 10 ans en amenant les contributions au Fonds des générations à 5 milliards en 2037-2038 au lieu de 2027-2028.

Là, vous me regardez, là, je le sais, vous dites : C'est modéré, c'est raisonnable. C'est ça, le chemin qu'on a suivi, faisons-le sur 15 ans au lieu de 10 ans, ça va nous permettre de baisser les impôts tout de suite et puis à associer à ça de nouvelles cibles de dette, parce qu'on a des obligations. Parce que ça sert à quoi, réduire la dette, M. le Président? Bien, ça sert à faire face à nos missions de l'État, ça sert à faire face aux intempéries — il y a des récessions, il y a des catastrophes climatiques — ça permet aussi d'avoir un plan de lutte aux changements climatiques, ça permet de faire face au vieillissement de la population.

Alors, on a un cadre financier avec un retour à l'équilibre budgétaire graduel, une dette qui diminue doucement sur 15 ans, des contributions au Fonds des générations qui augmentent doucement, des dépenses qui sont arrimées avec les revenus. On a un cadre financier raisonnable, responsable et prudent.

Alors là, j'arrive au coût de la vie, parce que tout ça, ce cadre financier responsable et prudent, c'est en ayant eu des mesures généreuses dans le premier mandat, j'ai parlé : stationnement, crédit d'impôt maintien à domicile, crédit d'impôt proches aidants, tarif unique services de garde, taxe scolaire, allocations famille.

Je cherche mon énoncé. Je le trouve. Alors, c'est certain que, là, nous sommes... nous sommes... aujourd'hui, là, on est le 13 septembre. Pratique, cette date. Gardons certaines traditions, la date en face, comme ça, c'est utile. Aujourd'hui, on

est le 13 septembre, O.K.? Nous sommes conscients que la situation économique actuelle est extrêmement difficile pour les Québécois. Les taux d'intérêt sont élevés, l'inflation est toujours autour de 4 %, la composante alimentation et logement est plus élevée que le 4 %, l'économie ralentit, les taux d'intérêt sont élevés. La situation économique actuelle est extrêmement difficile.

Au deuxième trimestre de 2023, au Canada et potentiellement au Québec — on n'a pas eu le chiffre encore — la croissance va être légèrement négative. Croissance légèrement négative, ça, c'est de la décroissance. Alors, c'est extrêmement difficile, présentement. On n'est pas en récession, par contre, on n'est pas en récession. Il y a des gens qui disaient qu'on aurait été en récession en 2022, ce n'est pas le cas. Il y en a qui ont dit : Vous allez être en récession en 2023. Le deuxième trimestre va probablement être négatif, mais le troisième trimestre, probablement pas. Mais on est dans une situation extrêmement difficile : économie faible, inflation trop élevée, taux d'intérêt très élevés.

Alors, quelle est la situation des Québécois, en moyenne? Dans l'ensemble, les salaires et le revenu disponible des Québécois ont augmenté plus rapidement que l'inflation depuis le début de 2020, mais ça demeure extrêmement difficile. Puis, les moyennes, il y a une distribution autour de ça, là, il y a un écart type, puis il y a un biais, puis il y a une asymétrie. Puis c'est certain que, même si, en moyenne — je les ai, les chiffres — en moyenne, depuis le quatrième trimestre de 2019, et on a des données jusqu'au premier trimestre de 2023... le revenu disponible réel — «réel», ça veut dire ajusté après inflation — étant en hausse de 8 %, M. le Président, en moyenne, les gens, leur situation s'est améliorée de 8 %. Mais ce n'est pas le cas pour tout le monde, bien sûr, on est conscients de ça, et une bonne partie de ce 8 %, c'est la hausse des salaires. Parce que le gouvernement, là, on n'est pas désincarnés de l'économie, là, c'est d'abord les consommateurs puis les entreprises privées. La première raison que le revenu disponible des Québécois est supérieur à la hausse de l'inflation depuis la pandémie, c'est que l'économie du Québec a bien performé, que le marché du travail est serré, que les salaires ont augmenté.

Ensuite, la deuxième raison... Puis là, mettons que vous diriez : Bon, lui, il a les chiffres... il prend les chiffres... Vous pourriez dire ça, vous pourriez dire : Il prend les chiffres qui font son affaire. Ça fait que, là, on va prendre quelqu'un d'indépendant, Pierre Fortin, économiste émérite de l'Université du Québec à Montréal, reconnu par ses pairs, qui fait de la vulgarisation. Il écrit, dans *L'Actualité* : Au Québec, les salaires ont augmenté plus que les prix à la consommation depuis le début de la pandémie, et, toutes proportions gardées, plus qu'au Canada. Les Québécois font mieux que les Canadiens par rapport à l'inflation depuis le début de la pandémie.

Autre énoncé : «La fiscalité a mieux soutenu le pouvoir d'achat au Québec qu'ailleurs.» C'est qui, ça, la fiscalité, M. le Président? C'est nous, c'est le gouvernement des Québécois, qui a fait des choix, qui, dans le premier mandat, a décidé qu'il fallait bonifier le crédit d'impôt au maintien à domicile, les proches aidants, les stationnements, puis, dans le deuxième mandat, a plafonné les tarifs.

Le plafonnement des tarifs, c'est toujours en vigueur. L'indexation du régime fiscal à 6,4 %, c'est une décision gouvernementale pour 2023. Dans le passé, M. le Président, il y a des gouvernements qui ont décidé de ne pas indexer le régime fiscal. Si on ne l'avait pas indexé, on aurait eu 2 milliards de dollars de revenus de plus par année, là. C'est extrêmement important, ça.

Il y a aussi le crédit d'impôt solidarité, la composante logement, on a doublé l'indexation à 12,88 %. Il y a eu le fameux crédit d'impôt pour les aînés, qui est passé de 411 \$ à 2 000 \$ pour les aînés de plus de 70 ans à faibles revenus. Si vous gagnez moins de 24 000 \$, vous êtes une personne seule, vous avez 2 000 \$, à 44 000 \$, vous avez 1 000 \$, à 64 000 \$, vous n'avez pas besoin d'un crédit d'impôt pour aînés en situation précaire, et vous avez au-delà de 64 000 \$, vous ne recevez plus le crédit d'impôt. Il est modulé en fonction du revenu. Pourquoi, M. le Président? Parce que c'est une mesure qui coûte 1,6 milliard par année puis il faut respecter la capacité de payer des contribuables.

Alors, mon message général — parce que, là, je suis dans mon introduction, M. le Président, je tiens à vous le dire, je suis dans l'introduction de mon message principal — c'est que nous sommes conscients que la situation est extrêmement difficile, dans l'ensemble, les Québécois font mieux que l'inflation et mieux que leurs concitoyens canadiens, mais que nous sommes conscients qu'une moyenne, ça ne dit pas tout, d'où la nécessité de... peut-être des gestes ciblés à la mise à jour pour aider les personnes qui, pour diverses circonstances, n'auraient pas bénéficié des hausses de salaire, n'auraient pas pu augmenter leur effort de travail et sont en difficulté

Mais c'est difficile pour tout le monde, je tiens à le répéter. Vous savez, on est ici, on est en Chambre, on est privilégiés, mais on va à l'épicerie quand même. Je le vois bien, dans la file à l'épicerie, que les gens regardent leur facture un peu plus longtemps qu'avant. Les gens regardent leur facture d'épicerie ligne par ligne. C'est évident, c'est difficile pour tout le monde et puis tout est cher. C'est ça qui se passe, une hausse générale des prix, tout est plus cher : le café est plus cher, la viande est plus chère, les légumes sont plus chers. Ce qui est importé, qu'est-ce qui s'est passé durant la pandémie? Bien, encore une fois, c'est l'économie américaine qui performe le mieux. Donc, le dollar américain est fort, et puis on importe beaucoup de fruits et légumes, M. le Président, et puis, quand vous importez des fruits et légumes puis votre devise est faible, bien, qu'est-ce qui se passe? Bien, tout coûte plus cher. Alors, ça, là, tous les Québécois font face à ça.

• (15 h 50) •

Alors, j'en termine avec l'introduction. En fait, c'est un petit peu plus que l'introduction, je veux vous rassurer, là, parce que je ne veux pas vous inquiéter non plus. Je veux aller dans le spécifique maintenant, parce que, dans la motion, on dit : Bien, vous n'êtes pas... vous ne faites pas bien en logement, puis l'aide financière aux études, c'est difficile, puis, les PME, vous ne vous en occupez pas, puis, la main-d'oeuvre, vous ne connaissez pas ça, puis le coût de la vie, ce n'est pas important. Bon, alors je vais rejeter ces arguments-là un par un, M. le Président, puis ça prendra le temps que ça prendra.

Le logement, le logement. Bien, d'abord, il y a deux façons d'aider les gens. La meilleure : construire des logements. C'est la meilleure façon. Il y a trop de demande, l'offre n'est pas assez importante. Il faut augmenter l'offre. Le problème, c'est que, pour construire des logements sociaux et abordables, il y a plusieurs parties prenantes d'impliquées : le fédéral,

le gouvernement du Québec, les municipalités, les organismes sans but lucratif, le privé, les offices municipaux d'habitation, la SCHL, la SHQ. Plus vous avez de parties prenantes dans un dossier, M. le Président... Je vais vous donner une règle d'or : plus vous avez de parties prenantes dans un dossier, plus c'est lent.

C'est pour ça qu'AccèsLogis c'est un excellent programme. AccèsLogis, il fait des logements sociaux. Qui est contre les logements sociaux? Mais c'est parce que, quand vous avez promis des logements sociaux en 2012-2014, puis ils ne sont pas encore construits en 2023, là, il y a peut-être un problème. Ça ne prend pas 10 ans, construire des logements sociaux, là. C'est pour ça qu'on a amené un nouveau programme. On veut bien financer l'inventaire d'AccèsLogis qui n'est pas construit, on veut bien, mais on a amené un nouveau programme, le programme de logement abordable québécois, qui, lui aussi, a ses défis puis qui doit être amélioré, mais en tout, là, M. le Président — puis là je vais sortir mes chiffres — on a financé... on a mis 3,8 milliards de dollars dans le logement depuis que nous sommes au pouvoir.

Puis là je veux dire quelque chose d'important aux Québécois puis à tous les gens qui sont ici, au Québec, là, 1 milliard de dollars, c'est encore beaucoup d'argent. Parce que je sais qu'au fédéral les milliards... les milliards volent. Je sais qu'on entend des chiffres, puis là, bien, écoutez, là, la capitalisation boursière de compagnies... mais, au Québec, là, quand vous mettez 1 milliard dans une priorité, là, vous mettez 1 milliard dans les soins à domicile, vous mettez 1 milliard dans la lutte aux changements climatiques, vous mettez 1 milliard dans le logement, c'est encore un geste qui témoigne de l'importance du sujet, là.

Nous, on a mis 3,8 milliards dans le logement depuis qu'on est au pouvoir. 22 500 logements sont financés avec ça. Le problème, c'est que les 22 500 logements ne sont pas livrés. Il y en a 6 500 qui sont réalisés, puis 7 000 en réalisation, et 9 000 en élaboration. C'est ça, les chiffres, M. le Président. Puis on va continuer, on va continuer de construire des logements sociaux et abordables puis encourager le privé à faire sa part. Puis tout ce qu'on va faire ne fera pas autant que lorsqu'on aura vaincu l'inflation, puis qu'il y aura des baisses de taux, puis ça va stimuler le privé. Mais, en attendant, on peut aussi aider les gens à payer leur loyer avec des programmes de supplément au loyer — ça, c'est des subventions aux propriétaires pour qu'ils chargent moins cher aux locataires — ou des programmes d'allocation au logement — ça, c'est Revenu Québec qui encourage, via la déclaration de revenus, des locataires à se prévaloir de leurs subventions — et ces subventions-là, en tout, ont augmenté de plus de 35 %.

Alors, M. le Président, le logement, là, c'est extrêmement important, puis on va continuer. Ce n'était pas *Continuons*, notre...

#### Une voix : ...

**M. Girard (Groulx) :** ...*Continuons*, le thème de la campagne électorale. Bien, on va continuer, en logement. On a mis 3,8 milliards, 1 milliard au dernier budget, puis on va continuer. Puis il faut aller plus vite, puis il faut aller plus vite. Puis là j'appelle la vice-première ministre du Canada, ministre des Finances, puis ça travaille mieux, 2 \$ que 1 \$, alors à chaque fois que le Québec met 1 \$, je suggère au fédéral de mettre 1 \$, puis voilà, on travaille ensemble. Ça, c'est le logement.

L'aide financière aux étudiants. Bon, là, je vais faire... Vous savez, moi, je ne suis pas un politicien très partisan, j'ai énormément de respect pour tout le monde, mais là je vais faire un peu de politique. Je ne comprends pas ce qu'on nous reproche, je ne comprends pas, M. le Président. Puis je ne comprends pas le journaliste qui a été cité parce que... Il faut que je le remercie, ce journaliste-là, il s'intéresse aux finances publiques. C'est bien, continuez, continuez à vous intéresser aux finances publiques, mais, votre article, là, je ne suis pas d'accord avec, puis je ne suis pas d'accord avec l'interprétation, puis je ne suis pas d'accord avec me pose.

L'éducation, M. le Président, c'est une compétence du Québec. L'enseignement supérieur, M. le Président, c'est une compétence du Québec. Et, lorsqu'il y a des transferts fédéraux dans un champ de compétence du Québec, le Québec a le loisir de choisir ses priorités, tel que dicté dans la Constitution canadienne. Alors, quand l'opposition et ce journaliste me disent : Vous n'avez pas pris l'argent du fédéral et exécuté les priorités du fédéral dans un champ de compétence du Québec, je vous dis, M. le Président : Non, merci, pour la soumission. Ce n'est pas ça, notre travail. Ce n'est pas ça, notre travail. Notre travail, c'est d'identifier des priorités en éducation, et on va continuer de faire ça.

Et, quant aux transferts fédéraux en éducation du fédéral, bien, ils ont monté durant la pandémie, puis là, après la pandémie, il y a un paquet de problèmes, puis ils ne sont plus là, ils ne nous aident plus. De 2022-2023 à 2024-2025, la croissance des transferts fédéraux en éducation postsecondaire : moins 3,3 %. Qu'est-ce que je suis en train de vous dire, M. le Président? Que les transferts, ils ont monté durant la pandémie, puis après ça c'était tout du non-récurrent, hein, puis là on a des problèmes, on a des enjeux, puis ils ne sont pas là. Puis nous, on fait quoi en éducation? Bien, nous... Bien, notre taux de croissance, c'est 8 %... 7,9 %, excusez-moi l'enflure verbale, 7,9 %. Ça fait qu'on va continuer. Puis, je le dis, il n'est pas question de se faire dicter des priorités par le fédéral dans des champs de compétence du Québec.

Terminé pour l'introduction. Non, c'est une blague, je suis dans le noeud, là, parce que je suis dans la motion.

Les PME, les PME. Bon, je résume l'opposition : Les PME, pas de vision, vous ne faites rien, pas bon. Bon, O.K. Alors, on a un plan : réduire l'écart de richesse. On travaille sur la main-d'oeuvre, on travaille sur l'innovation, l'investissement. C'est certain que, lorsqu'on regarde quelles sont les entreprises les plus productives, qui investissent le plus puis qui innovent le plus, c'est lesquelles, M. le Président? C'est les grandes entreprises. Alors, on doit aider nos PME à croître. Dans notre bassin de PME, là, c'est là qu'est le... nos futures grandes entreprises. Alors, il faut les aider dans leur transformation numérique, on a des sommes pour ça. Il faut les aider pour l'exportation, on a des sommes pour ça. Il faut les aider à développer des marchés, on a des sommes pour ça. L'innovation... Juste dans le dernier budget, il y avait 413 millions pour stimuler l'investissement privé, 273 millions pour intensifier les efforts d'innovation, 202 millions pour la croissance des entreprises... Ça, c'est tout sur cinq ans, là, O.K.?

• (16 heures) •

Puis, pour les régions, là... Parce que vous allez dire : Il y a des PME en région, puis... Bien, c'est sûr, Montréal, c'est le poumon de l'économie québécoise, mais il se passe des choses en région, là. Il y a aussi 813 millions, sur cinq ans, pour l'essor du secteur bioalimentaire, 217 millions pour stimuler la vitalité économique et régionale, 153 millions pour assurer le développement et la mise en valeur de nos attraits touristiques, 128 millions pour favoriser le développement du secteur forestier — ça, c'est avant les feux de forêt, M. le Président, il y en aura d'autres, sommes, c'est certain, on a des responsabilités — 109 millions pour poursuivre les actions pour une meilleure connectivité. Puis je vous rappelle que, dans le budget 2021-2022, on a fait quoi, M. le Président? Bien, vous avez le taux général d'imposition que les entreprises paient, là, 11,5 %, les PME payaient 4 %, c'est 3,2 % maintenant. Ça, bien, c'est nous qui ont fait ça, là, au budget 2021-2022. On va continuer de soutenir nos PME, M. le Président, à Montréal, à Québec, dans les régions, partout.

Pénurie de main-d'oeuvre. Pénurie de main-d'oeuvre, là, je reprends le thème de la motion : pas de vision, vous ne faites rien. Bon. On a fait un plan main-d'oeuvre à l'automne 2021, on sortait de la pandémie, 3 milliards de dollars, M. le Président, sur cinq ans. Comment je peux résumer ça? Formation, éducation, requalification. Éducation, bien, c'est certain, on a du travail à faire, le taux de graduation de tous. Le taux de graduation, il faut être honnête entre nous autres aussi, là, le taux de graduation des garçons francophones, on a des efforts à faire là-dedans. On a des efforts à faire pour tout le monde, mais on sait aussi que les garçons font moins bien que les filles et que les garçons francophones font moins bien. On a du travail à faire dans notre système d'éducation, notre école publique, on va continuer. C'est extrêmement important. L'éducation, c'est la clé. Vous savez, si on ne faisait rien, au gouvernement, il faudrait faire l'éducation. C'est la clé.

Formation. Formation, on a eu... La pandémie a modifié la structure de l'économie. On a des gens qui travaillaient dans des restaurants, par exemple, qui ont décidé de devenir préposés aux bénéficiaires. Il a fallu leur offrir une formation, puis, pour ça, on leur a dit : Voici des cours de formation, on va acheter le cours de formation puis on va vous payer pour vous asseoir et suivre la formation. On a aidé les gens à transitionner des secteurs moins performants vers les secteurs les plus performants. On va continuer à faire ça. Requalification, même chose. Alors, il y a eu toutes sortes de mesures.

Et puis il y a toute la question des secteurs où on est en pénurie de main-d'oeuvre. Parce que c'est un peu ça, là, le libellé de la motion, là, c'est : il y a une pénurie de main-d'oeuvre, vous ne le reconnaissez pas, vous ne faites rien, bon. Bien, on a mis des bourses Perspective pour les secteurs essentiels où il y a des pénuries de main-d'oeuvre : éducation, services de garde, sciences infirmières. 2 500 \$ par session à l'université, ce n'est pas rien. Les étudiants en éducation sont contents. Après ça, tout le monde dit : L'avenir, c'est sciences, technologies, ingénierie, mathématiques. On a mis des bourses Perspective là aussi, encourager la persévérance. Parce que l'éducation, c'est souvent l'accès, l'aide financière aux études, notamment, ou la gratuité; la persévérance, parce que ça prend de l'aide, ce n'est pas facile, faire un bac, puis on a besoin d'aide avec le numérique, les professeurs; puis la diplomation, la graduation. Ça fait qu'on travaille sur ces trois vecteurs-là, puis on travaille aussi sur la motivation au niveau du primaire, du secondaire, la motivation, on travaille sur l'autonomie.

Et là j'ai une liste de ce qu'on a fait en éducation, j'y arrive. J'ai une heure par jour de parascolaire, une excellente mesure — en 2018, je disais à tout le monde que c'était notre meilleure mesure, je le dis encore — une heure de plus par jour pour le tutorat, les sports, les arts, l'engagement communautaire; augmentation substantielle des professeurs; mise en place des aides à la classe; construction de nouvelles écoles. Les infrastructures publiques, j'en ai parlé. J'arrive. J'arrive. J'ai combien de temps, M. le Président?

**Le Vice-Président (M. Benjamin) :** 52 min 40 s.

**M. Girard (Groulx) :** O.K. Ça me rassure parce que j'ai des choses à vous dire. J'arrive sur l'inflation. Qu'est-ce qu'on a fait au niveau de l'inflation? Bon, pourquoi on a fait quoi, O.K.? Pourquoi on a fait des aides ponctuelles? Je le répète, c'est quoi, l'origine du 500 \$. D'abord, ça a commencé par un 250 \$, 200 \$ si vous étiez en couple, 275 \$ si vous étiez seul, si vous étiez éligible au crédit d'impôt solidarité. Ça, c'était pour 2021.

Est arrivé 2022. L'indexation du régime fiscal, en 2022, avait été faite avant l'invasion. Parce que, lorsqu'on indexe au 1er janvier, c'est basé sur les données jusqu'au 30 septembre, avant l'invasion de l'Ukraine par la Russie, avant la flambée des prix de pétrole et des aliments. 2,7 % d'indexation du régime fiscal. Inflation réalisée : 6,7 % au Québec en 2022. Alors, on a pris un panier de biens essentiels : vêtements, logement, transport, alimentation, on a calculé que ça coûtait approximativement 25 000 \$ pour une personne seule. Puis, si votre régime fiscal est sous-indexé de 4 % puis que vous appliquez 4 % à 25 000 \$, ça ressemble à 1 000 \$. Ça ressemble à deux fois 500 \$. Une fois 500 \$, une fois plein de critiques parce qu'on donne 500 \$ à tout le monde, à 6,4 millions de personnes, puis on ne s'en excusera pas, M. le Président. Alors, la deuxième fois, on écoute. On écoute tout ce qui se dit. Les gens ont des critiques légitimes. Les gens ont dit : Vous ne devriez pas donner 500 \$ à tout le monde. Alors, on a dit : Très bien, on va donner 50 % de plus, 600 \$ à ceux qui gagnent moins de 54 000 \$ et 400 \$ aux autres, jusqu'à 100 000 \$, puis ça va toujours donner 6,4 millions de personnes. Ça, c'est le 500 \$ et le 600 \$-400 \$, la version améliorée, modulée en fonction du revenu suite aux critiques constructives de la société civile. Le 500 \$ est devenu un 600 \$-400 \$. Bon. Puis là les gens ont dit : Pourquoi vous n'avez pas fait 700 \$, 300 \$? Bien, peut-être la prochaine fois, M. le Président, mais on a pris une décision. Gouverner, il faut prendre des décisions. On a fait 600 \$, 400 \$, 50 % de plus.

Bon, ensuite, les tarifs. Bien, si le régime fiscal est indexé de 6,44 %, qu'est-ce qui va arriver aux tarifs, M. le Président? Bien, ils vont être indexés de 6,4 %. Qui veut payer ses tarifs de garde de 6,4 % de plus? Personne. Qui veut payer sa chambre en CHSLD 6,4 % de plus? Personne, surtout pas dans les conditions actuelles. On a plafonné les tarifs à 3 %, M. le Président. Nous avons fait le choix de plafonner les tarifs à 3 %. Et puis c'est sûr que les oppositions vous ont dit : Mais pourquoi vous ne plafonnez pas ça à 2 %? Pourquoi vous ne plafonnez pas ça à 1 %? Pourquoi vous ne laissez pas les prix fixes à 0 %? Parce qu'il y a une capacité de payer limitée des contribuables québécois puis qu'on a une responsabilité,

on a un rôle de fiduciaire et d'intendance. Alors, on a choisi 3 %, qui est raisonnable. Parce que, je vous l'ai dit, nous sommes prudents, raisonnables, responsables. 3 %.

Ensuite, il y avait le fameux crédit d'impôt aux aînés, de 2 000 \$, puis c'était... Revenons à la genèse de ce crédit d'impôt. En 2018, le premier ministre... non, le futur premier ministre se promène en campagne électorale, et les aînés lui disent : C'est difficile, nos pensions, nos revenus ne suivent pas nos coûts, surtout les gens qui ne travaillent pas. Et puis c'est là qu'on... puis c'est pour ça qu'on a choisi 70 ans, M. le Président. Parce qu'on me demande souvent : Pourquoi pas 65, 66, 67, 68? Parce qu'au-delà du fait que ça coûterait plus cher s'il y avait plus de monde, là, il y a aussi le fait que c'est... Il y a beaucoup de gens qui travaillent toujours à 66, à 67, à 68, mais on a présumé qu'à 70 ans la plupart des gens ne travaillaient plus et donc n'avaient pas de hausse salariale qui leur permettait de faire face à l'inflation.

• (16 h 10) •

J'aurais espéré qu'il reste jusqu'aux 53 minutes, M. le Président, mais je n'ai pas réussi à maintenir... Je continue quand même, O.K.?

Nous avons choisi 70 % parce que ces gens-là n'ont pas la capacité de travailler et de bénéficier de hausse de salaire qui, elle, leur permet de faire face à la hausse du coût de la vie. Et donc nous avons choisi que les aînés de plus de 70 ans à faibles revenus, moins de 24 000 \$, recevraient 2 000 \$. Si vous avez 44 000 \$ de revenus, ce sera 1 000 \$ et, plus de 64 000 \$, ce sera tout, il n'y en aura pas. Et puis ça, ça coûte 1,6 milliard par année, là. Alors, quand les oppositions me disent : Nous, là, ça aurait été 65 ans, puis 2 000 \$, puis tout le monde, puis ça aurait été beaucoup mieux, M. le Président, bien, je vous dis : Bien, ça aurait été beaucoup plus cher. Puis qui paie pour ça? Les Québécois. Alors, il faut respecter la capacité de payer des Québécois.

La baisse d'impôt, mais quelle excellente mesure, M. le Président! J'ai rarement vu une aussi bonne mesure déplaire autant aux éditorialistes de journaux de Montréal, c'est incroyable. On a le fardeau fiscal le plus élevé en Amérique du Nord. On baisse les impôts pourquoi, M. le Président? Pour augmenter le potentiel de l'économie québécoise de façon permanente, de 0,3 %, stimuler la croissance. C'est une mesure, là... là, je vais dire le mot que j'essaie de ne jamais dire parce que ça ne veut rien dire, c'est une mesure structurelle, O.K.? C'est une mesure qui augmente la croissance de l'économie de 0,3 % pour toujours, la baisse d'impôt.

Et, savez-vous quoi, ça stimule l'offre de travail de façon permanente, parce que le prix donne un signal. Si vous travaillez, puis il vous en reste plus, ça vous encourage à travailler plus. Parce qu'à la fin les gens travaillent pour le bien-être public, ils travaillent pour leurs entreprises, ils travaillent aussi pour eux, là. S'il leur en reste plus, ils travaillent plus. La baisse d'impôt augmente l'économie, stimule l'offre de travail. Une excellente mesure.

Puis on a été chanceux, M. le Président, parce que c'est une mesure de long terme, mais mesure structurelle. Mais, conjoncturellement, là, elle arrive au meilleur moment. On n'aurait pas pu choisir un meilleur moment. Les déductions à la source ont commencé à être réduites le 1er juillet. Puis qu'est-ce que je vous ai dit en introduction... merci, 1er juillet 2023, qu'est-ce que je vous ai dit en introduction, M. le Président? Je vous ai dit que c'est maintenant que c'est extrêmement difficile pour les Québécois. Et donc la baisse d'impôt arrive à un moment opportun, elle aide les Québécois maintenant à faire face à une économie qui ralentit, une inflation qui est trop élevée et des taux d'intérêt qui sont très élevés.

Alors, nous sommes le gouvernement qui en a fait le plus pour ses citoyens, en termes de lutte à la hausse du coût de la vie, c'est documenté par des économistes indépendants émérites comme Pierre Fortin. En moyenne... J'ai 53 ou 52 minutes?

**Le Président (M. Benjamin) :** 52 min 40 s.

**M. Girard (Groulx) :** Ah! O.K. C'est comme 53 minutes, O.K. En moyenne, le revenu disponible réel des Québécois est en hausse de 8 %, mais on est conscients que derrière la moyenne se cachent des situations difficiles, et c'est pour ça qu'à la mise à jour on veut faire des gestes ciblés. Et quelles pourraient être ces cibles? Bien, on a toujours besoin de construire des logements. On le sait, qu'il y a un déficit de logements. Alors, on travaille avec le gouvernement fédéral pour pouvoir dire des choses positives sur le logement, la mise à jour. On est conscients que l'itinérance, c'est extrêmement difficile présentement au Québec. L'itinérance, ça a... On a toujours eu des enjeux de santé mentale, mais maintenant on a les opioïdes qui composent les défis de santé mentale. L'adaptation aux changements climatiques, il y aura des gestes ciblés à la...

**Le Président (M. Benjamin) :** Merci. Merci, M. le ministre des Finances. La parole revient maintenant à la députée de Verdun.

#### Mme Alejandra Zaga Mendez

**Mme Zaga Mendez :** Merci beaucoup, M. le Président. Je veux d'abord souligner que, de la part de ma formation politique, nous allons appuyer la motion qui est présentée. Puis moi, je veux débiter, cette fois-ci... je ne veux pas parler d'environnement. Je veux vous parler des PME. Le ministre disait tantôt à quel point la CAQ se préoccupe des PME, mais pourtant, cet été, mon collègue de Maurice-Richard et moi avons dénoncé une situation injuste, une situation... un fardeau économique qui augmente sur nos PME, et puis je vous parle de la situation concernant les baux commerciaux.

Cet été, dans les rues commerciales dans ma circonscription, sur la rue Wellington, on a connu des fermetures de commerce, des petits commerces de quartier. Je parle des commerces familiaux, des cafés, des pâtisseries qui sont au coeur du développement économique, qui sont au coeur de notre développement régional, parce que ça ne se passe pas seulement à Montréal, ça se passe partout au Québec.

Et nos petits commerces, quand on regarde les conditions de renouvellement de bail, et voire d'augmentation des frais de location, ils sont devant un vide réglementaire, un far west total, parce qu'il n'y a rien, dans nos lois québécoises,

qui encadre et qui protège nos petits commerçants indépendants en ce qui concerne la hausse et le renouvellement des baux commerciaux, une situation que nous avons dénoncée et nous allons continuer à dénoncer. Mais, jusqu'à maintenant, malheureusement, c'est le silence radio de la part de la CAQ et, malheureusement, aussi d'autres collègues des autres partis politiques ici, à l'Assemblée nationale.

Puis, vous savez, en temps d'inflation, en temps de pénurie de main-d'oeuvre, après une pandémie, là, nos commerces familiaux, nos commerces indépendants traînent tous ce fardeau. Et, en plus, ils regardent le marché. Ils voient les hausses de loyer abusives augmenter à chaque année et ils n'arrivent pas. Puis, pour répondre à cette situation, depuis le temps d'Amir Khadir, à Québec solidaire, on met des propositions concrètes sur la table, des propositions qui vont permettre à ces commerçants, à nos PME de respirer, d'être capables de négocier quand vient le temps de renouveler des baux.

Je vous donne deux exemples de choses superconcrètes qu'on peut faire déjà dès aujourd'hui. La première, c'est de créer un bail commercial type, c'est-à-dire de faire en sorte que tous les baux commerciaux sont standardisés, puis ça va donner plus de pouvoirs et des chances à nos PME pour négocier à chaque année soit des hausses ou des renouvellements de loyer. Puis la deuxième chose qu'on dépose et qu'on demande, c'est la création d'un registre des baux commerciaux, qui, encore une fois, va protéger nos commerçants face aux hausses abusives.

Puis, je vous le répète, ce n'est pas une idée qu'on a eue pendant l'été. C'est quelque chose qui a été proposé à maintes reprises par d'autres collègues. Je salue ici le travail de ma collègue députée de Mercier quand elle a vu fermer des commerces il y a quelques années au Mile End, dans son quartier, ces choses qu'on va continuer à vivre. Puis, on le sait très bien, la situation économique fait en sorte que nos commerçants n'arrivent pas à tirer leur épingle du jeu, et il faut les protéger.

Donc, on attend que la CAQ prenne ceci au sérieux, parce que ce n'est pas vrai qu'ils font tout pour nos commerçants. Ce n'est pas vrai que nos entrepreneurs, en ce moment, se sentent rassurés. Donc, je répète, il faut qu'on réglemente. Il faut qu'on soit capables d'encadrer les baux commerciaux pour le futur de nos entreprises québécoises. Merci, M. le Président.

• (16 h 20) •

**Le Vice-Président (M. Benjamin) :** Merci, Mme la députée de Verdun. Est-ce qu'il y a d'autres intervenants? Sinon... Attendez, j'ai monsieur... On va respecter le principe d'alternance de prise de parole. Donc, alors, je cède la parole à Mme la députée de Bourassa-Sauvé.

#### Mme Madwa-Nika Cadet

**Mme Cadet :** Merci, M. le Président. D'abord, j'aimerais remercier M. le député de Marguerite-Bourgeoys pour la motion extrêmement pertinente qui a été déposée par notre formation politique. Pertinente pourquoi? Parce qu'elle est au diapason avec les priorités des Québécois.

Chers collègues parlementaires... Et j'entendais, donc, le ministre féliciter l'ensemble des personnes ici présentes pour le service public dont nous faisons preuve. Je pense que tous les collègues de... Je pense que les collègues de toutes les formations politiques, cet été, lors de la pause parlementaire, donc, ont eu l'occasion d'aller à la rencontre de leurs citoyens, d'aller à la rencontre de leurs commettants. Et je me doute que, si on m'a parlé de hausse du coût de la vie, si on m'a parlé d'inflation et de pénurie de main-d'oeuvre, l'ensemble des collègues ici présents, qui font leur travail avec rigueur, ont également entendu parler de cet enjeu. Donc, c'est la raison pour laquelle nous le soulevons aujourd'hui, cet après-midi, en Chambre.

La hausse du coût de la vie, on l'a dit, donc, a un impact sur les familles, les dépenses qui augmentent à l'épicerie, les dépenses en matière d'habitation, mais également elle a une incidence sur la capacité de nos entrepreneurs, de nos PME, de nos travailleurs autonomes, des gens qui travaillent fièrement, des gens qui travaillent durement, à y arriver. On nous dit et on m'a dit : La hausse du coût de la vie est anxiogène. Ceux que vous avez rencontrés et ceux que j'ai rencontrés non seulement dans ma circonscription de Bourassa-Sauvé, mais également à la grandeur du Québec, lors de la dernière saison, m'ont essentiellement dit que, pour eux, c'est extrêmement difficile d'y parvenir en ce moment, aujourd'hui, alors que le gouvernement de la CAQ en est à l'aube de sa sixième année.

Quand un entrepreneur voit sa facture énergétique presque doubler, donc, à l'intérieur des cinq dernières années, alors que ses revenus sont demeurés stables pendant ce temps-là, quand un restaurateur, donc, dans différentes régions du Québec... Quand des restaurateurs, dans différentes régions du Québec, opèrent dans une économie touristique et ont peine à y arriver, voient leurs factures d'approvisionnement augmenter... voir que s'approvisionner leur coûte les yeux de la tête alors qu'ils bouclent leur fin de saison ces jours-ci, comment ils se sentent, M. le Président? Ils se sentent pris à la gorge.

Je vous dirais également que, dans ce contexte d'augmentation des coûts, ceux qui font vivre l'économie du Québec sont essoufflés. Ce n'est pas nécessairement moi qui le dis, tout simplement on l'entend de la part de ceux qui font vivre, qui font battre le coeur de l'écosystème entrepreneurial québécois, qui nous disent : J'ai l'impression que personne ne voit l'urgence.

C'est le paysage entrepreneurial québécois qui est en jeu en ce moment. Les PME nous en font part, mais évidemment, donc, ils nous parlent... ils nous parlent donc non seulement de l'augmentation de la hausse du coût de la vie, mais ils nous parlent également de la pénurie de main-d'oeuvre, de la pénurie de main-d'oeuvre qui leur permet... qui permet à leurs entreprises de se développer... en fait, qui empêche leurs entreprises de se développer, de la pénurie de main-d'oeuvre qui empêche à des collectivités de pouvoir déployer leurs ailes et de pouvoir faire vivre des économies régionales, de faire vivre des économies locales.

Mon collègue a cité Véronique Proulx, j'abonderais dans le même sens, en nous disant, donc, que... Mme Proulx, donc, P.D.G. de Manufacturiers et exportateurs du Québec, qui nous dit : «Il faut avoir l'ambition d'un grand chantier économique.» Je vous la cite : «Nos services publics reposent sur notre capacité à créer de la richesse pour les soutenir.»

«Nos entreprises doivent aujourd'hui refuser des contrats faute de main-d'oeuvre, et des projets industriels ne verront jamais le jour en raison de la rareté des mégawatts disponibles. Une approche à la pièce ne pourra pas résoudre l'ensemble des problèmes. C'est un énorme chantier que celui de l'économie. Il demande une action concertée, cohérente et structurante. Et, surtout, une vision globale.»

Une vision globale, M. le Président, c'est exactement ce que nous... ce que notre formation politique, le Parti libéral du Québec, demande au gouvernement caquiste d'entreprendre. Une vision globale, c'est ce qui empêche le gouvernement d'agir avec myopie, à la pièce, à la pièce donc, comme l'indique la présidente-directrice générale de Manufacturiers et exportateurs du Québec, afin de faire véritablement avancer l'économie québécoise et de soutenir nos PME, de soutenir nos travailleurs, de soutenir ceux qui font vivre notre économie.

Je terminerais, M. le Président, en réitérant, parce que le ministre, donc, a également, donc, pris la peine, donc, de parler dans... de répondre à nos critiques en matière d'enseignement supérieur, ce matin, donc, quand on parle de pénurie de main-d'oeuvre, donc, dans le secteur public... Ah! je vois qu'il me reste moins de cinq secondes afin de déterminer mon propos, mais, M. le Président, donc, tout simplement...

**Le Vice-Président (M. Benjamin) :** Vous avez jusqu'à 12 minutes, vous avez une douzaine de minutes.

**Mme Cadet :** Oui, mais ma collègue de Mille-Îles, donc, complétera par la suite, M. le Président. Je terminerais tout simplement, donc, en vous disant que, lorsque nous affirmons que le gouvernement manque de vision, ce n'est pas tout simplement, donc, une affirmation libérale, c'est une affirmation de l'ensemble des collectivités québécoises, qui demandent plus de soutien. Merci, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Benjamin) :** Merci, Mme la députée de Bourassa-Sauvé. Et je cède maintenant la parole à M. le député de Maurice-Richard.

#### **M. Haroun Bouazzi**

**M. Bouazzi :** Merci, M. le Président. Nous sommes ici, donc, pour parler de coût de la vie, d'inflation, de l'impact sur les citoyennes, les citoyens, sur les PME et sur le manque d'action du gouvernement.

Évidemment, le ministre a pris le temps de bien mettre la table sur la situation. Il y a des facteurs d'inflation qui n'ont pas été mis de l'avant, à part, évidemment, l'accumulation d'argent qui s'est faite pendant la période de la pandémie ou la guerre en Ukraine. Il y a aussi la crise climatique qui a joué un rôle et qui continue de jouer un rôle, que ce soit cet été, quand on voit la situation des maraîchers, le manque de légumes au... de manque de légumes... de production de légumes, de fruits et légumes au Québec, mais aussi mondialement, quand on voit, par exemple, que l'Inde cesse d'exporter son riz parce qu'elle a eu des catastrophes climatiques de son côté et elle pense ne pas en avoir assez pour sa population.

J'ai écouté attentivement M. le ministre sur la question des revenus des Québécoises et des Québécois, et donc laissez-moi donner quelques chiffres. Et je vais revenir, d'ailleurs, à ses affirmations sur l'amélioration de la situation, car il y a quelques nuances à apporter.

D'abord, le taux d'endettement a atteint un sommet au premier trimestre de 2023. Le taux est en hausse de 12 % par rapport au trimestre précédent. Le ratio du service de la dette des ménages au Canada a augmenté de 11 % sur une période d'un an, c'est-à-dire la hausse des taux d'intérêt grève de 11 % de plus le budget des ménages. Le pouvoir d'achat d'un couple avec ou sans enfants, au revenu médian, a diminué de 1 % au Québec depuis 2019, M. le Président, et ici on parle, donc, de plus que deux ans. Le pouvoir d'achat de toutes les catégories de ménages au revenu médian et au salaire minimum a diminué depuis 2021, sauf pour les personnes âgées de 70 ans et plus. En particulier, le pouvoir d'achat des familles des classes moyennes, couples avec enfants au revenu médian, a diminué de 2 % depuis 2021. Les faillites ont augmenté de 23,5 % par rapport à l'année dernière.

J'ai entendu M. le ministre dire que nous souffrons tous, que toutes les Québécoises et tous les Québécois souffrent de l'inflation et de la hausse de coût de la vie. Eh bien non, ce n'est pas vrai. Il y a bien sûr ceux en bas de l'échelle qui souffrent bien plus que les autres, quand on sait qu'il y a une augmentation du coût de l'épicerie, par exemple, et que le pourcentage de l'épicerie dans leurs dépenses est bien supérieur qu'à d'autres parties de la population. Mais il y a aussi ceux qui ne souffrent pas du tout, M. le Président.

Je rappelle qu'ici, au Québec, on a... les 11 personnes les plus riches au Québec accumulent 30 milliards de dollars de patrimoine, 30. On a du mal à imaginer, hein? Pour qu'une personne accumule 30 milliards de dollars, il faut qu'elle gagne... il faut qu'elle mette de côté 100 000 \$ par an pendant 300 000 ans. 300 000 ans, on change d'ère, là. On n'est même plus dans l'homo sapiens sapiens, M. le Président. Ces personnes-là, ces 11 familles là qui ont accumulé ces 30 milliards là, évidemment, ne souffrent pas, actuellement, comme les autres de l'augmentation des coûts de la vie, et ils ont eu droit aussi à une baisse d'impôt, à une baisse de leurs taxes scolaires, etc.

• (16 h 30) •

Il y a aussi les épiceries, si on parle des grandes surfaces, qui ont augmenté leurs marges et leurs revenus depuis les deux dernières années. Il y a aujourd'hui des compagnies qui se gavent sur le dos des Québécoises et des Québécois. Et, non, M. le Président, ces compagnies-là et les P.D.G. des grandes épiceries ne souffrent pas comme les autres, au contraire, ils ont profité d'augmentations et de gros bonus cette année et l'année précédente. Et donc il est faux de dire que nous sommes égaux.

Et nous, à Québec solidaire, on pense qu'il faut absolument viser les injections d'argent dans l'économie pour que ce soient les plus... les moins nantis qui en profitent, évidemment. Il faut aussi... Il y a deux manières, donc, de lutter contre

l'inflation. Une manière, c'est de gérer les prix, et de l'autre manière... donc, les coûts et, de l'autre manière, c'est d'augmenter les revenus pour les gens qui en souffrent. Ce gouvernement est capable de le faire, et j'ai déjà eu l'occasion de féliciter M. le ministre sur le crédit d'impôt pour solidarité qui a été bonifié pour les personnes de... les aînés, et les aînés, pour la CAQ, c'est à 70 ans et plus. Et je rappelle que, si on prend les chiffres des quatre dernières années, ce sont les aînés de 65 à 69 ans qui ont vu leur pouvoir d'achat diminuer, et c'est malheureux qu'ils aient été exclus de cette proposition qui est progressiste, parce qu'elle... si on veut, elle diminue en fonction de l'augmentation des revenus.

M. le ministre a parlé d'une baisse structurelle, d'une action structurelle, qui est la baisse d'impôt, M. le Président. Imaginez-vous donc, proposer la baisse d'impôt dans une question de pouvoir d'achat. Le 30 % le moins nanti au Québec ne paie pas d'impôt parce qu'il est trop pauvre, M. le Président. Il n'a pas reçu 20 \$ ou 30 \$ ou 800 \$ comme les gens qui gagnent plus de 100 000 \$. Non, il a reçu... 30 %, là, de 8 millions de personnes, c'est du monde. Le 30 % suivant a gagné deux fois rien. Si eux, ils n'ont gagné rien, les autres ont gagné deux fois rien, car c'est juste en haut de l'échelle qu'on a fait le plein et qu'on a récupéré les 800 \$ par personne. Parlez-moi d'une proposition qui est exactement inverse de ce qu'il faudrait qu'on fasse. Il y a pourtant des mécanismes au Québec, et nous en avons proposé plusieurs.

Donc, si je reviens à l'IPC, donc à l'indice du prix de consommation, la plus grosse composante est le logement. M. le ministre nous a dit : Attention, nous, on doit équilibrer. Il y a ce que nous rapportent les impôts, ce que nous rapportent... ce que les compagnies nous paient, mais il y a aussi, évidemment, ce qu'on dépense, et il faut que ce soit équilibré. Mais j'ai une proposition, pour M. le ministre, qui ne coûte rien, qui ne coûte rien, qui est l'obligation de limiter les augmentations du loyer et, en fait, inverser le fardeau de la preuve sur les augmentations de loyer.

Aujourd'hui, les propositions du TAL ne sont que... ne sont pas obligatoires, elles sont conseillées. Et, si un locataire reçoit une augmentation supérieure, il doit rentrer dans un dédale de plaintes qui peuvent durer d'ailleurs longtemps pour pouvoir limiter les augmentations. Il suffirait d'une décision politique qui ne coûte rien et qui limiterait les augmentations. Or, on voit, depuis quelques années, et cette année n'a pas fait exception avec des augmentations de 10 % en moyenne, quand les gens changent d'appartement alors qu'ils sont à la merci d'une reprise de leur appartement par le propriétaire, quand ce n'est pas des rénovictions carrément, ils se retrouvent à augmenter énormément leur loyer. Pourquoi le gouvernement ne prend pas cette décision? Parce qu'il a un parti pris. Parce qu'on a une ministre qui a choisi son camp, et ce n'est pas celui des locataires, ce n'est même pas celui des petits propriétaires étant donné qu'on a vu dans les médias avec quel genre d'affaires elle a affaire.

Pour les PME, c'est la même chose, et je donnerai quelques exemples. Il y a la question de l'immigration. Aujourd'hui, on parie sur une immigration temporaire, M. le Président. Les grandes compagnies ont des départements au complet qui gèrent ce genre de papiers. Est-ce que vraiment les petites entreprises, les commerces de quartier sont capables de trouver les ressources dont elles ont besoin actuellement? Il faut absolument tabler sur une immigration permanente francisée et arrêter de faire semblant que l'immigration temporaire est une solution, surtout qu'elle nuit particulièrement aux PME, sans compter le fait, évidemment, qu'on sort le chéquier pas à peu près pour les multinationales, surtout en ce moment, quand il a trait à la question des batteries. Et Dieu sait qu'on est d'accord avec l'idée d'avoir des productions de batterie et de valoriser nos produits, surtout que ça fait partie, évidemment, de la solution dans la transition énergétique, mais il faudrait que ce soit fait proprement. Il faudrait qu'il y ait des objectifs de baisses de GES associés.

Aujourd'hui, on sort le chéquier pour que des multinationales fassent des millions sur des bons coups de cash sur la question des batteries sans avoir aucun objectif de baisses de gaz à effet de serre ici, au Québec. Pire encore, M. le Président, on leur permet de se chauffer au gaz fossile, et donc de créer des GES. Pire encore, on permet d'avoir moins de normes environnementales et on a vu aujourd'hui qu'il y a des grosses compagnies qui vont ouvrir sans même avoir des BAPE.

Ça fait qu'on voit bien qu'il y a un parti pris de ce gouvernement, qui n'est pas celui des personnes qui souffrent le plus, ceux qui n'arrivent pas à trouver de loyer, ceux qui n'arrivent plus à payer l'épicerie.

Depuis l'arrivée... Juste dans ma circonscription, pour vous donner une idée, en cinq ans, là, il y avait 1 100 personnes, 1 100 familles qui faisaient appel aux banques alimentaires. 90 % étaient prestataires d'aide sociale. Aujourd'hui, elles sont 2 400. 60 % sont prestataires de l'aide sociale. Ça veut dire qu'ils ont augmenté en nombre brut. Mais il y a des nouvelles personnes qui sont là. Il y a des étudiants, il y a des aînés, il y a des gens qui travaillent et qui font la file. C'est des personnes à qui on a arraché leur dignité, M. le Président, et c'est vraiment dommage.

Et je n'ai pas parlé ici de l'itinérance. On a parlé effectivement de l'accès aux services de santé, mais plus seulement, M. le Président. Il y a des gens qui travaillent et qui n'ont pas de problèmes de santé mentale qui se retrouvent dans des tentes, et pas juste à Montréal, à Rimouski ou à Gatineau. C'est ça, le bilan, M. le Président.

Et, oui, il va falloir absolument investir. Il va falloir mettre de l'argent là pour les personnes qui ont le plus besoin. Et puis il va falloir aussi un peu d'équité, parce que les gens qui se gavent, M. le Président, ils doivent payer leur part du gâteau. Et je comprends que, parmi ces gens-là, il y a toutes sortes de multinationales. Il y a des gens qui connaissent personnellement les gens en face, que nous, on ne connaît pas, M. le Président. Et puis il serait temps qu'on mette un peu de justice dans cette société et qu'on s'attaque aux vrais problèmes.

J'ai parlé du logement. Je n'ai pas parlé du transport. C'est le deuxième coût... le deuxième coût dans l'IPC, M. le Président. C'est 18 % de l'indice du prix de consommation. Il y a des choses faciles qui vont jouer aussi dans la lutte contre l'écologie. Pourquoi ne pas baisser le prix du transport en commun, M. le Président? À la place, les villes ne sont même pas capables de garder les mêmes services parce que, dans le budget du gouvernement de la CAQ, on n'a même pas été capable de leur fournir la différence qui leur permettrait de garder les services actuels en place, M. le Président.

Bref, M. le Président, le temps qui m'est imparti n'est pas assez long pour passer à travers toutes les propositions que nous avons faites. On aurait pu parler du salaire minimum, de l'augmentation de différentes aides. On a parlé aussi des étudiants, des bourses d'étudiants, qui voient leurs coûts exploser avec l'augmentation des taux d'intérêt. Il y a beaucoup

à faire, et nous allons passer la prochaine session à apporter de la raison, et je sais que le ministre aime parler de raison, pour apporter plus de justice dans notre société. Merci, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Benjamin) :** Merci, M. le député de Maurice-Richard. Il reste 5 min 30 s. Mme la députée des Mille-Îles, la parole est à vous.

**Mme Virginie Dufour**

**Mme Dufour :** Merci, M. le Président. Mais, juste pour bien valider, j'étais sous l'impression que mon collègue de... de quelle...

**Une voix : ...**

**Mme Dufour :** ...Maurice-Richard, merci, avait 16 minutes et qu'il en a fait 11. Donc, je voulais juste être certaine que, de mon côté, je n'ai pas plus de temps. Il ne reste pas du temps à l'opposition, là, il reste simplement six minutes?

**Le Vice-Président (M. Benjamin) :** Alors, ce serait à valider, à ce moment-là, ce serait à valider.

**Une voix : ...**

**Mme Dufour :** Non. On m'avait spécifié qu'il restait 16 minutes à monsieur. Donc, c'est pour ça. Est-ce qu'on peut valider le temps exact qu'il reste?

**Le Vice-Président (M. Benjamin) :** Oui. Pour le moment, vous avez 5 min 30 s. Allez-y.

**Mme Dufour :** Parfait. Excellent. Merci, M. le Président.

Alors, écoutez, la CAQ a nié pendant trois ans la crise du logement. Je l'ai dit, on l'a dit, on l'a redit. Il y a plusieurs extraits qu'on peut retrouver, de jusqu'à, en fait, 2022, que les différents ministres disaient que, non, ça n'existait pas, qu'elle n'existait pas, cette crise du logement. Et c'est seulement en mai 2022 que le gouvernement de la CAQ a enfin reconnu ce que tout le monde disait. C'était une évidence même qu'il y avait une crise majeure du logement. Et ça a, on s'entend, beaucoup, beaucoup empiré depuis. Et, malheureusement, bien, on a perdu beaucoup, beaucoup de temps.

En fait, la CAQ est au pouvoir depuis plus que cinq ans, et ils n'ont pas toujours de plan en habitation. C'est beaucoup d'années perdues. Et, avec tous les effets de la pandémie, etc., sans plan, négation de la crise, bien, on voit aujourd'hui une situation qui est vraiment catastrophique.

Les taux d'inoccupation... Oui, M. le Président?

• (16 h 40) •

**Le Vice-Président (M. Benjamin) :** ...avoir la confirmation. Donc, je vous confirme que vous disposez d'un maximum de 10 min 8 s. Voilà.

**Mme Dufour :** C'est ce que je croyais. Merci beaucoup. Donc, je vais pouvoir continuer. Merci, M. le Président.

Donc, comme je disais, la situation n'a jamais été aussi catastrophique, et les taux d'inoccupation sont historiques. Et ce qui est particulier... dans le passé, il y en a eu, des crises du logement, d'autres époques, mais ce qui est particulier, c'est que, là, ça touche tout le Québec. Et là où c'est pire, c'est en région. Ce n'est pas à Montréal, ce n'est pas à Québec, c'est dans les localités les plus éloignées, même. Il y avait d'ailleurs un article fort préoccupant, ce matin, concernant la situation à Rimouski, Matane. On l'a vu aussi aux Îles-de-la-Madeleine, où des gens se retrouvent itinérants parce... faute de logement. Et donc ici on ne parle pas de gens qui sont nécessairement sans moyens. Ce sont des gens qui ont des emplois mais qui ne trouvent aucun logement. Et donc c'est vraiment... c'est vraiment catastrophique, la situation dans ces régions-là.

Et, pendant ce temps-là, bien, on a des milliers de logements qui sont disponibles mais qui sont barricadés, des logements barricadés. Il y a 3 000 logements sociaux qui sont vacants pour différentes raisons. On a aussi des Airbnb qui accaparent une partie du marché locatif. Certes, il y a eu un projet de loi qui a été... qui est rentré en vigueur récemment, mais, malheureusement, il manque d'inspecteurs, et donc la loi n'est pas tout à fait encore bien appliquée, et donc il y a toujours des logements qui ne sont pas... qui seraient disponibles, qui pourraient aider.

Mais ça reste qu'on a vraiment, vraiment besoin de plus de mises en chantier. On a besoin de centaines de milliers de logements d'ici... bien, en fait, on estime d'ici 2030, mais déjà, aujourd'hui, si on voulait être en équilibre, c'est vraiment, vraiment beaucoup, beaucoup de logements qu'il faudrait construire. Mais la situation, à quel point elle est préoccupante, c'est qu'aujourd'hui on constate qu'on a dans les pires chutes de mises en chantier qu'on a vues. En fait, on est actuellement dans un creux historique depuis 1998. On parle que, cette année, on a des baisses de chantiers de 38 % pour l'ensemble du Québec. À Montréal, ça monte plus que ça, c'est à 54 %. C'est énorme.

Et là, je sais, il y en a qui pourraient vouloir mettre ça sur le dos de la pandémie. La pandémie a beaucoup le dos très, très large, mais j'aimerais rappeler deux choses. D'abord, 2020, 2021 ont été des années quand même de forte croissance en construction. Et, deuxièmement, on a des villes canadiennes, Vancouver et Toronto, qui, elles aussi, ont vécu la pandémie, hein, comme nous, sont aussi dans le marché canadien, et là, eux autres, c'est le contraire, les mises en chantier vivent des records actuellement, et c'est des records depuis 1990. Donc, ils ont beaucoup stimulé, mais ce n'est pas pour rien, c'est qu'on peut voir... Si on regarde la littérature, bien, le gouvernement de Doug Ford, en Ontario, a mis des mesures très

fortes pour stimuler la construction. Les maires, le maire... les maires de Toronto, maire de Vancouver aussi, ont vraiment poussé beaucoup. Et donc tous ces gens-là ont travaillé dans le bien commun pour stimuler la croissance. Pourquoi? Parce qu'ils reconnaissaient la crise du logement, ce que notre gouvernement de la CAQ, malheureusement, ne faisait pas. Et il n'y a toujours pas de plan, puis on ne sait toujours pas c'est comment qu'on va stimuler cette croissance-là, alors que, là-bas, bien, ils construisent, ils construisent, ils construisent.

Alors, on a un enjeu majeur. On a une pénurie qui va s'accroître, parce que, déjà, on a des taux d'équilibre, dans certaines régions, qui sont faméliques. Et ça, ça a une pression inflationniste sur les loyers, évidemment, parce que c'est une question d'offre et de demande. Et là il y a tellement peu d'offre, en fait, pour dire qu'il n'y en a plus du tout dans certaines régions, plus aucun logement disponible, bien, lorsqu'un logement se met sur le marché locatif, les prix explosent, les prix explosent.

C'est la même chose pour les maisons, parce qu'évidemment il y a comme un certain jeu, là, que des gens tentent de sortir du marché locatif vu qu'il n'y a pas d'option. Ils s'en vont vers des maisons, mais... et tentent de devenir propriétaires. Mais là les prix ont augmenté de façon aussi importante. Et, avec les coûts d'intérêt qui ont aussi augmenté, bien là ça devient très, très difficile de devenir propriétaire pour... particulièrement pour des jeunes familles, les premiers acheteurs.

Pour vous donner une idée, un chiffre qui frappe, depuis l'automne 2018, donc depuis que la CAQ est au pouvoir, le prix moyen des maisons au Québec a augmenté de 178 000 \$. C'est toute une hypothèque, ça, 178 000 \$, c'est énorme. Et ça, c'est juste le prix que ça a augmenté. Donc, évidemment, ça s'ajoute au prix des maisons qu'on avait à l'époque. C'est énorme. C'est énorme et, avec les coûts des hypothèques, bien, ça devient très, très, très dispendieux, les mensualités deviennent inaccessibles pour une très, très grande majorité de la population. Et c'est pour ça qu'on voit, comme je le disais aussi, une hausse de l'itinérance. Le logement, c'est évidemment la plus grosse dépense pour les familles, et là, actuellement, elles sont prises à la gorge. Et ça, ça nuit... évidemment, ça nuit à l'économie du Québec.

Et là, bien, je sais qu'à chaque fois qu'on parle d'économie on entend le gouvernement caquiste nous parler de ses grandes visions pour l'économie. Là-dessus, ils ont une vision. Là-dessus, ils ont une vision. Pas en logement, ça, il n'y en a pas, mais, en économie, il y a une vision de : On va amener la filière batterie, on va amener des usines, on va amener des usines de la filière batterie. On va construire... Il faut faire des batteries au Québec. C'est intéressant. C'est intéressant. Ça... Ils mettent des centaines de millions là-dedans, mais l'enjeu, c'est : Où vont se loger ces travailleurs? Parce que ça va... C'est des nouveaux emplois qu'on crée. Il y a déjà une pénurie de main-d'oeuvre. Alors, c'est des travailleurs qui vont venir, j'imagine, d'ailleurs. S'ils viennent d'ailleurs, ils vont se loger où? Parce qu'actuellement il n'y a pas de logement. Où vont-ils aller?

Et j'étais... j'ai parlé avec le maire de Trois-Rivières il n'y a pas très longtemps, qui a une énorme crainte par rapport à l'arrivée d'usines à Bécancour, parce que 70 % des travailleurs qui s'installent... qui vont à Bécancour... 70 % des travailleurs s'en vont à Trois-Rivières. Mais, à Trois-Rivières, le taux d'inoccupation est à moins de 1 %. Alors, il n'y a pas de logement. Il n'y en a pas, de logement à Trois-Rivières. Il n'y en aura pas plus à Bécancour. On ne construit pas actuellement. C'est la même situation à Shawinigan. J'ai rencontré le maire de Shawinigan, il m'a fait part de la même, même, même situation. J'étais à Rivière-du-Loup il y a quelques mois, même situation.

Et donc le manque de logement nuit à l'économie parce que les entreprises qui veulent créer des emplois, qui veulent étendre, dans le fond, leur... leur champ, là... Tu sais, s'ils veulent, par exemple, exporter, bien, ça prend plus de capacité de production. Pour ça, ça prend des employés, mais ces employés-là n'ont pas d'endroit où se loger.

Alors, écoutez, c'est clair pour moi qu'il y a actuellement un enjeu majeur avec la vision de la CAQ, et ça, ça nuit à l'économie, ça nuit à nos familles, qui n'ont pas la capacité, actuellement, de se loger à un coût acceptable. Puis évidemment on peut s'entendre que, lorsqu'on met à peu près tout ce qu'on a comme argent dans notre logement, bien, c'est d'autres sphères de l'économie qui vont en pâtir, notamment la culture. On peut... On voit des hausses un peu partout, et c'est sûr que ça a un impact majeur. Donc, pour cette raison, bien, j'appuie la motion de mon collègue le député de Marguerite-Bourgeoys. Merci, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Benjamin) :** Merci, Mme la députée de Mille-Îles. Et là la parole revient à M. le député de Marguerite-Bourgeoys pour votre droit de réplique. Vous avez un maximum de 10 minutes.

#### **M. Frédéric Beauchemin (réplique)**

**M. Beauchemin :** Merci beaucoup, M. le Président. Écoutez, manque de vision de la CAQ de par son propre choix. Il faut comprendre, là, que la CAQ, elle est quand même toute... en partie responsable de l'inflation ici. J'ai entendu le ministre parler du fait que les salaires nets ont augmenté de 8 %, selon l'économiste M. Fortin. Oui, effectivement, on a eu la plus belle augmentation de salaire net du Canada. On a aussi été le gouvernement qui a dépensé le plus durant la même période. On a donc alimenté le feu de l'inflation. Quand on regarde, justement, le taux d'inflation annuel en 2023, pour le mois de juillet, on est à 3,9 % pendant qu'en Ontario ils sont à 3,2 %.

Je comprends que, pour la CAQ, on veut juste se comparer quand c'est une bonne façon de faire, que, nous, notre image s'améliore, mais la réalité, c'est qu'actuellement ce n'est pas le cas au niveau de l'inflation. Ce n'est pas le cas parce que la CAQ a décidé de mettre l'huile sur le feu.

• (16 h 50) •

J'entendais le ministre faire la liste des raisons pour lesquelles on a de l'inflation. La pandémie, bien, tout le monde l'a eue, l'Ontario aussi. Le rebond synchronisé, surtout sur les biens et non sur les services, bien, l'Ontario aussi. L'invasion de l'Ukraine, on a tous été affectés, l'Ontario aussi. La politique zéro COVID de la Chine, ça a affecté tout le Canada, tous

les États-Unis, l'Europe, nous aussi. La banque... les banques mondiales qui ont décidé d'augmenter leurs taux de 0 % à 5 %, on a été victimes de ça ici aussi, au Canada, qui ont décidé de vendre leurs portefeuilles obligataires pour encore plus restreindre l'accès à l'argent, on a tous vu ce resserrement, on a tous eu à travers... tout le monde, toute la planète, au Québec aussi.

Les taux sont élevés, l'inflation est encore élevée. C'est une période difficile. Et, là-dessus, je suis content de voir que le ministre des Finances le comprend, le voit et l'accepte, mais, pendant ce temps-là, l'inflation augmente plus au Québec, et le gouvernement du Québec fait plus d'argent avec une plus forte inflation que tous les autres gouvernements du Canada. On a fait l'exemple, tantôt, de parler du produit intérieur brut, on voulait rattraper le différentiel avec l'Ontario. On est passé de 16 % sous l'Ontario à seulement 13 % sous l'Ontario. C'est bien, mais, tout économiste va vous dire, ce n'est qu'une mesure pour voir la performance économique d'une juridiction. Le Québec doit aussi regarder sa balance commerciale. Ça ne sert absolument à rien si on s'échange 10 \$ avec l'Ontario, puis il nous remet 10 \$. On ne gagne rien au net. La balance commerciale est aussi un facteur de comparaison. On se doit de regarder la balance commerciale. On ne peut pas juste regarder un élément. Encore une fois, vision en tube. On ne peut pas juste regarder une chose, il faut regarder plusieurs éléments. Le tableau de bord doit être large. Manque de vision, manque de choix. C'est un choix, en fait, très... très bizarre.

Donc, la CAQ a choisi de mettre de l'huile sur le feu. J'entends le ministre le dire souvent et je suis content de l'entendre parce que c'est effectivement le cas, il est responsable, il est le fiduciaire des finances publiques de l'État. Mais le gouvernement est aussi fiduciaire de notre économie, et donc il y a des responsabilités qui viennent avec ça. On ne peut pas simplement dire qu'on va juste s'assurer, là, qu'on gère le compte de banque, là. Il faut qu'on s'assure aussi que, quand on dépense de l'argent, on le fait de façon intelligente.

Je reviens sur le graphique de tantôt qu'on a vu dans *La Presse*; 3,9 %, la plus grosse barre, c'est le Québec. Ça, c'est l'inflation. La plus élevée au Canada, elle est au Québec. On ne peut pas ignorer ce facteur-là. Les plus belles hausses des salaires nets, et on est tous contents... je parlais du PIB, puis c'est bien qu'on l'ait rattrapé, mais c'est plusieurs éléments qu'on doit regarder.

On doit aussi s'assurer qu'on fait les bons choix. Puis, comme je disais tout à l'heure, lorsqu'on parle de l'ensemble des mesures que le ministre a mentionnées tout à l'heure, c'est-à-dire taxe scolaire, baisse d'impôts, tarif unique, le bouclier de l'inflation, le stationnement, c'est des choix, c'est des choix. Et c'est correct. Ils sont au pouvoir. Ils peuvent faire le choix de sélectionner ces options-là. La réalité, c'est des choix qui sont purement électoralistes, parce qu'en bout de piste ceux qui sont en bas de l'échelle, le stationnement gratuit, quand tu n'as pas les moyens de te payer un char, ça ne sert absolument à rien.

Donc, ce qui est important, c'est de s'assurer qu'on regarde les gens qui sont les plus affectés par les mouvements d'économie, que ce soit crise d'inflation ou une récession, c'est les gens qui sont les plus démunis, en bas de l'échelle, c'est eux qui souffrent, c'est eux qu'on doit aider. C'est pour ça que moi, je trouve que les choix, ils sont bien, de la part du gouvernement, mais ce n'est pas des mesures ciblées. On doit avoir une approche ciblée.

Heureux d'entendre des paroles du ministre des Finances de dire comme quoi que, bon, bien, finalement on va faire des mesures ciblées maintenant. Peut-être qu'ils nous ont entendus. Donc, l'augmentation du crédit à la solidarité, l'augmentation du nombre de biens qui vont tomber dans le panier essentiel qui vont être exempts de la TVQ, tant mieux, c'est ça qu'on a de besoin. On a de besoin d'avoir des mesures ciblées pour aider les Québécois maintenant parce que ce manque de vision là alimente l'inflation, ce manque de vision là fait en sorte que la période d'inflation et la période difficile dans laquelle les Québécois sont en train de vivre actuellement va simplement s'étirer encore plus longtemps. Ce n'est pas ça que je souhaite, mais, quand on prend des mauvaises décisions, il faut malheureusement vivre avec les conséquences. Et, malheureusement, c'est la réalité à laquelle on va avoir à faire face.

Je veux revenir sur un point : les transferts fédéraux que le ministre des Finances a mentionnés tout à l'heure. Écoutez, il n'y a pas de soumission nulle part, dans toute l'allocution qui a été mentionnée, là, que nous autres, on souhaite, pour personne. On va respecter les champs de compétence, et c'est normal. Mais, encore une fois, ici, on parle d'un choix. Le fédéral a décidé de transférer de l'argent, le 940 millions, pour aider les étudiants au Québec. La réalité, c'est qu'on est... les étudiants au Québec sont ceux qui paient le plus haut taux d'intérêt, 7,7 %, 7,75 %. En Ontario, c'est zéro. Si on veut parler de soumissions ici, là, ce gouvernement-là a décidé de faire... Ce gouvernement-là a décidé de faire souffrir les jeunes qui sortent de l'école à leur charger un taux d'intérêt beaucoup plus élevé que la moyenne canadienne. Ce gouvernement fait le choix, O.K., d'hypothéquer la prochaine génération en pigeant dans les contributions du Fonds des générations. Ce gouvernement-là a décidé, O.K., que cet argent-là allait aller ailleurs que ce qui avait été suggéré. Parce que le fédéral est très au courant, là, que le Québec a pleine compétence dans ces champs, et donc pourra prendre l'argent comme il le veut. Le gouvernement a choisi de prendre... Le gouvernement de la CAQ a choisi de prendre cet argent-là et de ne pas la mettre à aider, justement, la facture d'intérêts des jeunes étudiants. C'est un choix. Le message que ça envoie, c'est : Vous autres, vous allez payer pour, puis nous autres, on se paie une baisse d'impôt. C'est ça, la CAQ. C'est ça, le problème avec la CAQ.

Donc, si je peux juste vous dire une affaire, c'est que, quand on a un manque de vision, on est capable, normalement, de dire : Bon, bien, O.K., il faudrait peut-être que je corrige mon tir. J'espère que ce qu'on va voir dans les prochaines années, c'est un gouvernement qui va devenir beaucoup plus responsable envers les gens que... Le rôle essentiel du gouvernement, c'est d'aider les gens les plus démunis. J'espère que ce gouvernement-là va tout de même aider les gens qui en arrachent le plus au Québec, des gens qui sont en bas de l'échelle, des gens qui en ont de besoin. Il va non seulement faire ça, mais aussi il ne mettra pas les prochaines générations à dos, n'hypothéquera pas les prochaines générations. C'est la chose la plus importante. C'est le souhait le plus important que notre formation politique souhaite faire.

En bout de piste, ce qu'on veut, c'est que ce gouvernement-là écoute les propositions des oppositions pour qu'on puisse avancer tous vers un Québec qui va être plus prospère et équitable, inclusif, vert et tolérant pour tous les Québécois. Merci.

**Le Vice-Président (M. Benjamin) :** Merci, M. le député de Marguerite-Bourgeoys. Je vais maintenant mettre aux voix la motion de M. le député de Marguerite-Bourgeoys, qui se lit comme suit :

«Que l'Assemblée nationale déclare que l'absence de vision et de mesures suffisantes proposées par le gouvernement caquiste en matière de logement, d'aide financière aux études, de soutien aux PME, de lutte à la pénurie de main-d'oeuvre et visant à pallier les effets de la hausse du coût de la vie nuit à l'économie du Québec et à la prospérité des familles québécoises.»

**Une voix : ...**

#### **Vote reporté**

**Le Vice-Président (M. Benjamin) :** Alors, conformément à la demande du leader du gouvernement, le vote sur la motion de M. le député de Marguerite-Bourgeoys sera tenu à la période des affaires courantes de demain. M. le leader adjoint du gouvernement.

#### **Ajournement**

**M. Lévesque (Chapleau) :** Oui, M. le Président, à ce stade-ci, je vous demanderais de bien vouloir ajourner nos travaux à demain, s'il vous plaît.

**Le Vice-Président (M. Benjamin) :** Alors, conformément à la demande faite par M. le leader adjoint du gouvernement, nos travaux sont ajournés à demain matin, 9 heures. Cette motion est-elle adoptée?

**Des voix : Adopté.**

**Le Vice-Président (M. Benjamin) :** Adopté.

*(Fin de la séance à 17 heures)*